

# Une solide plate-forme pour la croissance

LA SOCIÉTÉ DE GESTION AGF LIMITÉE Rapport annuel 2007

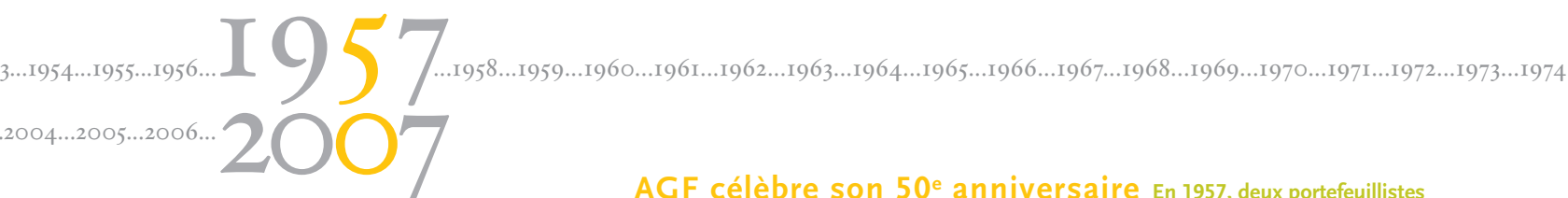


Que faites-vous après le travail?

Fondée en 1957 à titre de société de gestion de placements, La Société de Gestion AGF Limitée est aujourd'hui une des principales sociétés indépendantes de services financiers au Canada. L'exercice 2007 a marqué le 50<sup>e</sup> anniversaire d'AGF et les meilleurs résultats financiers de son histoire. Avec des bureaux à travers le Canada et des filiales dans le monde entier, AGF est fière d'offrir des produits et services novateurs de premier ordre à plus de un million d'épargnants par l'entremise d'un vaste réseau de distribution.

Avec un actif géré global d'environ 54,0 milliards de dollars et près de quatre milliards de dollars d'actifs en prêts, AGF se veut le principal fournisseur de gestion de placements et de solutions financières aux clients de détail et institutionnels ainsi qu'aux particuliers bien nantis.

Les produits et services d'AGF comprennent une famille diversifiée de plus de 50 fonds communs de placement, le programme d'actif géré Harmony, les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF, les services institutionnels AGF, les produits pour particuliers bien nantis et les CPG, prêts investissement et prêts immobiliers garantis de Fiducie AGF. AGF est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « AGF.B ».



**AGF célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire** En 1957, deux portefeuillistes misaient sur l'innovation en matière de services financiers. Aujourd'hui, AGF est une des plus importantes sociétés indépendantes de services financiers au Canada de portée mondiale. Comme toujours, notre objectif demeure d'offrir l'excellence prévisible en gestion de placements, une vaste gamme pertinente de produits financiers qui répondent aux besoins de nos clients et un service à la clientèle hors pair.

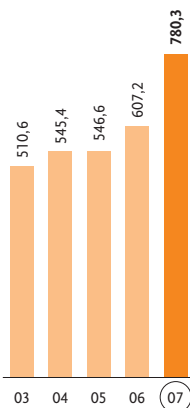
*Voir page 85*

TABLE DES MATIÈRES

2	LETTRÉ AUX ACTIONNAIRES	58	ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS
6	GESTION FINANCIÈRE	59	ÉTATS CONSOLIDÉS DES CAPITAUX PROPRES
8	EXPERTISE DE GESTION DE PLACEMENTS AGF	60	ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU
10	GESTION DE PLACEMENTS AGF – DÉTAIL	61	ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
12	GESTION DE PLACEMENTS AGF – INSTITUTIONNEL	62	NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
14	FIDUCIE AGF	82	RÉTROSPECTIVE DÉCENNALE CONSOLIDÉE
16	FEUILLE DES RÉSULTATS	83	CONSEIL D'ADMINISTRATION MEMBRES DE LA DIRECTION PORTEFEUILLISTES
17	LETTRÉ DU PRÉSIDENT DU CONSEIL	84	RÉPERTOIRE GÉNÉRAL D'AGF RENSEIGNEMENTS POUR LES ACTIONNAIRES
18	GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	85	CÉLÉBRATION DU 50 <sup>e</sup> ANNIVERSAIRE
21	RAPPORT DE GESTION		
55	RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION DANS LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE		
55	RAPPORT DES VÉRIFICATEURS		
56	BILANS CONSOLIDÉS		

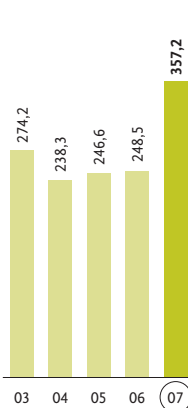
- les produits ont augmenté pour le cinquième exercice de suite en 2007; les produits globaux ont grimpé de 28,5 % en regard de l'exercice 2006
- le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (BAIIA) a crû de 43,7 % en 2007 par rapport à 2006, et les marges connexes se sont établies à 45,8 % en 2007, contre 40,9 % en 2006
- le versement total de dividendes de 70,2 M\$ en 2007 représente une hausse de 14,1 % par rapport au versement de 61,5 M\$ en 2006
- les actions de catégorie B AGF ont enregistré une plus-value de 24,1 % à la Bourse de Toronto en 2007 par rapport à 2006

**Produits globaux tirés des activités poursuivies**  
(en millions de dollars)



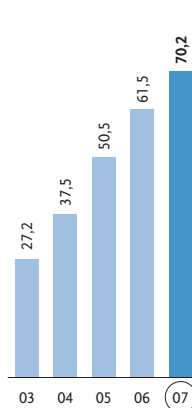
↑ 28,5 %

**BAIIA**  
(en millions de dollars)



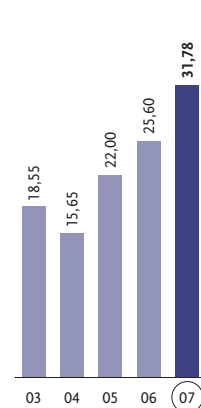
↑ 43,7 %

**Dividendes**  
(en millions de dollars)



↑ 14,1 %

**Prix de l'action AGF.B**  
Aux 30 novembre (\$)



↑ 24,1 %

**Renforcer une solide plate-forme** La gestion de placements supérieure éprouvée, les sources de revenus de plus en plus diversifiées et les relations solides avec les conseillers, étayées par une équipe de direction compétente et par une marque respectée avec un demi-siècle d'histoire, sont les assises du potentiel de croissance d'AGF. Nous consoliderons cette plate-forme en ajoutant de nouveaux produits et services, par le biais de croissance interne et d'acquisitions, qui répondent aux besoins de nos clients et donnent des résultats à nos actionnaires.

**Nos activités.** La Société de Gestion AGF Limitée est une des principales sociétés indépendantes de 50 ans, AGF reste fidèle à son approche axée sur le client qui privilégie l'excellence dans le domaine de la gestion financière.

AGF possède trois plates-formes solides de croissance qui créent des occasions incroyables de synergies stratégiques avec ses concurrents au Canada. De plus, AGF a investi dans des opérations stratégiques, telles que Smith & Williamson Holdings.

En privilégiant la gestion des produits, la gestion des relations et la gestion de placements, AGF a bâti un dynamisme qui profite à ses actionnaires.

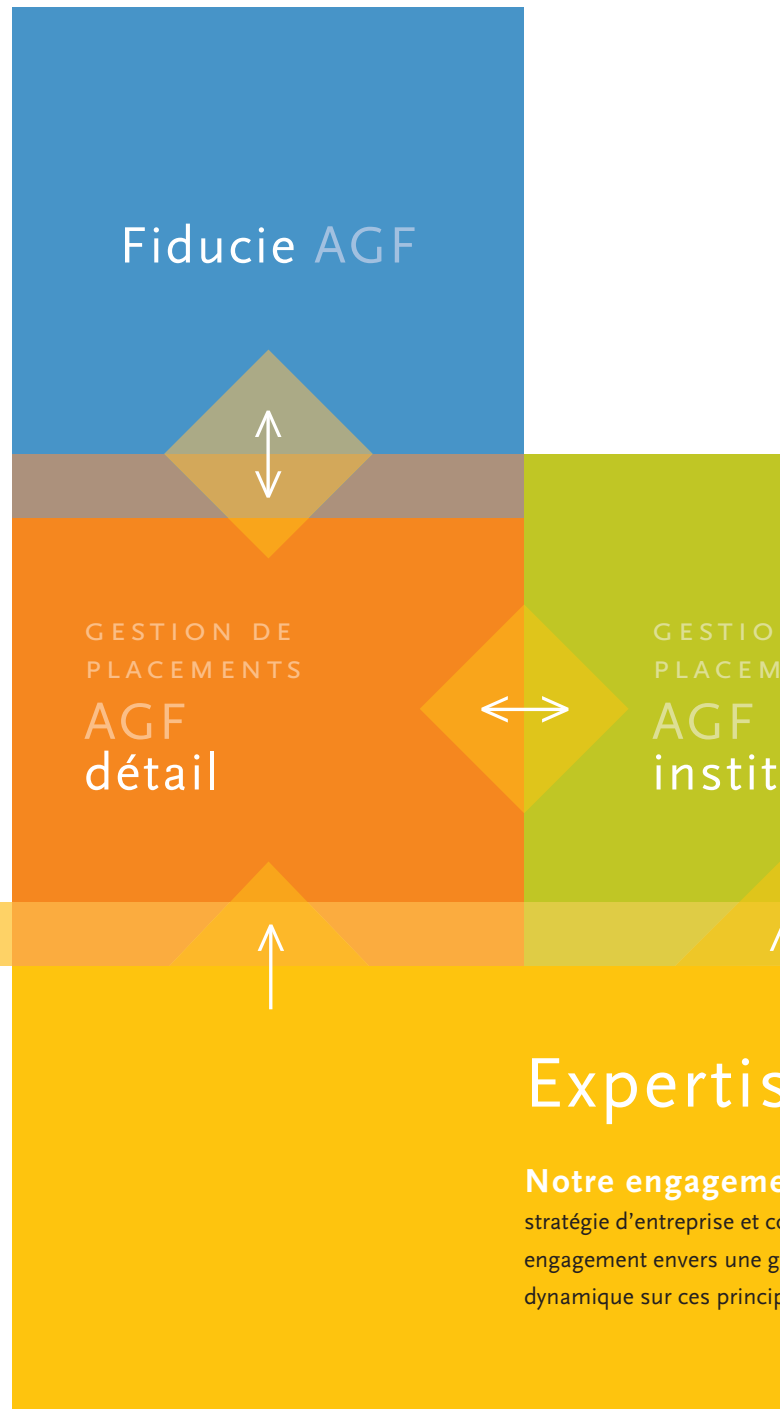
### Des produits et services pour nos clients de détail

Fiducie AGF offre des produits et services financiers pour répondre aux besoins en prêts des épargnants, par le biais de prêts hypothécaires, de prêts investissement et autres services. Ce secteur nous distingue des autres sociétés de gestion de placements et met en valeur notre plan d'affaires au profit des conseillers, des agents d'assurance et des courtiers en hypothèques qui peuvent maintenant combler une portion supérieure des besoins financiers de leurs clients par l'entremise d'une seule société non bancaire.

### Un réseau solide bien établi

En mettant l'accent sur la gestion des relations, la gestion de placements et la gestion des produits, AGF a établi une culture d'excellence prévisible au sein de son secteur de détail. Ainsi, nos clients-conseillers et leurs clients sont bien armés dans toutes les conditions du marché car ils ont accès à un éventail de produits d'investissement qui satisfont les besoins, les styles et les préférences des divers clients. Ces fondements solides ont produit d'excellents résultats, avec le potentiel exceptionnel de profiter de ce secteur d'activités dynamique.

### Une solide plate-forme



de gestion de placements au pays, avec des bureaux à travers le Canada et des filiales dans le monde entier. Depuis  
cière pour combler et même dépasser les besoins de ses clients de détail, institutionnels et bien nantis.

Grâce à un modèle d'entreprise unique et à une structure homogène, AGF se démarque de ses pairs et de ses  
ngs Limited, lui permettant d'établir un partenariat avec une équipe de gestion réputée à l'étranger.

viaible au sein de chaque secteur d'activités et est bien positionnée pour continuer à fournir des résultats solides

## Une société réputée avec une large présence au Royaume-Uni

AGF possède un énorme avantage en Europe grâce à son bureau à Dublin et à son partenariat avec Smith & Williamson, société regroupant dix bureaux au Royaume-Uni et 1 400 employés. Smith & Williamson est un fournisseur indépendant de gestion de placements, de comptabilité, de fiscalité, de services de conseils en placement et de l'entreprise pour les particuliers, les sociétés, les organismes professionnels et les sociétés sans but lucratif. Au 30 novembre 2007, l'actif géré de Smith & Williamson s'élevait à 8,8 G£.

## Une nouvelle initiative réalisée grâce à notre expertise

Nous avons restructuré notre secteur institutionnel afin de le rendre aussi prospère que notre secteur de détail et de tirer profit de notre équipe de gestion de placements de premier ordre. Grâce à des gestionnaires institutionnels chevronnés et une gamme variée de produits et services de placements en plein essor, nous occupons une place unique sur le marché. Nous mettons sur pied une force de vente institutionnelle solide afin de profiter de cet avantage concurrentiel et d'augmenter notre actif géré.

Smith & Williamson

tionnel

se de gestion de placements AGF

ent à maintenir une performance soutenue à long terme et une continuité pour la gestion de nos fonds est au cœur de notre  
onstitue un élément indispensable à une croissance maximale. Il s'agit d'avoir le bon personnel et les bons produits et un  
gestion de placements hors pair. Les épargnants savent ce qu'AGF est capable de leur offrir. Nous avons bâti une entreprise  
des.

22	Rendement consolidé	46	Situation de trésorerie et sources de financement
22	Aperçu	47	Financement des sociétés en commandite
23	Stratégie d'entreprise	47	Obligations contractuelles
24	Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR	47	Opérations réciproques et entre apparentés
27	Facteurs et gestion de risques	48	Dividendes
29	Conventions comptables cruciales	48	Données sur les actions en circulation
34	Contrôles et procédures	48	Règlements gouvernementaux
35	Résultats d'exploitation consolidés	50	Analyse du quatrième trimestre
36	Perspectives	51	Activités de gestion de placements
37	Résultats des secteurs d'exploitation	52	Activités de société de fiducie
37	Activités de gestion de placements	53	Principales informations trimestrielles
37	Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie	54	Principales informations annuelles
37	Stratégie du secteur de gestion de placements		
39	Actif géré		
40	Résultats financiers et résultats d'exploitation		
42	Perspectives du secteur		
42	Activités de société de fiducie		
42	Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie		
42	Stratégie du secteur de société de fiducie		
44	Résultats financiers et résultats d'exploitation		
46	Perspectives du secteur		

## Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion contient des énoncés prospectifs portant sur La Société de Gestion AGF Limitée, notamment sur ses activités d'exploitation, sa stratégie et ses résultats financiers prévus ainsi que sur sa situation financière. Les énoncés prospectifs sont en date du présent rapport de gestion. Les énoncés prospectifs comprennent des énoncés qui sont par nature prévisionnels et relatifs à des événements futurs ou à des conjonctures, ou comprennent des termes comme « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », ou les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. De plus, tout énoncé portant sur les résultats financiers futurs (y compris les produits, les bénéfices ou les taux de croissance), les stratégies d'entreprise permanentes ou les perspectives et sur nos décisions futures possibles, est considéré comme un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, dont la croissance prévue, les résultats d'exploitation, les perspectives commerciales, le rendement et les occasions d'affaires. Bien que nous considérions ces facteurs et hypothèses raisonnables selon les informations présentement disponibles, ils peuvent s'avérer inexacts. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses à l'égard de notre exploitation, sur les facteurs économiques et sur l'industrie des services financiers en général. Ils ne garantissent pas les résultats futurs, et les événements et les résultats réels pourraient différer considérablement de ceux présentés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs que nous avons faits en raison, notamment, de facteurs de risques importants, y compris la valeur de notre actif géré, le volume de ventes et de rachats de nos produits de placement, le rendement de nos fonds de placement et de portefeuilles et conseillers, les niveaux de frais adoptés par la concurrence pour les produits de gestion de placements et l'administration, les échelles de rémunération des courtiers adoptées par la concurrence, l'étendue et les antécédents de défauts pour nos portefeuilles de prêts, la rentabilité de nos activités de prêt, les taux d'intérêt et de change, la fiscalité, l'évolution des règlements gouvernementaux, les procédures judiciaires ou réglementaires imprévues, et notre capacité de réaliser les opérations stratégiques et de mener à bien l'intégration d'acquisitions. Nous tenons à souligner que la liste qui précède n'est pas exhaustive. Le lecteur doit examiner attentivement cette liste et d'autres facteurs et ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Nous ne sommes pas tenus de mettre à jour ou de modifier les énoncés prospectifs par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres (et renonçons expressément à une telle obligation). Pour plus de détails sur les facteurs qui pourraient avoir une incidence sur les résultats réels, se reporter à la section « Facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs ».

## Rendement consolidé

### Aperçu

Le rapport de gestion consiste en une analyse de la situation financière de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») et de ses filiales au 30 novembre 2007 par rapport au 30 novembre 2006, et des résultats d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 par rapport à l'exercice précédent. Une analyse des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2007 en regard des résultats du trimestre terminé le 30 novembre 2006 figure également dans la section « Analyse du quatrième trimestre ». Le présent rapport doit être lu de concert avec les états financiers consolidés vérifiés et les notes y afférentes de l'exercice 2007. Les montants, sauf indication contraire, sont libellés en dollars canadiens et sont basés sur les états financiers consolidés préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Nous avons également recours à des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation et les résultats d'ensemble. Les détails afférents aux mesures non conformes aux PCGR utilisées figurent dans la section « Indicateurs de rendement clé et mesures non conformes aux PCGR » qui présente les calculs des mesures non conformes aux PCGR ainsi que les rapprochements entre les mesures non conformes aux PCGR et les états financiers conformes aux PCGR. Certains chiffres correspondants des exercices antérieurs ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice en cours, y compris le retraitement résultant de la vente des activités abandonnées.

Dans le présent rapport, les variations en pourcentage sont fondées sur des résultats arrondis au millier le plus proche. Les résultats, sauf les données sur les actions, sont présentés en millions de dollars.

AGF se classe parmi les premières sociétés indépendantes de fonds communs de placement et de gestion de placements au Canada et exerce ses activités au Canada, au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie. AGF a terminé l'exercice avec un actif géré de 53,7 G\$. Cet exercice, AGF a célébré son 50<sup>e</sup> anniversaire. En 1957, nous avons lancé le fonds d'actions américaines de croissance, le premier fonds d'actions américaines offert aux Canadiens. Cinquante ans plus tard, au 30 novembre 2007, AGF offrait plus de 50 fonds communs de placement nationaux et internationaux ainsi que des programmes d'actif géré (vendus sous les noms de marque Éléments et Harmony). Nous offrons également de nombreux services de gestion de placements pour le compte d'institutions et de particuliers bien nantis, et notre société de fiducie connaît une croissance rapide.

Dans le présent rapport, les termes « nous », « notre », « nos » ou « la société » désignent AGF et ses filiales. Les résultats financiers afférents à ses activités sont présentés en fonction de trois secteurs d'exploitation : les activités de gestion de placements, les activités de société de fiducie et les autres activités.

Les principales filiales et sociétés associées comprises dans chacun de nos secteurs d'exploitation isolables sont collectivement appelées le Groupe de sociétés AGF (« AGF ») et comprennent :

### Secteur des activités de gestion de placements

Le secteur des activités de gestion de placements remonte à 1957. Durant son demi-siècle d'activités, ce secteur situé au Canada est passé d'un secteur d'activités de gestion de fonds communs de placement à une plate-forme d'investissement internationale avec un actif géré de 53,7 G\$ qui englobe les marchés des fonds communs de placement, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Les activités au sein de ce secteur sont très intégrées et sont regroupées au sein des entités suivantes :

**Les Fonds AGF Inc.** (« FAGFI ») – FAGFI fournit des services de gestion et de conseils en placement tout en étant responsable des ventes et du marketing des fonds communs de placement AGF. Selon l'actif géré, FAGFI est une des plus importantes sociétés de fonds communs de placement du Canada. Nous gérons plus de 50 fonds communs de placement, le programme d'actif géré Harmony AGF et les portefeuilles évolutionnaires Éléments AGF.

**Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée** (« GGAL ») – GGAL fournit des services de gestion et de conseils en placement à des institutions, des sociétés, des fondations, des successions et des particuliers bien nantis. Ce groupe englobe les activités de Cypress Capital Management Limited à Vancouver, de Highstreet Asset Management Inc. à London (Ontario), de Doherty & Associates Limited à Ottawa et de Gestion des investissements Magna Vista (anciennement Gestion privée des investissements AGF Limitée) à Montréal.

**AGF International Advisors Company Limited** (« AGFIA ») – Cette filiale, dont le siège social est situé à Dublin, a été fondée en 1991. Elle offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés européens et internationaux pour des fonds communs de placement AGF et d'autres clients connexes. De plus, elle s'occupe de mandats institutionnels de gestion de placements et de services de conseils en placement à l'échelle mondiale.

**AGF Asset Management Asia Limited** (« Asie ») – Cette filiale, dont le siège social est situé à Singapour, a été fondée en 1996. Elle offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et d'autres clients.

### Secteur des activités de société de fiducie

**Compagnie de Fiducie AGF** (« Fiducie AGF ») – Fiducie AGF, qui exerce ses activités depuis 1988 et dont les actifs en prêts s'élèvent à 3,7 G\$, offre une vaste gamme de produits et services en ligne, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement et les marges de crédit sur valeur immobilière. Fiducie AGF est constituée en vertu d'une charte fédérale et peut exercer ses activités partout au Canada. La société est membre de l'Association canadienne des paiements.

## Secteur des activités Autres

**Smith & Williamson Holdings Limited** (« S&WHL ») – Cette société, dont le siège social est situé au Royaume-Uni, est un groupe indépendant de gestion privée des investissements de particuliers, de consultation financière et de services de comptabilité. Son actif géré s'élève à 8,8 G\$. Au 30 novembre 2007, AGF détenait une participation de 30,9 % dans cette société.

L'analyse qui suit porte sur notre stratégie globale d'entreprise et nos réalisations à l'égard de cette stratégie au cours de l'exercice 2007. Elle traite ensuite de nos indicateurs de rendement clés, mesures auxquelles nous avons recours pour déterminer si nous avons atteint les objectifs que nous nous étions fixés.

Il convient de préciser qu'il existe des risques et incertitudes importants liés à notre secteur d'activités qui peuvent nous empêcher de réaliser nos objectifs et nos stratégies. C'est pourquoi nous présentons un aperçu des facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs afférents à nos activités, et de la façon dont nous gérons ces risques.

Enfin, nous présentons les conventions comptables cruciales, conventions qui font partie intégrante de la préparation de nos états financiers. La direction doit établir des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges présentés dans nos états financiers.

Une fois que le lecteur aura bien compris notre stratégie d'entreprise, les mesures nous permettant d'évaluer notre succès, les facteurs de risques auxquels nous sommes exposés et nos conventions comptables cruciales, il devrait être en mesure de lire le présent rapport du point de vue d'un dirigeant d'entreprise.

## Stratégie d'entreprise

AGF encourage le développement de secteurs d'activités hors pair afin d'offrir des services financiers d'envergure mondiale à ses clients au Canada et à l'échelle internationale. Nous continuons de dépister des occasions d'affaires au sein de nos secteurs d'activités et d'assurer que les ressources nécessaires sont affectées à chaque secteur d'activités afin de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires. Dans notre rapport de gestion de 2006, nous avons indiqué que notre principal objectif pour l'exercice 2007 était de renforcer la stratégie axée sur le client et de promouvoir notre expertise dans le domaine de la gestion de placements à l'échelle mondiale dans de multiples réseaux. Notre objectif pour 2008 demeure le même et nous prévoyons une amélioration de nos résultats financiers à long terme.

Afin d'évaluer la plus-value à long terme pour nos actionnaires, nous examinons les mesures suivantes en tant qu'indicateurs de rendement :

- > Croissance des produits tirés de nouvelles ventes, du rendement du marché et de la rétention de clients
- > Croissance du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)
- > Amélioration du BAIIA et des marges avant impôts

L'amélioration de ces mesures d'un exercice sur l'autre bonifiera les flux de trésorerie et le rendement des capitaux propres. Notre objectif est de remettre une juste part des flux de trésorerie annuels aux actionnaires sous forme de dividendes et par l'entremise du programme de rachats d'actions, et d'investir le reste des flux de trésorerie de façon à soutenir la croissance future.

En 2007, nous avons accompli les réalisations suivantes qui s'inscrivent dans notre énoncé de stratégie et notre objectif de création de plus-value à long terme pour nos actionnaires :

- > AGF a enregistré les meilleurs résultats financiers de son histoire pour l'exercice 2007. Le BAIIA a augmenté de 43,7 % par rapport à 2006, pour s'établir à 357,2 M\$. Les marges BAIIA consolidées se sont établies à 45,8 % pour l'exercice 2007, contre 40,9 % pour l'exercice 2006. Ces résultats financiers solides ont contribué à la hausse du rendement des capitaux propres qui est passé de 11,9 % pour l'exercice 2006 à 17,4 % pour l'exercice 2007.
- > Dans le secteur des activités de gestion de placements, nous avons adapté nos activités avec les intérêts de nos clients. Par conséquent, nous avons harmonisé nos équipes des ventes et nos services de soutien auprès des clients de détail, des courtiers, des conseillers, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Nous utiliserons les capacités et les connaissances de gestion de placements pour chacun de ces groupes de clients.
- > Notre stratégie axée sur le client nous a permis d'améliorer les ventes nettes de fonds communs de placement. Pour l'exercice 2007, nous avons enregistré des ventes nettes de 2,4 G\$, une forte amélioration par rapport aux 0,4 G\$ enregistrés l'exercice précédent.
- > Au Gala canadien du placement 2007, trois de nos fonds ont de nouveau remporté des prix :
  - > Catégorie d'actions européennes AGF : a remporté le prix Meilleur fonds d'actions européennes pour la deuxième année consécutive. Il s'agit de la cinquième fois depuis 2001.
  - > Fonds de marchés en émergence AGF : a remporté le prix Meilleur fonds d'actions des marchés naissants pour la troisième année consécutive.
  - > Fonds de métaux précieux AGF : a remporté le prix Meilleur fonds de métaux précieux pour la deuxième année consécutive. Il s'agit de la troisième fois depuis 2001.

De plus, Blake C. Goldring, président du conseil et chef de la direction, a remporté le prix Personne influente de l'année. Ce prix est remis à une personne qui a affiché une performance supérieure et apporté une contribution exceptionnelle au monde des affaires au cours des douze derniers mois.

- > Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, AGF a mené à bien la convention d'achat de 79,9 % de Highstreet Partners Limited, propriétaire à part entière de Highstreet Asset Management Inc., une firme-conseil en valeurs située à London (Ontario), dont l'actif géré s'élevait à 4,8 G\$. Robert Badun, ancien chef de la direction de Highstreet, a été nommé président de GGAL et est responsable de la supervision des stratégies de croissance mises en place pour les comptes institutionnels et les particuliers bien nantis. L'acquisition de Highstreet a rehaussé notre présence et accru notre compétence au sein des marchés des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Le style quantitatif unique de Highstreet complète l'expertise actuelle d'AGF en gestion de placements.
- > L'actif géré global s'élevait à 53,7 G\$ au 30 novembre 2007, ce qui représente une augmentation de 25,7 % par rapport aux 42,8 G\$ du 30 novembre 2006. En excluant l'actif de 4,8 G\$ représenté par l'acquisition de Highstreet Partners Limited, telle que décrite ci-dessus, la croissance interne de l'actif géré était de 14,4 % pour l'exercice 2007.
- > AGF a offert de la valeur directement à ses actionnaires grâce aux versements de dividendes et à son programme de rachats d'actions.

- i) Les dividendes versés aux porteurs d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et aux porteurs d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF (« actions de catégorie B AGF ») sont passés de 61,5 M\$ pour l'exercice 2006 à 70,2 M\$ pour l'exercice 2007. Le taux du dividende annuel par action est passé de 0,72 \$ par action un an plus tôt à 0,80 \$ par action.
- ii) Nous avons poursuivi notre programme de rachats d'actions. Nous avons racheté 1 437 800 actions de catégorie B AGF en 2007, contre 700 000 en 2006. Les périodes d'interdiction et la disponibilité limitée de blocs importants d'actions de catégorie B AGF ont restreint les activités de rachats en 2007.

Compte tenu des dividendes et des rachats d'actions, nous avons remis 72,7 % des flux de trésorerie disponibles aux actionnaires. Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. À compter de notre versement de dividende de mars 2008, le taux du dividende annuel sera de 1,00 \$ par action.

- > AGF a appuyé la croissance de Fiducie AGF par un investissement de 86,5 M\$ en 2007, ce qui porte le total de notre participation en titres de créances et de capitaux propres à 221,3 M\$. Les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement consentis par Fiducie AGF ont augmenté de 68,4 % et de 52,1 % respectivement par rapport à l'exercice précédent. Fiducie AGF détient actuellement 3,7 G\$ d'actifs en prêts et contribue de façon importante aux résultats financiers d'AGF. La valeur estimative de Fiducie AGF est de beaucoup supérieure au capital qui y a été investi.

- > Durant l'exercice 2007, nous avons mené à bien la vente d'Investmaster, soutenant notre initiative de vendre nos activités secondaires.

Nous croyons plus que jamais à notre stratégie d'entreprise qui vise la continuité, la rentabilité et la plus-value pour nos actionnaires pour les années à venir. Les stratégies propres à chaque secteur d'exploitation sont présentées ci-après.

### Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR

Nous utilisons les indicateurs de rendement clés présentés ci-après pour évaluer les résultats de nos secteurs d'exploitation. À l'exception des produits, les indicateurs de rendement clés suivants ne sont pas conformes aux PCGR du Canada, et le lecteur ne doit pas les substituer au bénéfice net ou à toute autre mesure de rendement en vertu des PCGR du Canada. Les analyses par secteur d'exploitation comprennent un examen des indicateurs de rendement clés pertinents à chaque secteur d'exploitation.

#### a) Activités d'exploitation consolidées

##### Produits

Les produits sont une mesure conforme aux PCGR du Canada et sont comptabilisés déduction faite des remises sur les frais, des taxes de vente et des frais de placement versés aux sociétés en commandite. Les produits sont un indicateur de la capacité de produire des flux de trésorerie.

Nous tirons nos produits principalement :

- > des frais de gestion et de conseils fondés sur l'actif géré;
- > des frais de vente reportés (« FR ») payés par les épargnants au moment du rachat de titres de fonds communs de placement comportant des FR;
- > du montant net des intérêts créditeurs provenant des portefeuilles de prêts de Fiducie AGF.

##### BAlIA

Le BAlIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement. Le BAlIA est une mesure largement utilisée au sein de l'industrie des fonds communs de placement par la direction, les investisseurs et les analystes en placements afin de comprendre et de comparer les résultats des entreprises. Nous croyons en l'importance de cette mesure, car elle permet d'évaluer l'évolution de nos activités de gestion de placements sans tenir compte de l'effet de l'amortissement. Le BAlIA du secteur de société de fiducie comprend les intérêts débiteurs afférents aux dépôts. Ces dépôts servent à financer nos programmes de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis et sont donc considérés comme des coûts d'exploitation qui sont directement liés à la production d'intérêts créditeurs. Nous incluons les intérêts débiteurs dans le BAlIA du secteur de société de fiducie pour permettre une comparaison significative avec nos autres secteurs d'exploitation et nos concurrents.

Se reporter à la section « Résultats d'exploitation consolidés » du présent rapport de gestion pour obtenir un rapprochement du BAIIA et des états financiers conformes aux PCGR.

#### Flux de trésorerie liés à l'exploitation

Nous comptabilisons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation. Les flux de trésorerie liés à l'exploitation permettent d'évaluer la capacité de la société de produire de la trésorerie pouvant être affectée au paiement de dividendes, au rachat d'actions, au remboursement de la dette et au financement d'autres besoins.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies, montant net	400,1 \$	222,9 \$
Moins les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation	86,7	8,6
<b>Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies</b>	<b>313,4 \$</b>	<b>214,3 \$</b>

#### Flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation

Par flux de trésorerie disponibles, nous entendons les flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation, moins les commissions de vente versées. Il s'agit d'une mesure pertinente dans le secteur de gestion de placements étant donné les importantes sommes versées en espèces à titre de commission au moment de l'achat. Les flux de trésorerie disponibles représentent la trésorerie pouvant être distribuée à nos actionnaires ou être affectée aux besoins généraux de la société.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies (définis ci-dessus)	313,4 \$	214,3 \$
Moins les commissions de vente versées	154,3	101,4
<b>Flux de trésorerie disponibles</b>	<b>159,1 \$</b>	<b>112,9 \$</b>

#### Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
BAIIA	357,2 \$	248,5 \$
Divisé par les produits	780,3	607,2
<b>Marge BAIIA</b>	<b>45,8 %</b>	<b>40,9 %</b>

#### Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	222,6 \$	113,8 \$
Divisé par les produits	780,3	607,2
<b>Marge bénéficiaire avant impôts</b>	<b>28,5 %</b>	<b>18,7 %</b>

#### Rendement des capitaux propres

Nous surveillons le rendement des capitaux propres afin de déterminer la rentabilité de la société dans son ensemble. Le rendement des capitaux propres s'obtient en divisant le bénéfice net par les capitaux propres moyens. Le rendement des capitaux propres est un indicateur de rendement clé auquel nous avons recours pour évaluer les placements éventuels et pour suivre l'évolution des placements passés.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Bénéfice net	178,7 \$	112,7 \$
Divisé par les capitaux propres moyens	1 024,4	949,0
<b>Rendement des capitaux propres</b>	<b>17,4 %</b>	<b>11,9 %</b>

#### b) Activités de gestion de placements

##### Actif géré

L'actif géré est une mesure essentielle dans notre industrie, car c'est en fonction de sa valeur que nous établissons nos frais de gestion et de conseils pour nos fonds communs de placement, nos comptes institutionnels et nos particuliers bien nantis. La valeur de l'actif géré fluctue selon le rendement des placements et le volume des ventes et des rachats.

Une partie importante de nos charges dépend de l'actif géré de fonds communs de placement, car nous versons des commissions au moment de l'achat et des commissions de suivi aux conseillers en placements et payons des frais de conseils en placement en fonction de la valeur de l'actif géré.

##### Rendement des placements [plus-value (moins-value) des portefeuilles de placements]

Le rendement des placements, présenté déduction faite des frais de gestion reçus, a une incidence fondamentale sur la valeur de l'actif géré et est au cœur de la proposition de valeur que nous offrons aux conseillers et aux porteurs de titres. La croissance de l'actif géré qui découle du rendement des placements enrichit nos porteurs de titres, et nous permet à notre tour d'accroître nos produits. En revanche, un rendement médiocre peut favoriser des rachats, ce qui réduit notre

actif géré et nos produits tirés des frais de gestion. Un rendement relatif solide peut contribuer à la croissance des ventes brutes ou à la diminution des rachats.

**Ventes nettes**

Un des objectifs de nos activités de fonds communs de placement est la réalisation de ventes nettes positives chaque année, permettant d'augmenter les produits. Les ventes brutes et les rachats, en pourcentage de l'actif géré, sont surveillés individuellement. La différence entre ces deux montants représente les ventes nettes qui, de concert avec le rendement des placements et les charges des fonds, établissent le niveau de l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement, à partir duquel la facturation des frais de gestion est établie. L'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement est égal à la valeur liquidative quotidienne moyenne globale des fonds communs de placement AGF.

Les rentrées et les sorties de fonds pour les comptes institutionnels et les particuliers bien nantis sont surveillées séparément. Étant donné les systèmes d'information comptable utilisés dans ces deux secteurs d'activités, nous ne calculons pas l'actif quotidien moyen géré pour ces deux secteurs d'activités.

**Marge BAIIA**

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
BAIIA	298,9 \$	210,9 \$
Divisé par les produits	674,6	537,0
Marge BAIIA	44,3 %	39,3 %

**Marge bénéficiaire avant impôts**

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de gestion de placements, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par les produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	176,7 \$	80,6 \$
Divisé par les produits	674,6	537,0
Marge bénéficiaire avant impôts	26,2 %	15,0 %

**c) Activités de société de fiducie**

**Croissance des actifs en prêts**

Notre secteur de société de fiducie privilégie la croissance de nos prêts investissement et de nos prêts immobiliers garantis. Les nouveaux montages de prêts, déduction faite des remboursements, soutiennent l'encours des prêts, sur lequel nous prélevons des intérêts. La croissance des actifs en prêts augmente nos produits et nous aide à améliorer les revenus tirés du secteur de société de fiducie.

**Montant net des intérêts créditeurs**

Le montant net des intérêts créditeurs est un indicateur de rendement clé courant dans le secteur des prêts. Nous suivons cet indicateur afin d'évaluer la croissance de l'apport financier de Fiducie AGF. Le montant net des intérêts créditeurs s'obtient en soustrayant les intérêts débiteurs des intérêts créditeurs perçus sur les actifs en prêts de Fiducie AGF.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Intérêts créditeurs	236,7 \$	131,4 \$
Moins les intérêts débiteurs	158,5	84,0
Intérêts créditeurs, montant net	78,2 \$	47,4 \$

**Marge nette d'intérêt**

Le montant de la marge nette d'intérêt s'obtient en divisant le montant net des intérêts créditeurs annualisés par le solde moyen total annuel des prêts.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Intérêts créditeurs, montant net	78,2 \$	47,4 \$
Divisé par le solde moyen total annuel des prêts	3 019,6	1 786,8
Marge nette d'intérêt	2,59 %	2,65 %

**Ratio d'efficience**

Le ratio d'efficience est un indicateur de rendement clé dans le secteur des prêts qui sert à mesurer le rendement de la société. Nous utilisons ce ratio pour nous assurer de contenir les charges pendant la croissance de Fiducie AGF. Le ratio d'efficience s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	36,4 \$	24,1 \$
Plus les charges d'amortissement	1,7	1,1
Charges autres que les intérêts débiteurs	38,1 \$	25,2 \$
Autre bénéfice	8,2 \$	5,0 \$
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	10,8	12,6
Intérêts autres que les intérêts créditeurs	19,0 \$	17,6 \$
Intérêts créditeurs, montant net Plus les intérêts autres que les intérêts créditeurs	78,2 \$ 19,0	47,4 \$ 17,6
Total des intérêts créditeurs, montant net et des intérêts autres que les intérêts créditeurs	97,2 \$	65,0 \$
Ratio d'efficience	39,2 %	38,8 %

#### Marge BAIIA

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de société de fiducie, la marge BAIIA procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge BAIIA est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage de nos produits. La marge BAIIA s'obtient en divisant le BAIIA par les produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
BAIIA	49,8 \$	32,4 \$
Divisé par les produits	97,2	65,0
Marge BAIIA	51,2 %	49,8 %

#### Marge bénéficiaire avant impôts

À titre d'indicateur du rendement de nos activités au sein de notre secteur de société de fiducie, la marge bénéficiaire avant impôts procure de l'information utile à la direction et aux investisseurs. Nous croyons que la marge bénéficiaire avant impôts est une mesure pertinente, car elle permet d'évaluer l'importance du bénéfice que nous sommes en mesure de générer en pourcentage du montant net des intérêts créditeurs. La marge bénéficiaire avant impôts s'obtient en divisant le bénéfice avant impôts et les éléments non sectoriels par le total des produits.

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	48,1 \$	31,3 \$
Divisé par les produits	97,2	65,0
Marge bénéficiaire avant impôts	49,5 %	48,2 %

#### Facteurs et gestion de risques

Le comité de direction de La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est responsable de la gestion de risques. Ce comité se compose du président du conseil et chef de la direction d'AGF, du vice-président principal et chef des finances d'AGF, de la vice-présidente principale et chef du contentieux d'AGF, ainsi que les présidents de Les Fonds AGF Inc., de Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée et de la Compagnie de Fiducie AGF.

Le président du conseil et chef de la direction est responsable devant le conseil d'administration de toutes les activités entreprises par AGF qui comportent des risques. Le comité de direction surveille et discute des principaux risques auxquels la société peut être exposée dans l'exécution des projets qui font partie de sa stratégie d'entreprise afin de s'assurer que la surveillance et la gestion de risques sont appliquées aux échelons supérieurs. Chaque unité d'exploitation est responsable de la gestion de ses propres risques; elle s'assure que des politiques, des processus et des contrôles internes sont établis et que les risques importants sont identifiés et signalés au comité de direction.

AGF surveille et remplit des fonctions essentielles au sein de chaque unité d'exploitation sur la base de services partagés. Ces fonctions comprennent la finance, la vérification interne, les ressources humaines, la rémunération, la technologie de l'information, la surveillance des fonds, le contentieux et la conformité. Ces fonctions permettent également d'assurer l'uniformité des pratiques et des normes de gestion de risques à l'échelle de la société au sein de secteurs communs aux unités d'exploitation.

En outre, AGF applique une approche disciplinée à la gestion de risques en établissant des politiques, des communications et une surveillance des unités d'exploitation.

La structure de gestion de risques est établie de manière à créer un équilibre entre les risques et les rendements et à promouvoir les activités d'entreprise selon nos normes et notre tolérance aux risques et dans le but de maximiser la plus-value à long terme pour nos actionnaires.

Fiducie AGF se conforme également à l'Accord de Bâle II qui a été mis au point par le Comité de Bâle sur le contrôle interne dans le but d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. L'Accord de Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer les fonds propres réglementaires nécessaires pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Fiducie AGF a adopté l'approche normalisée de l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres. L'approche normalisée est l'approche la plus simple, elle utilise des pondérations de risque déterminées pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Cette approche se distingue du régime de l'adéquation des fonds propres précédemment utilisée par Fiducie AGF en ce fait qu'elle offre une certaine reconnaissance de l'atténuation du risque de crédit lié aux fonds communs de placement en tant que nantissement pour les prêts investissement garantis et impose un risque moindre en ce qui concerne les participations à des crédits consentis à la clientèle de détail.

Fiducie AGF utilisera l'approche indicateur de base afin de déterminer les fonds propres nécessaires en fonction du risque opérationnel selon le principe de l'adéquation des fonds propres de l'Accord de Bâle II. L'approche indicateur de base utilise le revenu brut à titre d'indicateur du risque opérationnel d'ensemble de chaque société. Les fonds propres requis en fonction du risque opérationnel s'obtiennent en multipliant la moyenne du produit brut mobile sur trois ans par un pourcentage fixe.

### Facteurs de risques susceptibles d'influer sur les résultats futurs

De nombreux facteurs peuvent influer sur notre capacité de mener à bien notre stratégie. Nous pouvons exercer notre contrôle sur certains d'entre eux, tandis que d'autres, de par leur nature, échappent à notre contrôle. Ils influent non seulement sur notre stratégie d'entreprise, mais également sur les stratégies relatives à chaque secteur d'exploitation présentées dans les sections pertinentes.

#### Facteurs de risques propres à la société

##### Activités de gestion de placements

La demande pour nos produits dépend de la capacité de notre équipe de gestion de placements à offrir de la plus-value grâce au solide rendement des placements et à répondre aux demandes de produits d'investissement précis. Le style de gestion d'un portefeuille peut parfois ne pas avoir la cote au sein du marché, entraînant une baisse des ventes ou une hausse des rachats.

Nos résultats financiers futurs seront influencés par notre capacité de mener à bien notre stratégie axée sur le client tout en maintenant nos ventes nettes. Si nous ne produisons pas les ventes prévues ou si nous ne sommes pas en mesure de garder nos employés clés, nos marges pourraient s'éroder.

Notre stratégie comprend la réalisation d'acquisitions stratégiques. Il n'est pas certain que nous puissions procéder aux acquisitions voulues selon les modalités qui répondent à nos critères d'investissement. Une fois qu'une acquisition est achevée, la réalisation de certains objectifs de rendement dépend de plusieurs facteurs, y compris la rétention du personnel clé et la croissance de l'actif géré des sociétés acquises.

Une bonne partie de notre actif géré provient de conseillers en placements et de partenaires stratégiques qui offrent nos produits de même que des produits concurrents. La marque et le rendement des placements d'AGF ont contribué à notre succès dans le passé. Cependant, notre succès à venir repose sur l'accès à des réseaux de distribution qui ne relèvent pas de notre société.

##### Activités de société de fiducie

Fiducie AGF a connu une forte croissance au cours des exercices précédents. Le succès de cette société en expansion rapide repose sur des systèmes et des procédés capables de traiter un nombre croissant d'activités. Des pannes affectant les systèmes et les procédés peuvent entraîner des pertes financières ou une incapacité de maintenir un taux de croissance élevé.

Les activités de prêts de Fiducie AGF dépendent d'un réseau indépendant de conseillers en placements, de courtiers en hypothèques et d'organismes de recommandation. Si le niveau des services venait à baisser ou si les produits de la société de fiducie ne répondaient plus aux besoins des clients, il deviendrait difficile d'attirer de nouvelles opérations de prêt.

#### Facteurs de risques extrinsèques

##### Activités de gestion de placements

Notre industrie est très concurrentielle. Les ventes et les rachats de fonds communs de placement peuvent être influencés par la qualité des services, les frais de gestion, les caractéristiques des produits offerts sur le marché et les initiatives de la concurrence.

Nous faisons tout en notre pouvoir pour nous conformer aux lois, aux règlements et aux politiques des organismes de réglementation. Le défaut de nous conformer aux lois, aux règlements ou aux politiques des organismes de réglementation peut entraîner des sanctions ou des amendes, qui pourraient avoir une incidence néfaste sur nos bénéfices et compromettre notre réputation. La modification de lois, de règlements ou de politiques en matière de réglementation entraînant des changements de facteurs économiques au sein de notre industrie pourrait avoir des répercussions sur nos résultats. Pour plus de détails, se reporter à la section « Règlements gouvernementaux ».

Les produits ne sont habituellement pas assujettis à de fortes fluctuations saisonnières. En général, nous enregistrons des ventes supérieures pendant la saison des régimes d'épargne-retraite. Cependant, l'incidence à court terme du niveau des ventes sur les produits globaux n'est pas considérable. Les résultats clés des huit derniers trimestres figurent dans le tableau intitulé « Principales informations trimestrielles ».

Nos produits sont étroitement liés à la valeur de l'actif géré, d'où notre exposition aux fluctuations générales des marchés boursiers. Un déclin prolongé de ces derniers entraînerait une baisse de nos produits et, par conséquent, du bénéfice dégagé de notre secteur de gestion de placements.

##### Activités de société de fiducie

Un ralentissement économique général et une hausse du taux de chômage peuvent miner la capacité financière des emprunteurs du secteur de société de fiducie. Cela peut entraîner une augmentation des taux de défaut de remboursement et avoir une incidence négative sur les résultats financiers. De même, une hausse des taux d'intérêt risque de ralentir les ventes de maisons et de freiner la croissance du marché des prêts hypothécaires résidentiels, ce qui pourrait faire obstacle à notre capacité de maintenir nos taux de croissance actuels.

Les risques de crédit et de la contrepartie sont la perte possible suivant la défaillance d'un emprunteur, d'un endosseur, d'un garant ou d'une contrepartie de rembourser un prêt. Il s'agit du risque mesurable le plus important de Fiducie AGF.

Le président ainsi que le chef des finances de Fiducie AGF sont responsables des risques de crédit, et de la révision à de telles participations, alors que le président du conseil et chef de la direction et le chef des finances d'AGF ont un aperçu global des résultats. Une gestion efficace des risques de crédit nécessite des professionnels en services de prêts expérimentés et compétents qui travaillent selon des limites d'emprunt clairement définies.

Nous surveillons les portefeuilles de prêts productifs et non productifs pour évaluer les risques de crédit. Fiducie AGF utilise une approche disciplinée pour l'évaluation des pertes sur prêts, car l'identification rapide des prêts douteux est un objectif de gestion clé.

La récente crise des marchés du crédit a nuí à l'écart traditionnel entre le taux d'une acceptation bancaire et le taux d'emprunt préférentiel. Une réduction continue de l'écart entre ces deux taux entraînera une baisse de la marge nette d'intérêt de Fiducie AGF.

La concurrence des prix sur les marchés des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement peut se traduire par un rétrécissement de la marge nette d'intérêt pour notre secteur de société de fiducie, ce qui nuirait à la rentabilité de la société.

Le financement des activités de prêts de Fiducie AGF dépend surtout de la capacité de la société de fiducie à accéder au marché des certificats de placement garanti (« CPG ») par le biais de sociétés intermédiaires. L'incapacité d'accéder au marché à des taux d'intérêt raisonnables peut empêcher le montage de prêts et causer une érosion des relations d'affaires existantes, les CPG étant peu susceptibles d'être renouvelés à leur échéance.

En outre, un accès plus restreint au marché des CPG peut faire augmenter les taux d'intérêt payés par la société de fiducie pour lui permettre de maintenir sa place au sein du marché des CPG, et lui occasionner des frais supplémentaires.

Le secteur de société de fiducie est également exposé aux fluctuations du marché boursier, car le nantissement pour les prêts investissement garantis comprend des actifs de fonds communs de placement, qui sont très sensibles aux fluctuations du marché boursier. De plus, le secteur de société de fiducie est exposé aux fluctuations du marché de l'habitation, car le nantissement pour les prêts immobiliers garantis comprend surtout des biens immobiliers d'habitation.

#### **Risque de change**

La société s'expose au risque de change surtout du fait qu'elle détient des portefeuilles de valeurs mobilières américaines et internationales au sein des fonds communs de placement gérés. Les variations du cours du dollar canadien vis-à-vis des autres devises feront fluctuer la valeur en dollars canadiens de l'actif géré étranger sur lequel les frais de gestion de la société sont calculés. La société surveille ce risque, car les fluctuations du change peuvent avoir une incidence sur les résultats financiers d'AGF. Toutefois, elle peut, à la discrétion du portefeuilliste, conclure des contrats de change aux fins de couverture pour les valeurs mobilières américaines et internationales au sein de ses fonds.

La société est assujettie à un risque de change à l'égard de ses filiales étrangères intégrées d'Irlande et de Singapour qui fournissent des services de conseils en placement. Ces filiales sont exposées à un risque de monnaie locale négligeable, leurs produits étant calculés en dollars canadiens et les charges en monnaie locale étant relativement peu élevées.

La société est assujettie à un risque de change de par sa participation de 30,9 % dans S&WHL qui est libellée en livres sterling. Dans le bilan, l'investissement est présenté en dollars canadiens et le montant est établi au taux de change applicable à la date du bilan.

#### **Risque de taux d'intérêt**

À l'exception des activités de Fiducie AGF, au 30 novembre 2007, la société n'était pas tellement exposée au risque de variation des taux d'intérêt à l'égard de sa dette à taux variable. En utilisant la moyenne des soldes de prêts impayés, une variation de 1 % des taux d'intérêt variables sur cette dette en 2007 aurait occasionné un changement d'environ 1,6 M\$ des intérêts débiteurs pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007. Puisque les intérêts débiteurs représentent une faible proportion de nos flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, une telle variation des taux d'intérêt n'aurait pas d'effet important sur les résultats d'exploitation de la société ou sur la juste valeur de la dette.

Pour Fiducie AGF, une variation, à la hausse ou à la baisse de 1 % des taux d'intérêt occasionnerait un changement d'environ 2,2 M\$ du montant net des intérêts créditeurs annuels.

L'analyse précédente ne dresse pas une liste exhaustive des risques et des incertitudes à l'égard de notre capacité de mener à bien notre stratégie. Le lecteur doit tenir compte d'autres facteurs de risques potentiels lors de l'évaluation de notre capacité à y parvenir.

#### **Conventions comptables cruciales**

Les conventions comptables font partie intégrante de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. La connaissance de ces conventions comptables est essentielle à la compréhension de nos résultats d'exploitation et de notre situation financière. Nos principales conventions comptables sont présentées à la note 1 des états financiers consolidés. Certaines conventions comptables cruciales exigent que la société pose des hypothèses et fasse des estimations qui influent sur les montants des actifs et des passifs, de même que sur les produits et les charges comptabilisés dans les états financiers. De par leur nature, les estimations sont fondées sur les jugements et sur les renseignements disponibles. Les résultats ou les montants réels peuvent différer des estimations, et la différence peut avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés.

## Modifications des conventions comptables cruciales

- a) Instruments financiers, couvertures et résultat étendu  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a adopté les chapitres ci-après du *Manuel de l'ICCA* : « Résultat étendu » (chapitre 1530), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861) et « Couvertures » (chapitre 3865). L'adoption de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures de même que dans la comptabilisation de certains ajustements transitoires qui ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis conservés ou dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu (« CAERE »), tel qu'il est décrit ci-dessous. Les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

### Résultat étendu

Le chapitre 1530 a introduit le Résultat étendu, qui comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu (« AERE ») de la société. Les AERE incluent les gains et pertes non matérialisés sur les actifs financiers destinés à la vente, l'écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et les variations des justes valeurs marchandes des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Le CAERE est une nouvelle composante des capitaux propres. Les états consolidés de l'évolution des capitaux propres ont remplacé les états consolidés des bénéfices non répartis dans les états financiers de la société. Les états consolidés du résultat étendu ont également été ajoutés aux états financiers de la société.

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Conformément au chapitre 3855, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur la première fois. Les comptabilisations suivantes dépendront du classement de chaque instrument financier. Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés : destinés à la vente, détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés : détenus à des fins de transaction ou autre.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées au bénéfice. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif. Les actifs financiers destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, avec les gains et pertes non matérialisés, y compris les taux de change, dont les variations sont portées aux AERE jusqu'à ce que les actifs financiers soient sortis ou subissent une baisse de valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations des justes valeurs des instruments dérivés sont portées aux résultats, sauf pour les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dont les variations des justes valeurs sont portées aux AERE.

Catégories des actifs et passifs financiers de la société et ajustements transitoires connexes :

Actifs destinés à la vente :

- i) Les placements à court terme incluent, entre autres, les placements dans les fonds communs de placement AGF et les valeurs mobilières qui seront la base de produits commerciaux. Au moment de la transition, des placements totalisant 10,7 M\$ ont été classés comme actifs destinés à la vente le 1<sup>er</sup> décembre 2006, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 3,2 M\$ (2,7 M\$ déduction faite des impôts).
- ii) Les droits conservés dans des titrisations ont été réévalués pour correspondre à leur juste valeur. Au moment de la transition, des droits conservés de 27,7 M\$ ont été classés comme actifs destinés à la vente le 1<sup>er</sup> décembre 2006, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 1,4 M\$ (1,0 M\$ déduction faite des impôts).

Prêts et créances ainsi que passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction :

- i) Les actifs financiers de la société sont les comptes débiteurs et les prêts immobiliers garantis et prêts investissement, et ses passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction sont les dépôts. L'adoption du chapitre 3855 le 1<sup>er</sup> décembre 2006 a occasionné le reclassement de 15,9 M\$ de coûts de transaction liés aux comptes débiteurs et de 1,9 M\$ de frais liés aux comptes créditeurs et charges à payer dans les prêts immobiliers garantis et prêts investissement et les dépôts.

Actifs détenus à des fins de transaction :

Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences du chapitre 3865, sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction, mais les variations des valeurs justes de ces dérivés sont constatées dans les autres revenus. Tous les dérivés détenus à des fins autres que de transaction sont comptabilisés dans les bilans consolidés aux postes « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

### Couvertures

Le chapitre 3865 précise les critères auxquels répondre afin d'appliquer la comptabilité de couverture et la méthode comptable à appliquer à chacune des stratégies de couverture permises. Les instruments dérivés permettent à la société de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et les hausses des charges de rémunération liées

à certaines rémunérations à base d'actions. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Lorsque les instruments dérivés sont utilisés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Si la comptabilité de couverture peut être appliquée, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée des relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit

être inscrite dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été ajusté de 0,025 M\$. Se reporter à la section Dérivés de la note 1 des états financiers consolidés pour les conventions comptables sur la comptabilité de couverture de la société.

*Incidence de l'adoption des chapitres 3855, 3865 et 1530*

Le sommaire des ajustements transitoires constatés au 1<sup>er</sup> décembre 2006 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	30 novembre 2006	Ajustement en raison de l'adoption du chapitre 3855	1 <sup>er</sup> décembre 2006
<b>Actif</b>			
Placements à court terme	10 723 \$	3 271 \$	13 994 \$
Droits conservés dans des titrisations (court et long termes)	27 660	1 352	29 012
Comptes débiteurs	96 031	(15 928)	80 103
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (court et long termes)	2 306 623	3 183	2 309 806
<b>Incidence sur l'actif total</b>		<b>(8 122) \$</b>	
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	2 488 264 \$	(7 074) \$	2 481 190 \$
Instruments dérivés à la valeur de marché	–	(3 754)	(3 754)
Impôts sur les bénéfices futurs	230 305	998	231 303
Comptes créditeurs et charges à payer	160 259	(1 900)	158 359
<b>Incidence sur le passif total</b>		<b>(11 730)</b>	
<b>Capitaux propres</b>			
Écart de conversion des devises	159	(159)	–
Bénéfices non répartis	565 576	(25)	565 551
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans les établissements autonomes	–	159	159
Gain non matérialisé sur les actifs destinés à la vente	–	3 633	3 633
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	–	3 792	3 792
<b>Incidence sur les capitaux propres</b>		<b>3 608</b>	
<b>Incidence sur le passif et les capitaux propres</b>		<b>(8 122) \$</b>	

b) Montant net des intérêts créditeurs des activités de société de fiducie  
À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2006, la présentation du bénéfice du secteur des activités de société de fiducie a été modifiée pour rendre compte du montant net des intérêts débiteurs sur les dépôts et des autres intérêts débiteurs au poste « Intérêts créditeurs, montant net » (note 19 des états financiers consolidés). Les périodes correspondantes présentées ont été retraitées. Les intérêts créditeurs et les revenus de placement ont été reclassés en étant virés du poste « Frais d'administration, intérêts créditeurs et autres produits »,

alors que les autres intérêts débiteurs ont été reclassés en étant virés du poste « Intérêts débiteurs sur les dépôts de la société de fiducie » et du poste « Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ».

c) Ventilation du prix d'achat et amortissement des immobilisations incorporelles  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »). La ventilation du prix d'achat relatif à cette opération comportait un degré considérable de jugement en vue de déterminer les justes valeurs attribuées aux immobilisations incorporelles à

l'acquisition. La détermination de ces justes valeurs comportait l'utilisation d'analyses des flux de trésorerie actualisés, de marges futures estimatives, de l'actif géré prévu et de la croissance prévue du marché.

La détermination de la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles, soit les contrats avec des clients, comprend les taux de rachat historiques de l'actif géré et les jugements afférents à l'applicabilité de ces taux dans l'avenir. Selon ces facteurs, la durée de vie utile estimative des contrats avec des clients acquis est de sept ans; par conséquent, les contrats avec des clients seront amortis selon la méthode linéaire sur sept ans. Les contrats de gestion, les marques de commerce et l'écart d'acquisition ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés pour une ventilation détaillée de la juste valeur de l'actif net acquis.

**d) Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction**

Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») de l'ICCA a publié le CPN-166, « Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction ». Cet abrégé vise à clarifier l'application des directives comptables liées aux coûts de transaction suivant l'acquisition d'actifs et passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction. Notamment, il exige l'application d'une même convention comptable à tous les instruments financiers semblables non classés comme étant détenus à des fins de transaction, mais permet l'utilisation d'une méthode différente aux instruments financiers qui ne sont pas semblables. Le CPN-166 entre en vigueur pour la société le 30 novembre 2007 et doit être appliqué rétroactivement aux coûts de transaction comptabilisés conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Notre pratique comptable actuelle à l'égard des coûts de transaction est conforme à cette norme.

Les coûts de transaction liés aux titres détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs destinés à la vente sont capitalisés. Les coûts de transaction liés aux actifs détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux dépôts sont en règle générale capitalisés et ensuite amortis selon la méthode de l'intérêt effectif.

**Impôts sur les bénéfices**

La société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et passifs d'impôts futurs tiennent compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, et sont calculés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les actifs et les passifs d'impôt futurs seront réalisés ou acquittés. L'incidence

d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est imputée aux résultats de la période durant laquelle le changement est pratiquement mis en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où l'on estime que leur réalisation est plus probable qu'improbable.

**Commissions de vente reportées**

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des FR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR (soit entre trois et sept ans). La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur les produits futurs prévus non actualisés.

**Immobilisations corporelles et logiciels**

Les immobilisations corporelles et logiciels, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les logiciels, les améliorations locatives et le matériel assujéti à un contrat de location-acquisition, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs suivants :

Mobilier et matériel	20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Logiciels	amortissement linéaire sur trois ans

**Immobilisations incorporelles à durée de vie limitée**

Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, qui comprennent les contrats avec des clients et les relations clients, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé selon la méthode linéaire sur 7 à 15 ans sur la durée de vie utile estimative de ces actifs.

**Dépréciation d'actifs à long terme**

La dépréciation d'actifs à long terme est constatée lorsque, en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances, la valeur comptable de l'actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

**Écart d'acquisition, contrats de gestion et marques de commerce**

Le coût des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le coût des prises de participation comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables acquis, notamment les contrats de gestion et autres immobilisations incorporelles identifiables. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion et les marques de commerce ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition, les contrats de gestion et les marques de commerce ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. L'écart d'acquisition est affecté à l'unité d'exploitation concernée. L'existence d'une dépréciation est repérée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque l'existence d'une dépréciation est repérée, cette dernière est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur établie selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de l'unité d'exploitation. Aux 30 novembre 2007 et 2006, la société avait effectué son test annuel de dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition, des contrats de gestion et des marques de commerce. Aucune dépréciation n'a dû être comptabilisée par suite de ce test.

### Prêts immobiliers garantis et prêts investissement

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus, sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque le prêt est classé comme douteux. Les paiements du capital des prêts immobiliers garantis et prêts investissement dus à la société dans les douze mois suivant la date du bilan sont classés dans l'actif à court terme.

Les frais liés au montage des prêts sont considérés comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportés et amortis dans les intérêts créditeurs sur la durée prévue des prêts.

### Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts est constituée de provisions spécifiques liées aux prêts douteux, et de provisions générales. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes inhérentes non identifiées du portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation tient compte des facteurs de crédit particuliers au portefeuille, des facteurs économiques d'ordre général et de la présence géographique. Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables dont la valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation estimative.

### Prêts douteux

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours, ou dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Au cours des périodes subséquentes, le recouvrement de montants auparavant radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont

portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur prêts dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il ne subsiste plus de doute raisonnable relativement à la possibilité de recouvrement du capital ou des intérêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts douteux sont constatés seulement à leur encaissement après que la provision spécifique pour pertes eut été entièrement reprise et à condition qu'il ne subsiste plus de doute sur la recouvrabilité du capital.

### Rémunération et autres paiements à base d'actions

La société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 14 des états financiers consolidés. La société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. La juste valeur de la rémunération à base d'actions, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options, est imputée sur la période d'acquisition de droits au bénéfice net avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

En outre, la société offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les employés peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel à l'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF (les « actions de catégorie B ») par retenues sur salaire. La société verse des cotisations égales à un pourcentage de ces montants. Les cotisations de la société sont acquises immédiatement et imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle la cotisation est versée.

La société offre un régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UAPR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UALR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la probabilité de satisfaire le critère de rendement, de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

Au cours de l'exercice, la société a instauré un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour les administrateurs externes, en vertu duquel ces derniers peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. Ces unités sont acquises immédiatement et les charges de rémunération et les passifs connexes sont imputés au bénéfice net de la période au cours de laquelle les unités sont attribuées.

En 2007, la société a instauré un programme de couverture afin de fixer les charges de rémunération liées aux UAPR et aux UALR. Se reporter à la note 14 c) des états financiers consolidés pour plus de détails.

### Comptabilisation des titrisations

La société a titrisé des prêts de régimes d'épargne-retraite (« RER ») en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Pour qu'une titrisation soit traitée comme une vente, la société doit abandonner le contrôle sur les créances titrisées. Le contrôle est abandonné si les actifs titrisés sont isolés par rapport à la société et à ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre, et si la société touche une contrepartie autre que le droit de bénéficiaire sur les actifs cédés.

Pour déterminer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs en se fondant sur les estimations du montant d'intérêt qui sera perçu sur les actifs titrisés, le rendement versé aux épargnants, la partie des actifs titrisés qui sera payée d'avance avant l'échéance prévue, les pertes de crédit prévues, les frais de gestion des actifs et le taux d'actualisation à appliquer à ces flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent différer sensiblement de ceux estimés par la direction. Si les flux de trésorerie réels sont différents de l'estimation faite par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes à la titrisation constatés dans les résultats seront ajustés. La note 2 des états financiers présente d'autres informations relatives aux titrisations et leur incidence sur le bilan et l'état des résultats.

### Éléments AGF

En novembre 2005, la société a lancé Éléments AGF, qui consiste en cinq portefeuilles diversifiés de fonds de fonds. Si un portefeuille Éléments AGF n'arrive pas à égaler ou à dépasser son indice repère personnalisé sur une période de trois ans, chaque épargnant recevra jusqu'à 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans.

La société inclut dans les autres passifs jusqu'à concurrence de 30 points de base par année de l'actif géré de chaque épargnant, compte tenu des rachats, jusqu'à la fin de la période de mesure de trois ans de chaque placement fait par cet épargnant. À ce moment-là, si les rendements touchés par un épargnant donné atteignent ou dépassent ceux de l'indice repère personnalisé, la société constatera la totalité du montant à titre de produits tirés des frais de gestion. Si les rendements réels touchés par un épargnant donné n'atteignent pas ceux de l'indice repère personnalisé, un montant correspondant sera remis à l'épargnant sous forme de parts supplémentaires. Au 30 novembre 2007, la société a comptabilisé des passifs de 6,1 M\$ (1,6 M\$ en 2006).

### Nouvelles normes comptables à venir

#### **Capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'ICCA a ajouté de nouveaux chapitres au *Manuel de l'ICCA* : « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour la société le 1<sup>er</sup> décembre 2007.

Le chapitre 1535 exige que la société fournisse des informations sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, de même que des données quantitatives sur son capital. La société doit indiquer si elle est conforme aux exigences afférentes au capital et, dans la négative, l'incidence de cette inapplication.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisant et améliorant les obligations d'information, et reprenant telles quelles les règles de présentation inchangées. Ces nouveaux chapitres accordent une importance accrue à la communication de l'information sur la nature et la portée des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont la société gère ces risques.

### Contrôles et procédures

#### **Contrôles et procédures de communication de l'information**

Conformément à la norme multilatérale 52-109, le chef de la direction et le chef des finances doivent attester qu'ils sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et des procédures de communication de l'information et de concevoir de tels contrôles et procédures (ou de faire concevoir sous leur supervision de tels contrôles et procédures) de sorte que l'information financière à l'égard d'AGF, y compris ses filiales consolidées, leur soient communiquée et qu'ils aient évalué l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information d'AGF à la fin de l'exercice visé dans ces documents annuels. Après avoir évalué l'efficacité des contrôles et des procédures de communication de l'information d'AGF, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu qu'ils étaient conformes aux normes en vigueur.

#### **Changements concernant le contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Conformément à la norme multilatérale 52-109, le chef de la direction et le chef des finances doivent également attester qu'ils sont responsables des contrôles internes à l'égard de l'information financière (ou les ont fait concevoir sous leur supervision). Les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont conçus afin de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes, conformément aux PCGR du Canada. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2007, aucun changement n'a été apporté aux contrôles et procédures d'AGF et aux autres procédures qui comprennent son contrôle interne à l'égard de l'information financière qui ont été touchées de façon appréciable, ou qui raisonnablement peuvent toucher de façon appréciable, le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'AGF.

#### **Changements concernant le système de technologie de l'information**

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, nous avons converti notre grand livre général et notre système de rapports financiers au progiciel Multiview Financials Software. La conversion a été bien réussie.

## Résultats d'exploitation consolidés

Les résultats d'exploitation consolidés de la société pour les exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Produits</b>			
Secteur de gestion de placements	674,6 \$	537,0 \$	25,6 %
Secteur de société de fiducie	97,2	65,0	49,5 %
Autres	8,5	5,2	63,5 %
	<b>780,3</b>	607,2	28,5 %
<b>Charges</b>			
Secteur de gestion de placements	375,7	326,1	15,2 %
Secteur de société de fiducie	47,4	32,6	45,4 %
	<b>423,1</b>	358,7	18,0 %
<b>BAIIA<sup>1</sup> (activités poursuivies)</b>	<b>357,2</b>	248,5	43,7 %
Amortissement	123,8	131,4	(5,8) %
Intérêts débiteurs	9,9	3,3	200,0 %
Part des actionnaires sans contrôle	0,9	–	n.s.
Impôts sur les bénéfices	46,7	11,7	299,2 %
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies</b>	<b>175,9 \$</b>	102,1 \$	72,3 %
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts	–	13,3	
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	(2,1)	–	
Gain (perte) à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	4,7	(2,9)	
<b>Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts<sup>2</sup></b>	<b>0,2</b>	0,2	
<b>Bénéfice net</b>	<b>178,7 \$</b>	112,7 \$	58,6 %
<b>Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué</b>	<b>1,93 \$</b>	1,14 \$	69,3 %

<sup>1</sup> Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

<sup>2</sup> Le 30 avril 2007, la société a vendu la totalité d'Investmaster. Par conséquent, les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées, et les états financiers présentés antérieurement ont été retraités à titre d'activités abandonnées.

### Résultats des activités poursuivies

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, les produits consolidés ont augmenté de 28,5 % par rapport à 2006. Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 25,6 %, surtout du fait que l'actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement a progressé de 22,7 %. De plus, l'actif géré de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis a augmenté de façon considérable. Ces gains ont été en partie contrebalancés par la baisse des bénéfices sur les commissions de vente reportées en raison du nombre moins élevé des rachats de fonds communs de placement comportant des FR. Les produits du secteur de société de fiducie ont crû de 49,5 % pour l'exercice 2007 par rapport à 2006, appuyés par la forte hausse des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement. D'autres bénéfices, représentés par notre participation dans S&WHL, ont été plus élevés en 2007 qu'en 2006, en raison du rendement solide de S&WHL.

Les charges ont augmenté de 18,0 % pour l'exercice 2007 en regard de 2006, les charges afférentes aux secteurs de gestion de placements et de société de fiducie ayant augmenté sur douze mois. Les charges afférentes au secteur de gestion de placements ont été plus élevées en raison d'une augmentation des commissions de suivi et des charges de rémunération, contrebalancés par une baisse des frais de conseils en placement. L'augmentation dans le secteur de société de fiducie est attribuable à la hausse du volume des activités et l'augmentation des dépenses déployées dans le but de soutenir la croissance.

L'incidence des produits et des charges a fait augmenter le BAIIA de 43,7 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 par rapport à l'exercice 2006, tous les secteurs d'activités ayant contribué à cette croissance sur douze mois.

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, les charges d'amortissement ont diminué de 5,8 % par rapport à l'exercice 2006. La baisse est attribuable au fait que certains contrats avec des clients ont été entièrement amortis depuis 2006.

L'amortissement des commissions de vente reportées du secteur de gestion de placements a représenté 108,0 M\$ (108,2 M\$ en 2006) du total des charges d'amortissement.

Les intérêts débiteurs sont passés de 3,3 M\$ pour l'exercice 2006 à 9,9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007. Cette hausse est principalement attribuable à une augmentation du solde moyen de notre facilité de crédit à terme renouvelable et à la majoration des taux d'intérêt durant l'exercice 2007 par rapport à 2006. Cette hausse sur douze mois de 104,0 M\$ de notre facilité de crédit à terme renouvelable est principalement attribuable à une augmentation des investissements dans le secteur de société de fiducie de 86,5 M\$, à l'acquisition de Highstreet, au rachat d'actions de catégorie B et à la hausse de notre dividende.

Notre taux d'imposition effectif pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 était de 20,9 %, contre 10,2 % pour l'exercice 2006. Les impôts sur les bénéfices pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 se sont élevés à 46,7 M\$, contre 11,7 M\$ en 2006. Les impôts sur les bénéfices pour 2007 comprenaient un recouvrement d'impôts de 2,4 M\$ attribuable à la baisse du taux d'imposition fédéral canadien, passant de 19,0 % à 18,5 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2011, pratiquement en vigueur en juin 2007. Les impôts sur les bénéfices pour 2006 comprenaient une réduction de 15,9 M\$ attribuable à l'incidence de la baisse du taux d'imposition fédéral canadien pratiquement en vigueur en juin 2006.

L'énoncé économique 2007 du ministère des Finances du 30 octobre 2007 proposait une réduction du taux d'imposition fédéral des bénéfices des sociétés, passant de 18,5 % à 15 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le 13 décembre 2007, cette modification était pratiquement en vigueur. Par conséquent, pour l'exercice 2008, les charges d'impôts seront réduites de 19,3 M\$.

L'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 175,9 M\$ en 2007, contre 102,1 M\$ pour l'exercice précédent. Le résultat de base par action tiré des activités poursuivies s'est élevé à 1,96 \$ par action en 2007, contre 1,15 \$ par action en 2006. Le résultat dilué par action tiré des activités poursuivies s'est élevé à 1,93 \$ par action en 2007, contre 1,14 \$ par action en 2006.

### Résultats des activités abandonnées

Le 30 avril 2007, la société a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$ et une contrepartie conditionnelle supplémentaire qui pour l'heure ne peut être déterminée. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur totalisant 1,8 M\$ exigibles les 30 avril 2009 et 2010 respectivement. La contrepartie conditionnelle est payable à la société en 2009 et 2010 si le fonds de roulement et les produits d'Investmaster atteignent certains niveaux. Par conséquent, nous avons enregistré un gain découlant de la vente de 4,7 M\$ et les activités d'Investmaster ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées en vertu des PCGR du Canada. Les exercices précédents ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

En 2006, la société a enregistré une perte déduction faite des impôts de 2,9 M\$ relative aux ajustements ultérieurs au prix final de vente d'Unisen.

### Bénéfice net

Le bénéfice net s'est établi à 178,7 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, comparativement à 112,7 M\$ pour l'exercice 2006. Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1<sup>er</sup> mars 2007, dans le cadre de la dissolution de ces SC, la société a racheté le solde des frais de placement futurs payables par la société à ces SC ou a racheté les parts en circulation pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts).

L'exercice terminé le 30 novembre 2006 comprenait un bénéfice hors trésorerie de 13,3 M\$ au remboursement de la dette. En 2006, la société a conclu une entente avec Multi-Fund Management Inc. en vue de mettre fin à ses obligations à l'égard de la fiducie pour une contrepartie en espèces de 3,4 M\$.

Pour une analyse plus approfondie des produits et des charges, se reporter aux sections pertinentes de chaque secteur d'exploitation. Une analyse des résultats du quatrième trimestre de 2007 en regard des résultats de la période correspondante de 2006 figure à la section « Analyse du quatrième trimestre ».

### Rendement des capitaux propres

Le rendement des capitaux propres a augmenté de 46,2 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 par rapport à l'exercice 2006, passant de 11,9 % en 2006 à 17,4 % en 2007, suivant la hausse des bénéfices tirés des activités poursuivies.

### Perspectives

L'exercice 2007 a été très fructueux du côté financier et aussi et surtout du côté de la croissance de l'actif géré du secteur de gestion de placements et de la croissance des actifs en prêts du secteur de société de fiducie. Le début de l'exercice 2008 est marqué par la volatilité extrême des marchés. Le dollar canadien a enregistré des niveaux record par rapport au dollar américain et les marchés du crédit se resserrèrent à l'échelle mondiale, en raison de participations aux marchés américains des prêts hypothécaires à risque élevé.

Notre croissance durant l'exercice 2007 nous a permis d'atténuer ces événements. Bien que ceux-ci soient susceptibles de ralentir la croissance connue en 2007, ils représentent également des occasions dont chacun de nos secteurs tireront profit afin d'assurer une croissance continue.

Nos perspectives à l'égard des secteurs d'exploitation sont présentées dans les sections pertinentes.

## Résultats des secteurs d'exploitation

La société présente les résultats de trois secteurs d'exploitation : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion et de conseils en placement et effectue la gestion et le placement des produits et des services d'investissement d'AGF, notamment en ce qui a trait aux fonds communs de placement de détail et aux services de conseils en placement aux comptes institutionnels et aux particuliers bien nantis. Le secteur des activités de société de fiducie offre une vaste gamme de services et produits en fiducie, y compris les CPG, les prêts immobiliers garantis et les prêts investissement. Le secteur Autres englobe les résultats de S&WHL, qui sont comptabilisés à la valeur de consolidation, et les intérêts débiteurs sur notre dette courante. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent des produits et services distincts.

## Activités de gestion de placements

### Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie

AGF participe activement au marché canadien de la gestion de placements, où de nombreux fournisseurs, canadiens et étrangers, se livrent une vive concurrence. Bien que l'industrie canadienne des fonds communs de placement soit en voie de devenir un marché établi, des occasions de croissance sont présentes. Notre position à titre de concepteur indépendant de fonds sans conflit avec les réseaux de distribution nous aidera à tirer parti de l'évolution de l'industrie.

AGF est également en voie de se tailler une réputation internationale en tant que fournisseur dans le domaine de la gestion de placements institutionnels. Notre réussite dans ce secteur a contribué à la croissance de 56,0 % de l'actif géré de nos comptes institutionnels pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007. L'acquisition de Highstreet le 1<sup>er</sup> décembre 2006 représente 39,3 % de cette croissance, le reste est attribuable à la croissance interne par le biais de nouveaux mandats et du rendement des placements. Nous pensons que la consolidation de notre réputation et de nos relations avec les institutions internationales servira de tremplin à notre croissance future.

Notre secteur des activités de gestion de placements offre des produits et services dans un contexte de gestion globale du patrimoine, notamment les fonds communs de placement, les programmes d'actif géré, les services institutionnels et la gestion de particuliers bien nantis. Nos produits sont offerts par l'entremise de divers réseaux, notamment les conseillers, les planificateurs financiers, les courtiers, les banques, les compagnies d'assurance-vie et les sociétés d'experts-conseils.

Durant l'exercice 2007, les ventes de fonds internationaux ont été solides. La levée des restrictions relatives au contenu étranger des comptes de retraite et la reconnaissance de la valeur de la diversification géographique par les épargnants ont contribué à cette tendance. Récemment, le dollar canadien s'est apprécié et les

marchés boursiers ont été volatils en raison des défis à relever dans les marchés du crédit. Ainsi, l'intérêt grandissant pour les fonds internationaux a marqué un temps d'arrêt. Cependant, nous estimons qu'au fur et à mesure que les marchés se consolident, les ventes de fonds internationaux se redresseront, et AGF est bien positionnée pour en tirer parti.

### Stratégie du secteur de gestion de placements

Au cours des deux derniers exercices, nous avons indiqué que notre priorité principale était de continuer d'améliorer notre modèle axé sur le client au sein de notre secteur de gestion de placements qui dessert les marchés des fonds communs de placement de détail, des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Dans cette perspective, nous avons maintenu un niveau élevé de communication avec nos clients et raffiné nos relations d'affaires avec les conseillers. Pour le marché des fonds communs de placement de détail, nous avons élaboré une stratégie d'engagement envers le client qui définit notre façon d'interagir avec nos clients et qui nous permet de leur offrir des services prévisibles. Nous avons mis en place un programme d'évaluation de communication avec le conseiller qui sert à déterminer la qualité de notre impact. Nous avons également profité de notre programme de gestion des activités et de notre système de gestion des relations-clients pour déterminer si la communication avait été suffisante et si les activités avaient été engagées de manière efficace. Pour l'exercice 2007, ces efforts constants nous ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- > Nos ventes nettes se sont largement améliorées. En 2007, nous avons enregistré des ventes nettes de 2,4 G\$, ce qui représente un progrès fulgurant par rapport aux 0,4 G\$ de l'exercice précédent.
- > Au Gala canadien du placement 2007, trois de nos fonds ont de nouveau remporté des prix :
  - > Catégorie d'actions européennes AGF : a remporté le prix Meilleur fonds d'actions européennes pour la deuxième année consécutive. Il s'agit de la cinquième fois depuis 2001.
  - > Fonds de marchés en émergence AGF : a remporté le prix Meilleur fonds d'actions des marchés naissants pour la troisième année consécutive.
  - > Fonds de métaux précieux AGF : a remporté le prix Meilleur fonds d'actions de métaux précieux pour la deuxième année consécutive. Il s'agit de la troisième fois depuis 2001.

- > Lipper, une société qui classe les fonds communs de placement, a accordé des prix aux fonds AGF ci-dessous en raison de leurs rendements rajustés en fonction du risque toujours solides :
  - > Catégorie Direction Chine AGF : meilleur rendement sur cinq ans dans la catégorie des actions asiatiques sauf Japon
  - > Catégorie mondiale Services financiers AGF : meilleur rendement sur cinq ans dans la catégorie des fonds du secteur des services financiers
  - > Fonds canadien équilibré AGF : meilleur rendement sur un an dans la catégorie des fonds canadiens équilibrés et à revenu
  - > Fonds de métaux précieux AGF : meilleur rendement sur cinq ans dans la catégorie des fonds du secteur des métaux précieux
  - > Fonds de ressources canadiennes AGF : meilleur rendement sur dix ans dans la catégorie des fonds du secteur des ressources naturelles
- > Nous avons lancé avec succès plusieurs produits cette année, dont le Fonds mondial de dividendes AGF et le Superportefeuille de croissance équilibrée Harmony, et ajouté des caractéristiques novatrices au sein de notre gamme de fonds communs de placement actuelle en offrant des distributions en espèces sur certains fonds.

Les priorités stratégiques de nos activités de gestion de placements pour 2008 comprennent :

- > mettre l'accent sur l'excellence prévisible dans les trois activités de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits;
- > promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux dans de multiples réseaux;
- > réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne.

### Mettre l'accent sur trois activités de base

Nous visons à offrir l'excellence prévisible dans trois activités de base : gestion de placements, gestion des relations et gestion des produits.

#### Gestion de placements

Grâce à un personnel compétent, des outils adéquats et un fort accent mis sur la gestion de fonds par le biais d'équipes solides, ainsi que sur la recherche et l'analyse fondamentale rigoureuse, nous pensons pouvoir maintenir des rendements solides à long terme.

Le rendement de nos placements est soutenu par notre présence au sein des marchés internationaux. Outre nos experts en placements en poste à différents endroits au Canada, nous possédons des bureaux de gestion de placements à Dublin et à Singapour.

#### Gestion des relations

Nous avons choisi de faire appel à des réseaux de distribution indépendants. Selon nous, le modèle de distribution de conseils indépendants est intéressant.

Nous nous concentrons sur l'exécution efficace de notre stratégie de distribution multiréseaux et avons maintenant des plans tactiques en place pour trois grandes catégories de distribution : conseillers, comptes nationaux et comptes institutionnels. Pour chacun de ces réseaux, nous visons à faciliter les relations d'affaires avec AGF.

#### Gestion des produits

Notre stratégie axée sur le client consiste à être à l'écoute des conseillers en développant et en commercialisant des produits qui répondront à leurs besoins. Cette approche a été reconnue lors du Gala canadien du placement 2006 au cours duquel AGF a obtenu une mention honorable dans la catégorie de commercialisation pour son matériel de marketing pour Éléments. Lancé en novembre 2005, Éléments est un exemple de produit parfaitement personnalisé en fonction des besoins des conseillers. L'actif d'Éléments s'élève à plus de 2 G\$ en regard de son lancement. Il s'agit d'un des lancements de produits parmi les plus réussis de l'histoire d'AGF.

Durant l'exercice 2007, nous avons présenté des caractéristiques novatrices en ajoutant les séries T et V à plusieurs de nos fonds, offrant aux épargnants les avantages du report d'impôts et le versement de distributions de 8 % et de 5 % par année respectivement, payées mensuellement. Le Fonds mondial de dividendes AGF a été lancé à la demande des conseillers pour rehausser la diversification mondiale et réduire la volatilité des portefeuilles de leurs clients. Enfin, début janvier 2008, nous avons lancé trois nouveaux fonds quantitatifs gérés par Highstreet.

#### Promouvoir les compétences en gestion de placements internationaux

AGF offre à ses clients une gamme de produits solide et des solutions de rechange en matière d'investissement diversifiées. Nous excellons particulièrement dans le domaine de la gestion de placements internationaux et avons su commercialiser avec succès notre savoir-faire en gestion de patrimoine auprès de clients institutionnels internationaux. Ces accomplissements ont contribué à la croissance de 56,0 % de l'actif géré des comptes institutionnels pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007. Notre gamme de produits comprend quelques produits primés. Les fonds internationaux suivants ont remporté des prix au Gala canadien du placement 2007 :

- > Catégorie d'actions européennes AGF a remporté le prix Meilleur fonds d'actions européennes pour la cinquième fois depuis 2001;
- > Fonds de marchés en émergence AGF a remporté le prix Meilleur fonds d'actions des marchés naissants pour la troisième année consécutive.

Les connaissances approfondies de notre équipe internationale de gestion de placements créent des occasions; les marchés en émergence en sont un exemple parfait. Alors que les économies des marchés émergents continuent d'améliorer leurs structures, nous croyons que les Canadiens considéreront de plus en plus les marchés en émergence comme un moyen de diversification et d'obtention de rendements adéquats. AGF est bien positionnée pour cette tendance, car elle possède des produits attrayants.

## Réaliser des acquisitions stratégiques pour soutenir la croissance interne

Notre croissance interne sera soutenue par des acquisitions au sein du secteur de gestion de placements. Nous appliquons une méthode disciplinée en matière d'acquisitions. AGF cible un rendement du capital investi après impôts à long terme supérieur à 15 % par année. Nous recherchons des participations avantageuses sur les plans financier et stratégique, comme ce fut le cas avec Highstreet.

### Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, AGF a mené à bien l'acquisition de 79,9 % de Highstreet Partners Limited, propriétaire à part entière de Highstreet Asset Management Inc., une firme-conseil en valeurs située à London (Ontario), dont l'actif géré s'élevait à 4,8 G\$. Highstreet fait maintenant partie de GGAL et Robert Badun, ancien chef de la direction de Highstreet, a été nommé président de GGAL. Robert Badun travaille maintenant en collaboration avec le Groupe de sociétés AGF dans le but de maximiser les stratégies de croissance avec les activités des comptes institutionnels et des particuliers bien nantis. Avec cette stratégie, AGF profitera du style quantitatif unique de Highstreet qui a fait ses preuves. En outre, cette stratégie renforcera les produits uniques offerts par les trois autres plates-formes de GGAL : Gestion des investissements Magna Vista à Montréal, Doherty & Associates à Ottawa et Cypress Capital Management à Vancouver, et permettra de mettre à profit les compétences en gestion de placements de FAGFI, d'AGFIA et d'Asie dans un cadre institutionnel.

Ce projet stratégique a été mis en place et devrait inclure les priorités suivantes :

- > réaliser des synergies avec d'autres sociétés d'AGF, comme le met en évidence l'ajout de trois nouveaux fonds quantitatifs (Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations AGF, Fonds mondial équilibré à revenu élevé AGF et Fonds mondial à revenu élevé AGF) en janvier 2008 qui seront gérés par Highstreet à la famille de fonds communs de placement AGF;
- > produire un rendement des placements constant grâce à une force de vente institutionnelle internationale.

### Actif géré

Le secteur de gestion de placements d'AGF tire ses produits principalement des frais de gestion et de conseils. Le montant des frais de gestion et de conseils dépend du niveau et de la composition de l'actif géré (l'actif géré correspond à la valeur liquidative de chaque fonds). En vertu des contrats de gestion et de conseils en placement qu'AGF a conclus avec chaque fonds commun de placement, la société reçoit des frais mensuels fondés sur un pourcentage déterminé de la valeur liquidative quotidienne moyenne de chaque fonds. De plus, nous touchons des frais sur l'actif géré de nos comptes institutionnels et de nos particuliers bien nantis. Par conséquent, le niveau de l'actif géré influe considérablement sur les résultats financiers. Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré global au cours des exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006 :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début de l'exercice	26 857 \$	22 209 \$	20,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	6 802	4 686	45,2 %
Rachats de fonds communs de placement	(4 392)	(4 249)	3,4 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	2 410	437	
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	785	4 211	(81,4)%
Actif géré de fonds communs de placement à la fin de l'exercice	30 052 \$	26 857 \$	11,9 %
Actif géré de comptes institutionnels <sup>1</sup>	19 822	12 704	56,0 %
Actif géré de particuliers bien nantis <sup>1</sup>	3 869	3 210	20,5 %
Actif géré global à la fin de l'exercice	53 743 \$	42 771 \$	25,7 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement de l'exercice	29 606 \$	24 129 \$	22,7 %

<sup>1</sup> Les actifs de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis étaient auparavant regroupés.

L'actif géré de fonds communs de placement a augmenté de 11,9 % grâce à des ventes nettes solides de 2,4 G\$ et à l'appréciation de la valeur du marché en 2007. L'actif géré de comptes institutionnels a augmenté de 7,1 G\$, soit 56,0 %, grâce au rendement des placements, à de nouveaux mandats et à l'acquisition de Highstreet. L'actif géré de particuliers bien nantis a augmenté de 20,5 %. Ces augmentations ont entraîné une hausse de l'actif géré global de 11,0 G\$, soit 25,7 %, par rapport à 2006.

### Rendement des placements

Le rendement du marché boursier influe sur le niveau de l'actif géré. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) et l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) ont chuté de 5,6 % et de 4,1 % respectivement, tandis que l'indice composé S&P/TSX a augmenté de 10,0 %. La plus-value marchande globale de l'actif géré de fonds communs de placement déduction faite des frais divisée par la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007 s'est élevée à 2,7 %.

L'incidence de la dépréciation du dollar américain vis-à-vis du dollar canadien sur la valeur marchande des fonds communs de placement AGF depuis le 30 novembre 2006 a entraîné une diminution de l'actif géré d'environ 0,9 G\$.

De concert avec la hausse du marché boursier, la plus-value marchande, déduction faite des frais de gestion, a entraîné une augmentation de 0,8 G\$ de l'actif géré de fonds communs de placement depuis le 30 novembre 2006. Pour les deux ans terminés

le 30 novembre 2007, 78 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane. Pour les cinq ans terminés le 30 novembre 2007, 75 % de l'actif géré classé a enregistré un rendement au-dessus de la médiane.

La composition de l'actif géré de fonds communs de placement de la société se résume comme suit :

Pourcentage de l'actif géré global aux 30 novembre	2007	2006
Fonds d'actions canadiens	37,1 %	37,9 %
Fonds d'actions américains et internationaux	40,6 %	39,0 %
Fonds équilibrés canadiens	8,0 %	9,4 %
Fonds équilibrés américains et internationaux	2,7 %	2,3 %
Fonds à revenu fixe canadiens	9,3 %	9,5 %
Fonds à revenu fixe internationaux	2,3 %	1,9 %
	<b>100,0 %</b>	100,0 %

La composition de l'actif géré influe directement sur nos produits. En règle générale, les frais de gestion payés pour les fonds d'actions sont supérieurs à ceux payés pour les fonds à revenu fixe, et les frais de gestion payés pour les fonds internationaux sont supérieurs à ceux payés pour les fonds canadiens.

### Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Produits</b>			
Frais de gestion et de conseils	646,5 \$	507,5 \$	27,4 %
Frais de vente reportés	20,4	25,5	(20,0)%
Revenus de placement et autres produits	7,7	4,0	92,5 %
	<b>674,6</b>	537,0	25,6 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	190,2	173,2	9,8 %
Commissions de suivi	169,6	125,3	35,4 %
Frais de conseils en placement	15,9	27,6	(42,4)%
	<b>375,7</b>	326,1	15,2 %
BAIIA <sup>1</sup>	298,9	210,9	41,7 %
Amortissement	122,2	130,3	(6,2)%
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	<b>176,7 \$</b>	80,6 \$	119,2 %

1 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Produits

Les produits du secteur de gestion de placements ont augmenté de 25,6 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

### Frais de gestion et de conseils

L'augmentation de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement s'est élevée à 22,7 % au cours de l'exercice 2007 et a directement contribué à la hausse de 27,4 % du montant net des frais de gestion et de conseils par rapport à la même période l'an dernier. De plus, l'acquisition de Highstreet le 1<sup>er</sup> décembre 2006 a contribué à l'augmentation sur douze mois, conjuguée à une hausse de 56,0 % de l'actif géré de comptes institutionnels sur douze mois.

Les produits tirés des frais de gestion et de conseils pour l'exercice 2007 sont comptabilisés déduction faite des frais de placement versés aux sociétés en commandite et aux autres entités de financement indépendantes qui représentent 8,5 M\$ (10,3 M\$ en 2006).

### Frais de vente reportés

Nous avons touché des frais de vente reportés au rachat de titres comportant des frais de vente reportés éventuels, pour lesquels nous avons financé les commissions de vente aux courtiers. Les frais de vente reportés correspondent généralement à 5,5 % du prix de souscription initial des titres de fonds, si ceux-ci sont rachetés au cours des deux premières années, et diminuent jusqu'à néant après sept ans. Les produits tirés des frais de vente reportés fluctuent selon le niveau des rachats, l'âge de l'actif racheté et la part des rachats liés aux actifs comportant des frais de vente reportés. En 2007, les produits tirés des frais de vente reportés ont diminué de 20,0 % en regard de 2006, en raison des baisses des taux de rachat des fonds communs de placement avec frais de vente reportés qui sont détenus depuis moins de sept ans.

### Revenus de placement et autres produits

Les revenus de placement et autres produits ont augmenté de 92,5 % pour l'exercice 2007 par rapport à 2006, surtout en raison de la hausse des intérêts créditeurs relatifs aux dépôts à court terme.

## Charges

Les charges du secteur de gestion de placements ont augmenté de 15,2 % par rapport à l'exercice précédent. Les variations au sein des postes se résument comme suit :

### Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les charges afférentes aux frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont augmenté de 17,0 M\$, soit 9,8 %, en 2007 par rapport à 2006. Cette hausse se résume comme suit :

(en millions de dollars)	2007
Diminution des charges découlant	
de la prise en charge des frais liés aux fonds	(4,2)\$
Augmentation des charges de rémunération	11,3
Charges liées à Highstreet	
(acquisition de Highstreet le 1 <sup>er</sup> décembre 2006)	8,1
Augmentation des charges diverses	1,8
	<b>17,0 \$</b>

Les variations au sein des postes entre les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

- > Les charges découlant de la prise en charge des frais sont inférieures vu l'augmentation de notre actif géré. Une part importante des charges des fonds est fixe. Par conséquent, à mesure que l'actif géré de nos fonds communs de placement augmente, les charges découlant de la prise en charge diminuent.
- > L'augmentation des charges de rémunération provient des primes liées au rendement et de la hausse des options sur actions, des UAPR et des UARL.
- > Nous avons acheté Highstreet le 1<sup>er</sup> décembre 2006. Par conséquent, aucune charge liée à cette acquisition n'est inscrite pour l'exercice 2006.
- > L'augmentation des charges diverses est surtout attribuable à la hausse des dépenses afférentes aux initiatives de vente et de marketing.

### Commissions de suivi

Les commissions de suivi versées aux courtiers en valeurs mobilières sont fondées sur l'actif géré global ainsi que sur la proportion de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition par rapport à ceux comportant des frais de vente reportés et sur la proportion de l'actif géré de fonds d'actions par rapport à l'actif géré de fonds à revenu fixe. Les commissions de suivi en pourcentage de la valeur quotidienne moyenne de l'actif géré de fonds communs de placement sont passées de 0,520 % pour l'exercice terminé le 30 novembre 2006 à 0,573 % un an plus tard. Cette hausse est attribuable à la proportion supérieure de l'actif géré de fonds communs de placement vendus moyennant des frais d'acquisition et au changement de la composition des avoirs pour des produits d'actif géré, comme Harmony et Éléments, qui ont des commissions de suivi plus élevées.

### Frais de conseils en placement

Les frais des conseillers en placements externes ont diminué de 42,4 %, la moyenne de l'actif géré par les sous-conseillers externes ayant baissé en 2007 puisque AGFIA est la firme-conseil du Fonds valeur internationale AGF et de la Catégorie Valeur internationale AGF depuis septembre 2006.

### BAIIA et marge BAIIA

Le BAIIA du secteur de gestion de placements s'est établi à 298,9 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, contre 210,9 M\$ pour l'exercice 2006, soit une hausse de 41,7 %. Cette hausse est directement attribuable à l'augmentation de l'actif géré.

La marge BAIIA s'est établie à 44,3 % pour l'exercice 2007, contre 39,3 % en 2006. La croissance solide de l'actif géré en 2007 par rapport à 2006 a fait augmenter les produits de 137,6 M\$ sur douze mois, tandis que les charges globales se sont élevées à 49,6 M\$. Par conséquent, la marge BAIIA sur l'accroissement des activités s'est chiffrée à 64,0 %, entraînant une hausse globale de la marge BAIIA de 12,8 %.

### **Amortissement**

L'amortissement des commissions de vente reportées est la composante la plus importante de ce poste. Cette catégorie comprend également l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, des contrats avec des clients, des relations clients et des contrats de conseils en placement.

La société finance toutes les commissions de vente payées. Ces commissions de vente sont capitalisées et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des frais de vente reportés.

La charge d'amortissement afférente aux commissions de vente reportées s'est élevée à 108,0 M\$ en 2007, contre 108,2 M\$ en 2006.

Durant l'exercice 2007, nous avons versé 154,3 M\$ en commissions de vente, contre 101,4 M\$ en 2006. Au 30 novembre 2007, le solde non amorti des commissions de vente reportées financées s'est élevé à 315,3 M\$, contre 268,2 M\$ un an plus tôt, soit une hausse de 47,1 M\$. Les frais de vente reportés éventuels à recevoir par la société, si tous les titres comportant des FR avaient été rachetés au 30 novembre 2007, sont estimés à environ 417,8 M\$ (357,4 M\$ en 2006).

### **Marge bénéficiaire avant impôts**

La marge bénéficiaire avant impôts s'établissait à 26,2 % pour l'exercice 2007, contre 15,0 % en 2006. Cette hausse est directement attribuable à l'amélioration des marges BAIIA sur douze mois et à la baisse de la charge d'amortissement, comme il a été mentionné plus haut.

### **Perspectives du secteur**

Après une période de croissance rapide et de regroupements entre différents intervenants de l'industrie, nous croyons que l'industrie des fonds d'investissement du Canada est en voie de devenir un marché établi. La demande de produits de placement devrait rester forte grâce, entre autres, à l'accroissement prévu de la population canadienne et au montant considérable que représentent les droits de cotisation au régime enregistré d'épargne-retraite inutilisés. Les fonds communs de placement demeurent une solution très accessible et attrayante pour les comptes de retraite. Une population canadienne vieillissante et de plus en plus fortunée renforcera par ailleurs la demande de services de particuliers bien nantis. Nous entrevoyons en outre des possibilités de croissance dans le secteur de la gestion de placements institutionnels tant au Canada qu'à l'étranger.

La stratégie d'AGF, qui consiste à mettre l'accent sur les activités axées sur le client, s'est traduite par une amélioration des ventes brutes et par une réduction des rachats, entraînant des ventes nettes solides. Une diminution des rachats augmente la valeur de notre société à long terme, mais à court terme, une réduction des rachats peut nuire au BAIIA, étant donné qu'elle diminue les produits tirés des FR. La récente vigueur des ventes nettes est avantageuse pour la création de valeur à long terme. La fébrilité des marchés et la vigueur du dollar canadien peuvent temporairement réduire les ventes.

À long terme, nous estimons que notre gamme de produits offerte aux marchés de détail, de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis permettra d'assurer la croissance future.

## **Activités de société de fiducie**

### **Profil du secteur d'exploitation et de l'industrie**

Par l'entremise de Fiducie AGF, nous offrons des solutions financières, y compris des CPG, des prêts immobiliers garantis, des prêts investissement et des marges de crédit sur valeur immobilière (« MCVI »).

Les prêts investissement offerts par Fiducie AGF consistent en prêts investissement et en prêts-RER garantis distribués par l'intermédiaire des conseillers en placements. Le marché de ces produits est vigoureux et il est en croissance grâce aux efforts des conseillers en placements qui continuent d'élargir leur gamme de produits tout en répondant aux besoins de leurs clients. Fiducie AGF possède un avantage concurrentiel au sein du réseau des conseillers, car nous mettons à profit les relations de nos représentants de fonds communs de placement AGF. Ces représentants participent avec succès au réseau des conseillers depuis 50 ans.

La société offre des prêts immobiliers garantis aux Canadiens qui ont un bon dossier de crédit mais qui, dans certains cas, n'ont pas satisfait aux exigences des grandes banques canadiennes régissant l'admissibilité aux prêts immobiliers garantis assortis des taux les plus bas. Les prêts immobiliers garantis sont distribués principalement par le réseau de courtiers en hypothèques, qui a enregistré une forte croissance. Les emprunteurs ont choisi de s'adresser aux courtiers en hypothèques pour profiter de conseils indépendants et de taux concurrentiels, et les prêteurs offrent leurs prêts immobiliers garantis par l'intermédiaire de ce réseau afin de réduire leurs frais de distribution.

### **Stratégie du secteur de société de fiducie**

La stratégie de Fiducie AGF est fortement alignée sur celle des activités de gestion de placements. L'équipe des ventes de Fiducie AGF travaille de concert avec les représentants de fonds communs de placement AGF et offre une gamme intéressante de produits aux conseillers, notamment les prêts investissement et les prêts-RER garantis. Le secteur des prêts immobiliers garantis est également prometteur, car il ajoute de la valeur aux relations avec les conseillers. Puisque les conseillers cherchent à gérer les actifs et les passifs de leurs clients, les capacités de prêts de Fiducie AGF s'en trouveront augmentées. Nous savons également que les Canadiens considèrent leur maison comme leur bien le plus important à mesure qu'approche le moment de la retraite. Ainsi, les conseillers pourront profiter de notre expérience dans le domaine des prêts immobiliers garantis et expliquer à leurs clients comment utiliser leur maison comme outil de planification financière. Nous avons déjà fait appel à nos activités de prêts immobiliers garantis pour aider les clients des conseillers à cette fin.

Nous cherchons à obtenir un rendement financier élevé tout en maximisant les synergies avec le secteur de gestion de placements. Nos stratégies s'articulent sur les priorités suivantes :

- > continuer d'assurer la croissance interne de nos portefeuilles de prêts immobiliers garantis et de prêts investissement;
- > lancer de nouveaux produits qui répondent directement aux besoins des clients des conseillers;
- > mettre en place des stratégies de vente efficaces et une commercialisation sélective;
- > appliquer des normes rigoureuses de souscription de prêts et de gestion de risques d'entreprise.

Au cours de l'exercice 2007, nous avons continué d'agrandir notre équipe des ventes pour promouvoir les prêts investissement et les prêts hypothécaires. Fiducie AGF a, par ailleurs, continué d'appuyer les représentants de gestion de placements AGF afin de faciliter l'accès à nos produits pour leurs clients et de promouvoir les produits en fiducie auprès des conseillers.

Fiducie AGF continuera de maximiser les synergies opérationnelles avec le secteur de gestion de placements au moyen de produits en fiducie qui aident les conseillers en placements à élargir et à intensifier leurs relations avec leurs clients. En outre, nous rehausserons les rendements en augmentant la taille de nos portefeuilles de prêts investissement et de prêts immobiliers garantis. Nous évaluons constamment les nouvelles occasions, y compris les produits de dépôt.

Nous prévoyons que la mise en œuvre de la stratégie adoptée par Fiducie AGF donnera lieu à une croissance soutenue. Nos plans de croissance exigent que nous investissions dans le développement de produits, dans l'expansion de nos équipes des ventes et de notre personnel administratif et dans la mise en œuvre d'initiatives d'amélioration des affaires futures, ce qui peut engendrer une hausse des charges autres que d'intérêts supérieure à celle de la marge d'intérêt totale correspondante en 2008.

Puisque bien des pays partout dans le monde, notamment les États-Unis, ont été touchés par la volatilité récente des marchés financiers et par les retombées des marchés des papiers commerciaux adossés à des créances (« PCAC »), Fiducie AGF est prête à continuer de s'adapter à la conjoncture sans cesse changeante. Comme il a été publié antérieurement, Fiducie AGF n'investit pas dans les PCAC soutenus par des institutions financières non bancaires, et n'a compté sur les marchés des PCAC que pour une petite partie de son financement au cours de l'exercice courant et de l'exercice précédent. La majorité du financement des activités provient de la vente en gros de CPG qui sont une source stable de financement depuis un temps. Nous croyons que cette tendance persistera.

En outre, la qualité de crédit de nos portefeuilles de prêts reste solide. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, les radiations réelles, déduction faite des recouvrements, se sont établies à 4,8 M\$, contre 2,2 M\$ pour les douze mois terminés le 30 novembre 2006, la variation étant conforme à la croissance des portefeuilles de prêts. Les prêts douteux exprimés en pourcentage de l'encours des prêts se sont élevés à 0,7 % au 30 novembre 2007, ce qui correspond au taux au 30 novembre 2006.

### Opération de titrisation

Le 30 mars 2007, Fiducie AGF a titrisé 263,6 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Il s'agit de la deuxième opération de titrisation effectuée par Fiducie AGF. Au 30 novembre 2007, l'encours des prêts titrisés atteignait 291,1 M\$ (161,3 M\$ en 2006). Lorsque des prêts-RER sont titrisés, l'opération est comptabilisée comme une vente. Des hypothèses telles que les remboursements anticipés, les pertes sur prêts prévues et les durées restantes permettent de porter immédiatement aux résultats les gains ou les pertes liés à la vente de prêts. Les actifs de prêts connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés et un passif lié à la gestion est engagé. Un gain de 8,0 M\$ a été constaté suivant l'opération de titrisation du 30 mars 2007. Chaque exercice, un montant est inclus dans les résultats financiers de Fiducie AGF, montant qui est fonction de l'amortissement des droits conservés et du passif lié à la gestion ainsi que de toute modification des hypothèses. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2007, par suite de la hausse du coût du financement des conduits de titrisations soutenus par les banques, l'écart excédentaire touché sur les actifs titrisés a été inférieur aux prévisions, et l'écart excédentaire prévu des périodes futures a diminué en fonction des taux estimés des PCAC sur la durée de vie restante des prêts-RER titrisés. Ainsi, une radiation d'environ 1,9 M\$ a été encourue.

## Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Intérêts créditeurs</b>			
Intérêts sur les prêts	213,6 \$	119,3 \$	79,0 %
Intérêts sur les placements	23,1	12,1	90,9 %
	236,7	131,4	80,1 %
<b>Intérêts débiteurs</b>			
Intérêts sur les dépôts	135,5	74,2	82,6 %
Autres intérêts débiteurs	23,0	9,8	134,7 %
	158,5	84,0	88,7 %
<b>Intérêts créditeurs, montant net</b>	<b>78,2</b>	47,4	65,0 %
Autres produits	8,2	5,0	64,0 %
Gains liés à la titrisation et éléments connexes	10,8	12,6	(14,3)%
<b>Total des produits</b>	<b>97,2</b>	65,0	49,5 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	36,4	24,1	51,0 %
Provision pour pertes sur prêts	11,0	8,5	29,4 %
	47,4	32,6	45,4 %
<b>BAIIA<sup>1</sup></b>	<b>49,8</b>	32,4	53,7 %
Amortissement	1,7	1,1	54,6 %
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	<b>48,1 \$</b>	31,3 \$	53,7 %

1 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

### Produits, intérêts créditeurs, montant net et marge nette d'intérêt

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, le montant net des intérêts créditeurs, qui est présenté déduction faite des intérêts sur les dépôts et autres intérêts débiteurs, a crû de 65,0 % par rapport à 2006, car l'encours moyen des prêts était plus élevé d'environ 69,0 % qu'en 2006. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, les autres produits ont crû de 64,0 %. Le gain lié à la titrisation et éléments connexes ont diminué de 1,8 M\$ pour l'exercice 2007, par rapport à 2006, car la société de fiducie a comptabilisé une radiation de 1,9 M\$ sur ses droits conservés en 2007. Ces facteurs expliquent la hausse globale de 49,5 % des produits par rapport à l'exercice terminé le 30 novembre 2006.

La marge nette d'intérêt moyenne des produits de prêts s'est établie à 2,59 % (2,65 % en 2006). Ce rétrécissement de la marge s'explique surtout par l'incidence de la compression du taux de base Canadian Deposit Offering Rate (« taux de base CDOR »), car la marge moyenne du taux de base CDOR était environ 25 points de base inférieure à la moyenne historique. La société de fiducie utilise les swaps de taux d'intérêt pour gérer les risques de taux d'intérêt.

### Frais de vente, frais généraux et frais d'administration

Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration ont crû de 51,0 % pour l'exercice 2007 en regard de l'exercice 2006, par suite d'une hausse des effectifs afin de soutenir la croissance importante

des prêts au cours des douze derniers mois. La croissance du bilan a été étayée par l'arrivée de nouveaux employés et l'introduction de nouveaux produits afin d'assurer des niveaux de service supérieurs. En outre, les charges ont augmenté en raison de la charge de rémunération variable plus élevée des équipes des ventes et des courtiers externes à la suite du nombre élevé de montages de prêts en 2007.

### Provision pour pertes sur prêts

La provision pour pertes sur prêts a augmenté de 29,4 % pour l'exercice 2007 en regard de l'exercice 2006, vu la taille supérieure de nos portefeuilles de prêts. Cette hausse de la provision pour pertes sur prêts a été modérée par le changement de la composition des portefeuilles pour inclure davantage de prêts investissement garantis et MCVI dont le risque est moins élevé.

### BAIIA et marge BAIIA

La forte croissance des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement a fait augmenter le BAIIA à 49,8 M\$ pour l'exercice 2007, soit une hausse de 53,7 % par rapport à l'exercice 2006.

### Marge bénéficiaire avant impôts

La marge bénéficiaire avant impôts s'établissait à 49,5 % pour l'exercice 2007, soit une légère amélioration par rapport à 48,2 % pour l'exercice 2006.

## Rendement de l'exploitation

Les données d'exploitation clés du secteur de société de fiducie pour les exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Prêts immobiliers garantis<sup>1</sup></b>			
Prêts hypothécaires assurés	555,7 \$	398,2 \$	39,6 %
Prêts hypothécaires ordinaires	765,5	538,6	42,1 %
MCVI	452,4	116,2	289,3 %
	<b>1 773,6</b>	1 053,0	68,4 %
<b>Prêts investissement<sup>1</sup></b>			
Prêts investissement garantis	1 509,4	892,5	69,1 %
Prêts-RER	381,8	346,3	10,3 %
Autres prêts	15,6	14,9	4,7 %
	<b>1 906,8</b>	1 253,7	52,1 %
<b>Autres actifs</b>	<b>868,4</b>	453,4	91,5 %
<b>Total de l'actif</b>	<b>4 548,8 \$</b>	2 760,1 \$	64,8 %
<b>Intérêts créditeurs, montant net</b>	<b>78,2 \$</b>	47,4 \$	65,0 %
Gain lié à la titrisation et éléments connexes	10,8	12,6	(14,3) %
Autres produits	8,2	5,0	64,0 %
Charges autres que d'intérêts <sup>2</sup>	38,1	25,2	51,2 %
Provision pour pertes sur prêts	11,0	8,5	29,4 %
<b>Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels</b>	<b>48,1 \$</b>	31,3 \$	53,7 %
<b>Ratio d'efficience<sup>3</sup></b>	<b>39,2 %</b>	38,8 %	
<b>Ratio actif-capitaux propres</b>	<b>15,6</b>	15,8	

1 Déduction faite de la provision pour pertes sur prêts et des commissions de vente reportées.

2 Comprend les frais de vente, frais généraux et frais d'administration et les charges amorties.

3 Le ratio d'efficience s'obtient en divisant les charges autres que les intérêts débiteurs par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs.

### Croissance des actifs en prêts

Les actifs en prêts ont crû au cours de l'exercice 2007. Les prêts immobiliers garantis ont bondi de 68,4 %, les efforts de vente déployés dans le réseau des courtiers en hypothèques ayant continué de porter leurs fruits, et ont été appuyés par les montages soutenus de MCVI dans le réseau des conseillers.

De nouveaux produits de prêts investissement et l'amélioration de la collaboration avec les représentants de fonds communs de placement AGF ont également contribué à l'augmentation globale du nombre de prêts consentis, les prêts investissement garantis accordés se chiffrant à 1,5 G\$, soit une hausse de 69,1 % par rapport au 30 novembre 2006. L'encours des prêts-RER a augmenté de 35,5 M\$ au 30 novembre 2007 (216,1 M\$ abstraction faite de l'incidence de la titrisation), par suite d'une saison RER solide et du fait que les conseillers en placements ont encore fait appel au système de demande en ligne de Fiducie AGF.

### Ratio d'efficience

Le ratio d'efficience (charges autres que les intérêts débiteurs divisées par le total du montant net des intérêts créditeurs et des intérêts autres que les intérêts créditeurs) est un indicateur de rendement clé permettant d'assurer que les charges sont contenues au cours de l'expansion des activités de société de fiducie. Le ratio d'efficience est demeuré relativement constant de 2006 à 2007. Les gains liés à la titrisation de prêts-RER chaque exercice sont comptabilisés à titre d'intérêts autres que les intérêts créditeurs pour le calcul du ratio d'efficience.

### Bilan

Au cours de l'exercice écoulé, le total du bilan de Fiducie AGF s'est considérablement accru, mais sa situation financière est demeurée solide. L'actif global s'établissait à 4,5 G\$ au 30 novembre 2007, soit une hausse de 64,8 % par rapport au 30 novembre 2006. Le ratio actif-capitaux propres était de 15,6 au 30 novembre 2007, contre 15,8 un an plus tôt, ce qui est inférieur au ratio maximal autorisé de 17,5. Le ratio des capitaux propres pondéré du risque était de 10,7 % au

30 novembre 2007. Au cours de l'exercice, Fiducie AGF a reçu 86,5 M\$ d'AGF sous forme de titres de créances et de capitaux propres afin de soutenir le niveau supérieur d'actifs. Les liquidités étaient élevées, la trésorerie et les équivalents de trésorerie atteignant 791 M\$ au 30 novembre 2007, abstraction faite de la trésorerie présentement donnée en garantie à des contreparties. Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, Fiducie AGF a mis en application l'Accord de Bâle II sur l'adéquation des fonds propres. Cet accord vise d'une part à améliorer le lien entre les normes de fonds propres et d'autre part à incorporer le niveau de risque dans le bilan des institutions financières réglementées. Suivant l'application des normes de l'Accord de Bâle II, les ratios d'adéquation des fonds propres pondérés en fonction des risques de Fiducie AGF devraient se bonifier.

#### Crédit des portefeuilles de prêts

Au 30 novembre 2007, la qualité du crédit des portefeuilles était constante par rapport à l'exercice précédent. La provision générale pour pertes sur prêts hypothécaires ordinaires est passée de 4,9 M\$ en 2006 à 7,0 M\$ en 2007. La provision générale pour pertes sur prêts investissement garantis est passée de 2,2 M\$ en 2006 à 3,8 M\$ en 2007. La provision générale pour pertes sur prêts-RER est passée de 2,8 M\$ en 2006 à 3,4 M\$ en 2007. Environ 31,3 % des prêts immobiliers garantis, y compris les MCVI, sont assurés. Nous sommes bien nantis pour les prêts investissement garantis, et les pertes sur prêts depuis le lancement du programme ont été minimales. Pour les prêts-RER, les charges sur les prêts douteux, qui comprennent l'augmentation des provisions spécifiques et les radiations (abstraction faite des prêts-RER titrisés), s'établissaient à 2,0 M\$ pour l'exercice 2007 (2,7 M\$ en 2006). Pour l'encours de nos produits de prêts, les charges sur les prêts douteux étaient de 2,2 M\$ (0,5 M\$ en 2006).

#### Perspectives du secteur

Nous prévoyons que la stratégie adoptée par Fiducie AGF permettra de garder un niveau de croissance soutenue solide en 2008. Le maintien d'un contexte mouvementé dans les marchés monétaires, et les compressions subséquentes du taux de base des acceptations bancaires (« AB ») et le niveau élevé du taux des PCAC en regard de celui des AB, nuiront aux marges d'intérêt. Une hausse des taux d'intérêt ou une baisse des prix du logement aurait une incidence négative sur la croissance des prêts immobiliers garantis, mais même si ces facteurs surviennent, nous croyons que le marché immobilier de rechange appuierait un niveau de croissance élevé. L'évolution des marchés boursiers influe sur les prêts investissement. Toutefois, la saison des RER 2008 s'annonce solide pour Fiducie AGF, le volume des prêts surclassant celui de l'exercice précédent.

Fiducie AGF est en mesure de soutenir ce niveau de croissance grâce à ses plates-formes technologiques évolutives et à sa rigueur en matière de souscription de prêts et d'analyse des risques. La direction estime que la société est en bonne voie de consolider sa position en tant que solution de rechange fiable aux banques grâce à sa gamme de produits de prêts.

## Situation de trésorerie et sources de financement

Les flux de trésorerie disponibles liés aux activités poursuivies (avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation) ont atteint 313,4 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, contre 214,3 M\$ pour l'exercice précédent.

En 2007, AGF a versé des commissions de vente totalisant 154,3 M\$, qui ont été capitalisées et amorties à des fins comptables, contre 101,4 M\$ en 2006. Par conséquent, les flux de trésorerie disponibles de la société (c'est-à-dire les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies moins les commissions de vente versées) se sont établis à 159,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, contre 112,9 M\$ pour l'exercice précédent. Les flux de trésorerie disponibles liés à l'exploitation et la facilité bancaire ont servi principalement à financer les opérations suivantes :

(en millions de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Versement de dividendes	70,2 \$	61,5 \$
Rachat pour annulation d'actions de catégorie B AGF	45,5	15,9
Acquisitions de filiales	27,7	3,2
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	8,3	14,0
Remboursement de la dette (emprunt)	–	4,7
Placement dans le secteur de société de fiducie (éliminé à la consolidation)	86,5	62,4
	<b>238,2 \$</b>	<b>161,7 \$</b>

La trésorerie et équivalents de trésorerie consolidés liés aux activités poursuivies ont augmenté de 422,0 M\$ depuis le 30 novembre 2006, ce qui s'explique essentiellement par la hausse de la trésorerie du secteur de société de fiducie. Le placement dans le secteur de société de fiducie est éliminé à la consolidation, mais il représente un transfert de trésorerie provenant de notre solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, tel qu'il est présenté à titre de renseignement supplémentaire dans les états consolidés des flux de trésorerie, au solde de trésorerie et équivalents de trésorerie du secteur de société de fiducie. Dans les périodes de flux de trésorerie disponibles négatifs, la société financera ces montants par le truchement d'emprunts bancaires.

Au cours de l'exercice 2007, nous avons consacré 45,5 M\$ de nos flux de trésorerie disponibles au rachat de 1 437 800 actions de catégorie B AGF au prix moyen de 31,67 \$ par action.

La société dispose d'une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, basée sur le taux d'intérêt préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$, dont 140,0 M\$ étaient inutilisés au 30 novembre 2007. À l'exclusion de la trésorerie du secteur de société de fiducie, qui permet de financer les prêts aux clients et les CPG échus, la trésorerie de la société s'est élevée à 36,6 M\$ au 30 novembre 2007, dont une partie servira à rembourser les emprunts bancaires en 2008. Cette facilité pourra être utilisée pour

répondre à des besoins futurs d'exploitation ou d'investissement. La société prévoit que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ainsi que la facilité de crédit disponible lui permettront, dans un avenir rapproché, d'exécuter son plan d'affaires, de financer les commissions de vente, de satisfaire aux exigences réglementaires, de rembourser la dette, de répondre aux besoins de dépenses en immobilisations et de verser des dividendes trimestriels.

## Financement des sociétés en commandite

Les commissions de vente payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement AGF comportant des FR (« titres à FR ») ont été financées par des sociétés en commandite détenues par des tiers. Ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 M\$ à l'égard de ces titres à FR. La société ne finance plus les commissions de vente au moyen de sociétés en commandite. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 % de la valeur liquidative des titres à FR. Les sociétés en commandite reçoivent également des frais de vente reportés au rachat de ces titres, le cas échéant. Ces obligations sont en vigueur tant que ces

titres à FR demeurent en cours, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'un montant précis.

La société est responsable de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2007 se sont élevés à 0,4 M\$ (0,6 M\$ en 2006). Au 30 novembre 2007, la valeur liquidative des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,2 G\$ (1,6 G\$ en 2006).

## Obligations contractuelles

Les obligations contractuelles de la société au 30 novembre 2007 sont résumées ci-après. Se reporter également aux notes 9 et 21 des états financiers consolidés.

(en millions de dollars)	Total	2008	2009-2010	2011-2012	Par la suite
Dette à long terme	210,1 \$	25,6 \$	184,5 \$	– \$	– \$
Contrats de location-exploitation	33,6	4,6	8,8	7,6	12,6
Engagements d'achat	19,3	11,4	6,2	1,7	–
Total des obligations contractuelles	263,0 \$	41,6 \$	199,6 \$	9,3 \$	12,6 \$

En plus des obligations contractuelles susmentionnées, les obligations suivantes sont fonction du volume d'activités et d'autres facteurs :

- > Fiducie AGF est tenue de remettre aux déposants les fonds qu'ils ont déposés, capital et intérêts.
- > Une partie de nos commissions de vente payées sur des titres à FR a été financée par les sociétés en commandite détenues par des tiers investisseurs. Au 30 novembre 2007, la valeur liquidative des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,2 G\$ et le montant payé à ces sociétés en commandite en 2007 s'établissait à 8,5 M\$.
- > Nous payons les commissions de suivi aux conseillers en placements en fonction de l'actif géré de leurs clients respectifs. Cette obligation varie selon le rendement des fonds, les ventes et les rachats effectués. En 2007, nous avons payé 169,6 M\$ de commissions de suivi.
- > Parallèlement à la vente d'Unisen, AGF a plafonné le ratio des frais de gestion de tous les fonds AGF jusqu'en 2008 au niveau le plus bas effectivement inscrit en 2004 et en 2005. Cette mesure pourrait se traduire par une prise en charge accrue des frais liés aux fonds

si l'actif géré d'un fonds commun de placement donné ne s'accroît pas en 2008 par rapport à son niveau au 30 novembre 2005. En outre, AGF s'est engagée à rembourser CitiFinancière Canada, Inc. (« CitiFinancière ») le 2 octobre 2015 si les produits annuels de CitiFinancière tirés des services d'administration des fonds AGF s'établissaient en deçà d'un niveau prédéterminé. À ce jour, les produits annuels de CitiFinancière tirés d'AGF s'établissaient au delà du niveau prédéterminé, et devraient y rester.

- > Lors du lancement des portefeuilles Éléments, AGF s'est engagée envers les épargnants à leur verser jusqu'à concurrence de 90 points de base sous forme de parts supplémentaires si le rendement annualisé moyen sur trois ans d'un portefeuille n'est pas égal ou supérieur à celui de son indice repère.

## Opérations réciproques et entre apparentés

La société a conclu certaines opérations avec des entités ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs de la société. En 2007, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2006).

## Dividendes

Les porteurs d'actions de catégorie B AGF reçoivent des dividendes en espèces. Les mêmes dividendes par action sont versés à tous les porteurs d'actions de catégorie B AGF et d'actions de catégorie A AGF alors en circulation, sans préférence ni priorité d'une action par rapport à l'autre. Aucun dividende ne peut être déclaré s'il existe un manquement à nos engagements sur notre facilité de crédit ou si le versement d'un dividende causerait un tel manquement.

Les dividendes versés par AGF sur les actions de catégorie B AGF et sur les actions de catégorie A AGF se résument comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	2005	2004	2003
Par action	<b>0,780 \$</b>	0,690 \$	0,560 \$	0,410 \$	0,295 \$
Taux d'augmentation	<b>13 %</b>	23 %	37 %	39 %	16 %

Nous révisons trimestriellement notre politique de distribution des dividendes en fonction de notre situation financière, de notre rentabilité, de nos flux de trésorerie et d'autres facteurs jugés pertinents par notre conseil d'administration. Le taux du dividende annuel annoncé pour mars 2008 sera de 1,00 \$ par action.

## Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant résume les données sur les actions en circulation au 30 novembre 2007. Pour plus de détails, se reporter aux notes 13 et 14 des états financiers consolidés de 2007.

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
<b>Actions</b>		
Actions de catégorie A AGF	<b>57 600</b>	57 600
Actions de catégorie B AGF	<b>88 922 157</b>	89 171 997
<b>Options sur actions</b>		
Options en cours	<b>4 268 765</b>	4 324 084
Options pouvant être exercées	<b>1 954 284</b>	1 765 583

## Règlements gouvernementaux

### La Société de Gestion AGF Limitée

La Société de Gestion AGF Limitée (« AGF ») est constituée en vertu des lois de la province d'Ontario et est un émetteur assujéti dans chaque province et territoire du Canada. Par conséquent, AGF est tenue d'observer les lois sur les valeurs mobilières applicables dans chaque ressort territorial. De plus, les actions de catégorie B AGF sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole AGF.B. AGF est assujéti à la surveillance d'autres gouvernements et organismes de réglementation, y compris, mais non de façon limitative, le Commissaire à la protection de la vie privée du Canada et le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (« CANAFE »).

Notre conseil d'administration peut autoriser les porteurs d'actions de catégorie B AGF à recevoir la totalité ou une partie de leur dividende en actions. Pour établir l'équivalence entre un dividende versé en actions de catégorie B AGF et un dividende en espèces, le conseil d'administration se base sur le cours moyen pondéré auquel les actions de catégorie B AGF se sont négociées à la Bourse de Toronto au cours des dix jours de séance précédant immédiatement la date d'inscription applicable à ce dividende.

## Activités de gestion de placements

### Les Fonds AGF Inc.

Les Fonds AGF Inc. (« FAGFI ») est inscrite auprès de la Commission des valeurs mobilières de l'Ontario (« CVMO ») à titre de conseiller en placements et de portefeuilliste et conserve des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où FAGFI exerce ses activités. FAGFI est également inscrite à titre de courtier en fonds communs de placement, de courtier sur le marché des valeurs dispensées et de gestionnaire d'opérations sur marchandises pour les ressorts territoriaux et est assujéti à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE.

Dans ses rôles de conseiller en placements et de portefeuilliste, FAGFI est assujéti aux règlements sur les conflits d'intérêt en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) et de certaines législations sur les valeurs mobilières dans d'autres provinces et territoires. Entre autres, ces règlements imposent des limites à l'égard de l'aptitude de FAGFI à donner des conseils ou à faire des recommandations quant à ses propres valeurs mobilières ou à celles d'un émetteur lié ou connexe. FAGFI est également assujéti à certaines restrictions qui sont imposées par les règlements provinciaux et territoriaux applicables en ce qui a trait à la publicité et aux primes de vente.

### Fonds communs de placement AGF

Chaque année, afin de maintenir l'admissibilité à la distribution, tous les fonds communs de placement gérés par FAGFI sont tenus de déposer une notice annuelle et un prospectus simplifié dans chaque province et territoire du Canada où la société compte distribuer des valeurs mobilières et d'obtenir un accusé de réception de l'organisme de réglementation du commerce des valeurs mobilières de la province ou du territoire concerné. Certains fonds sont offerts dans des juridictions outre-mer, qui ont leurs exigences respectives visant le dépôt.

Chaque fonds commun de placement géré par FAGFI, ainsi que FAGFI, sont tenus responsables de toute information trompeuse figurant dans leurs notices d'offre respectives. En vertu des

législations sur les valeurs mobilières dans certaines provinces et territoires du Canada, aucun fonds commun de placement géré par FAGFI ne peut faire de placement de portefeuille dans les porteurs de valeurs importants de ces fonds, dans AGF ou dans les sociétés pour lesquelles les administrateurs ou les dirigeants des fonds ou leurs porteurs de valeurs importants ont un intérêt substantiel.

### **AGF International Advisors Company Limited**

AGF International Advisors Company Limited est constituée en société privée à responsabilité limitée conformément aux lois de la République d'Irlande et est autorisée par le Irish Financial Services Regulatory Authority, en vertu de l'article 11 de la directive 2007 concernant les marchés d'instruments financiers des communautés européennes, à fournir une gamme de services financiers, y compris les services de conseils en placement et la gestion de portefeuilles. À titre d'entité autorisée, AGF International Advisors Company Limited est assujettie aux règlements de l'Irlande et de l'Union européenne. AGF International Advisors Company Limited détient également un permis de services financiers australien octroyé par le Australian Securities & Investments Commission et est assujettie aux règlements courants pertinents de ce permis.

### **AGFIA Limited**

AGFIA Limited est constituée en société privée à responsabilité limitée conformément aux lois de la République d'Irlande et est autorisée par le Irish Financial Services Regulatory Authority, en vertu de l'article 11 de la directive 2007 concernant les marchés d'instruments financiers des communautés européennes, à fournir une gamme de services financiers, y compris les services de conseils en placement et la gestion de portefeuilles, notamment pour les comptes institutionnels. À titre d'entité autorisée, AGFIA Limited est assujettie aux règlements de l'Irlande et de l'Union européenne. AGFIA Limited est également inscrite auprès de la CVMO à titre de conseiller en placements non canadien et portefeuilliste et est assujettie à la surveillance du Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée/Ontario et au CANAFE.

### **AGF Asset Management Asia Limited**

Fondée en 1996, AGF Asset Management Asia Limited offre des services de recherche sur l'investissement et des conseils sur les marchés asiatiques pour les fonds communs de placement AGF et à d'autres clients. AGF Asset Management Asia Limited est régie par le Monetary Authority of Singapore (« MAS »), conformément au Securities and Futures Act. La société détient un permis de services de marchés financiers qui lui permet d'offrir des services de gestion de fonds à des investisseurs autorisés. AGF Asset Management Asia Limited doit obtenir l'autorisation préalable du MAS pour toute modification importante de ses membres ou des participations de ses membres.

### **Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée**

Le Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée (« GGAL »), par l'entremise de ses filiales, fournit des services de conseils en placement à des institutions, des sociétés, des fondations, des successions et des particuliers bien nantis. Ce groupe englobe les activités de Cypress Capital Management Limited (« Cypress »), de Highstreet Asset Management Inc. (« Highstreet »), de Doherty & Associates Limited (anciennement P.J. Doherty & Associates Co.

Limited) (« Doherty ») et de Gestion des investissements Magna Vista (anciennement Gestion privée des investissements AGF Limitée) (« Magna »).

Doherty, Highstreet et Magna sont toutes inscrites auprès de la CVMO à titre de conseiller en placements et de portefeuilliste et conservent des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où elles exercent leurs activités. Cypress est inscrite auprès de la British Columbia Securities Commission à titre de portefeuilliste (valeurs mobilières) et conserve des inscriptions équivalentes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada où elle exerce ses activités. Cypress, Doherty, Highstreet et Magna sont également inscrites auprès de la CVMO à titre de courtier sur le marché des valeurs dispensées afin de faciliter la distribution de certains titres à leurs clients et sont assujetties à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE. De plus, Highstreet est inscrite en Ontario à titre de gestionnaire d'opérations sur marchandises.

AGF Private Investment Advisors Inc. (« PIA »), filiale à part entière de Magna, est inscrite auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») des États-Unis à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». PIA ne dépose présentement aucun avis de dépôt.

Cypress Capital Management U.S. Limited (« Cypress U.S. »), filiale à part entière de Cypress, est inscrite auprès de la SEC des États-Unis à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». Cypress U.S. dépose ses avis de dépôt dans l'état de Washington.

Le Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée (U.S.) (« GGAUS »), filiale à part entière de GGAL, est inscrite auprès de la SEC des États-Unis à titre de conseiller en placements. Les firmes de conseils en placement inscrites auprès de la SEC peuvent être tenues de fournir aux organismes du commerce des valeurs mobilières de l'état un exemplaire de leur formulaire ADV et les modifications s'y rattachant déposés auprès de la SEC. Ces dépôts sont également appelés « avis de dépôt ». GGAUS ne dépose présentement aucun avis de dépôt.

### **AGF Securities (Canada) Limited**

AGF Securities (Canada) Limited est membre de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières et est inscrite à titre de courtier en valeurs mobilières auprès des organismes de réglementation du commerce des valeurs mobilières de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et de la Saskatchewan. AGF Securities (Canada) Limited est également membre du Fonds canadien de protection des épargnants et est assujettie à la surveillance de commissaires à la protection de la vie privée fédéral et provinciaux et au CANAFE.

### AGF Securities, Inc.

AGF Securities, Inc. est inscrite auprès de la SEC des États-Unis à titre de firme de courtage.

### Activités de société de fiducie

#### Compagnie de Fiducie AGF

Compagnie de Fiducie AGF (« Fiducie AGF ») est constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) et est régie par cette loi. Elle satisfait aux normes de permis et d'enregistrement extra-provinciaux en vigueur dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. La *Loi sur les sociétés de fiducie et de prêt* (Canada) définit les pouvoirs d'une société de fiducie de régie fédérale et les restrictions quant aux activités de placement. Nommément, elle prescrit le dépôt de rapports périodiques sur la situation financière de la société de fiducie; les révisions périodiques des activités de la société de fiducie par les organismes de réglementation compétents; les restrictions afférentes aux opérations entre apparentés; les provisions en matière de gouvernance d'entreprise; et les normes en ce qui concerne l'adéquation des fonds propres selon l'actif global et les fonds propres pondérés en fonction

des risques de la société de fiducie. En tant qu'institution financière de régie fédérale, Fiducie AGF est surveillée par le Bureau du surintendant des institutions financières du Canada. Fiducie AGF est également assujettie à la surveillance de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, du Commissaire à la protection de la vie privée du Canada, du CANAFE et d'autres organismes publics, notamment les autorités provinciales.

Fiducie AGF est membre de la Société d'assurance-dépôts du Canada (« SADC »), qui régit l'assurance de certains dépôts admissibles et payables au Canada en dollars canadiens. Fiducie AGF est également membre de l'Association canadienne des paiements et de l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement, en plus d'être prêteur approuvé par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL »).

## Analyse du quatrième trimestre

### Sommaire des résultats d'exploitation consolidés

Les résultats de la société pour les trimestres terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Trimestres terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Produits</b>			
Secteur de gestion de placements	172,9 \$	140,9 \$	22,7 %
Secteur de société de fiducie	23,8	16,5	44,2 %
Autres	2,4	1,1	118,2 %
	199,1	158,5	25,6 %
<b>Charges</b>			
Secteur de gestion de placements	98,3	89,2	10,2 %
Secteur de société de fiducie	13,3	9,0	47,8 %
	111,6	98,2	13,7 %
BAIIA <sup>1</sup> (activités poursuivies)	87,5	60,3	45,1 %
Amortissement	30,7	32,8	(6,4) %
Intérêts débiteurs	2,9	1,3	123,1 %
Part des actionnaires sans contrôle	0,2	–	n.s.
Impôts sur les bénéfices	4,3	5,4	(20,4) %
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	49,4 \$	20,8 \$	137,5 %
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts	–	–	
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	–	–	
Gain (perte) à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	–	
Bénéfice net (perte) tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	–	0,2	
Bénéfice net	49,4 \$	21,0 \$	135,2 %
Résultat par action lié aux activités poursuivies – dilué	0,54 \$	0,23 \$	134,8 %

1 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ». Les éléments permettant de rapprocher le BAIIA du bénéfice net, un terme défini en vertu des PCGR du Canada, sont détaillés ci-dessus.

## Résultats des activités poursuivies

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2007, les produits ont augmenté de 40,6 M\$, soit une hausse de 25,6 % en regard du trimestre correspondant de 2006, les secteurs de société de fiducie et de gestion de placements s'appréciant de 7,3 M\$ et de 32,0 M\$ respectivement, du fait de la croissance de l'actif géré et de la croissance des actifs en prêts. Les produits tirés du secteur Autres ont augmenté de 118,2 %.

Pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2007, les charges ont augmenté de 13,4 M\$ par rapport à la même période en 2006, dont 9,1 M\$, ou 10,2 %, proviennent du secteur de gestion de placements, surtout en raison de la hausse des commissions de suivi découlant du niveau accru d'actif géré. Les frais de vente, frais généraux et frais d'administration sont demeurés inchangés pour le trimestre sur douze mois. Les charges du secteur de société de fiducie ont augmenté de 4,3 M\$, en grande partie attribuable aux charges de personnel plus élevées liées à la croissance.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, le BAIIA a augmenté par rapport à la même période en 2006, surtout par suite de la hausse des produits des secteurs gestion de placement et de société de fiducie.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, les charges d'impôts ont atteint 4,3 M\$, contre 5,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2006.

## Activités de gestion de placements

### Actif géré

Le tableau suivant illustre les variations de la composition de l'actif géré de fonds communs de placement au cours des trimestres terminés les 30 novembre 2007 et 2006 :

(en millions de dollars)

Trimestres terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
Actif géré de fonds communs de placement au début du trimestre	30 024 \$	24 429 \$	22,9 %
Ventes brutes de fonds communs de placement	1 273	1 396	(8,8) %
Rachats de fonds communs de placement	(1 150)	(972)	18,3 %
Ventes de fonds communs de placement, montant net	123	424	
Plus-value (moins-value) des portefeuilles de fonds	(95)	2 004	(104,7) %
Actif géré de fonds communs de placement à la fin du trimestre	30 052 \$	26 857 \$	11,9 %
Actif géré de comptes institutionnels <sup>1</sup>	19 822	12 704	56,0 %
Actif géré de particuliers bien nantis <sup>1</sup>	3 869	3 210	20,5 %
Actif géré global à la fin du trimestre	53 743 \$	42 771 \$	25,7 %
Actif quotidien moyen géré de fonds communs de placement du trimestre	29 995 \$	25 251 \$	18,8 %

<sup>1</sup> Les actifs de comptes institutionnels et de particuliers bien nantis étaient auparavant regroupés.

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, l'indice S&P 500 (en dollars canadiens) a reculé de 4,39 %, l'indice NASDAQ (en dollars canadiens) a reculé de 2,94 % et l'indice composé S&P/TSX a augmenté de 0,82 %.

L'incidence des éléments des produits et des charges mentionnés précédemment s'est traduite par un bénéfice net tiré des activités poursuivies de 49,4 M\$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, contre 20,8 M\$ pour le trimestre correspondant de 2006. Le résultat de base par action et le résultat dilué par action tirés des activités poursuivies a été de 0,55 \$ et de 0,54 \$ par action, respectivement, pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, contre 0,24 \$ et 0,23 \$ par action pour le trimestre correspondant de 2006.

Au chapitre du résultat dilué par action, pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, les flux de trésorerie liés aux activités poursuivies ont été de 0,99 \$ par action (0,59 \$ en 2006).

### Bénéfice net

Pour le trimestre terminé le 30 novembre 2007, le bénéfice net s'est établi à 49,4 M\$, contre 21,0 M\$ pour le trimestre terminé le 30 novembre 2006. L'augmentation de 135,2 % du bénéfice net est directement attribuable à la hausse du BAIIA d'un trimestre sur l'autre.

Le détail des résultats du quatrième trimestre de 2007 pour chaque secteur d'exploitation figure ci-après.

## Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités du secteur de gestion de placements pour les trimestres terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Trimestres terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Produits</b>			
Frais de gestion et de conseils, montant net	163,6 \$	133,5 \$	22,6 %
Frais de vente reportés	5,4	5,6	(3,6)%
Revenus de placement et autres produits	3,9	1,8	116,7 %
	172,9	140,9	22,7 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	48,1	48,9	(1,6)%
Commissions de suivi	45,1	33,1	36,3 %
Frais de conseils en placement	5,1	7,2	(29,2)%
	98,3	89,2	10,2 %
BAIIA <sup>1</sup>	74,6	51,7	44,3 %
Amortissement	30,1	32,7	(8,0)%
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	44,5 \$	19,0 \$	134,2 %

1 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Activités de société de fiducie

### Résultats financiers et résultats d'exploitation

Les activités de société de fiducie pour les trimestres terminés les 30 novembre 2007 et 2006 se résument comme suit :

(en millions de dollars)

Trimestres terminés les 30 novembre	2007	2006	Variation en %
<b>Intérêts créditeurs</b>			
Intérêts sur les prêts	63,0 \$	37,0 \$	70,3 %
Intérêts sur les placements	8,9	3,6	147,2 %
	71,9	40,6	77,1 %
<b>Intérêts débiteurs</b>			
Intérêts sur les dépôts	42,0	22,9	83,4 %
Autres intérêts débiteurs	8,7	3,4	155,9 %
	50,7	26,3	92,8 %
Intérêts créditeurs, montant net	21,2	14,3	48,3 %
Autres produits	3,2	1,5	113,3 %
Gains liés à la titrisation et éléments connexes	(0,6)	0,7	(185,7)%
Total des produits	23,8	16,5	44,2 %
<b>Charges</b>			
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	9,9	6,6	50,0 %
Provision pour pertes sur prêts	3,4	2,4	41,7 %
	13,3	9,0	47,8 %
BAIIA <sup>1</sup>	10,5	7,5	40,0 %
Amortissement	0,7	0,3	133,3 %
Bénéfice avant impôts et éléments non sectoriels	9,8 \$	7,2 \$	36,1 %

1 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Principales informations trimestrielles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 nov.	31 août	31 mai	28 févr.
Trimestres terminés les	2007	2007	2007	2007
Produits (activités poursuivies)	199,1 \$	199,2 \$	204,9 \$	177,0 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	90,7	69,7	84,4	68,7
BAIIA (activités poursuivies) <sup>2</sup>	87,5	91,3	98,0	80,4
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	53,9	57,3	63,3	49,1
Bénéfice net	49,4	39,4	53,6	36,3
Résultat par action				
De base	0,55 \$	0,44 \$	0,60 \$	0,41 \$
Dilué	0,54 \$	0,43 \$	0,59 \$	0,40 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	90 200 924	90 299 033	89 740 819	89 474 827
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	91 566 659	91 847 103	91 012 708	90 640 734

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 nov.	31 août	31 mai	28 févr.
Trimestres terminés les	2006	2006	2006	2006
Produits (activités poursuivies)	158,5 \$	146,9 \$	152,2 \$	149,5 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	53,1	60,2	52,5	48,4
BAIIA (activités poursuivies) <sup>2</sup>	60,3	56,2	64,6	67,3
Bénéfice avant impôts (activités poursuivies)	26,2	22,8	30,9	33,8
Bénéfice net	21,0	34,6	33,0	24,1
Résultat par action				
De base	0,24 \$	0,39 \$	0,37 \$	0,27 \$
Dilué	0,23 \$	0,39 \$	0,37 \$	0,27 \$
Nombre moyen pondéré d'actions de base	89 174 064	89 055 124	89 006 146	89 190 007
Nombre moyen pondéré d'actions après dilution	89 890 105	89 457 921	89 973 999	90 031 001

1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

2 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

## Principales informations annuelles

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	2005
Produits (activités poursuivies)	<b>780,3 \$</b>	607,2 \$	546,6 \$
Flux de trésorerie liés aux activités poursuivies <sup>1</sup>	<b>313,4</b>	214,2	219,0
BAIIA (activités poursuivies) <sup>2</sup>	<b>357,2</b>	248,5	246,6
Bénéfice avant impôts	<b>222,6</b>	113,7	105,8
Bénéfice net (activités poursuivies)	<b>175,9</b>	102,1	76,6
Résultat par action (activités poursuivies)			
De base	<b>1,96 \$</b>	1,15 \$	0,85 \$
Dilué	<b>1,93 \$</b>	1,14 \$	0,85 \$
Flux de trésorerie par action liés aux activités poursuivies			
De base	<b>3,48 \$</b>	2,40 \$	2,43 \$
Dilué	<b>3,43 \$</b>	2,38 \$	2,42 \$
Dividende par action	<b>0,78 \$</b>	0,69 \$	0,56 \$
Actifs globaux	<b>5 876,8 \$</b>	3 919,8 \$	2 709,7 \$
Total de la dette à long terme	<b>184,5 \$</b>	56,0 \$	17,4 \$

1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation avant les variations nettes des soldes hors trésorerie liés à l'exploitation.

2 Tel qu'il est défini précédemment, voir la rubrique « BAIIA » à la section « Indicateurs de rendement clés et mesures non conformes aux PCGR ».

### Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur la société figurent dans les états financiers consolidés ainsi que dans les notes y afférentes de la société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, dans la notice annuelle 2007 de la société et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation pertinents du Canada. Ces documents peuvent être consultés en ligne à [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Toronto, le 30 janvier 2008

Les présents états financiers consolidés de La Société de Gestion AGF Limitée ont été préparés par la direction, qui est responsable de l'intégrité et de la fidélité de l'information présentée, y compris les montants fondés sur le jugement et des estimations. Ces états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. L'information financière contenue dans ce rapport annuel est conforme à celle qui est présentée dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, et des systèmes comptables qui les produisent, la direction maintient les contrôles internes conçus pour s'assurer que toutes les opérations sont dûment autorisées, que l'actif de la société est suffisamment protégé et que des registres adéquats sont tenus. Le système de contrôles internes est renforcé par des contrôles de conformité qui assurent que la société et ses employés se conforment aux lois et règlements sur les valeurs mobilières et aux règles portant sur les conflits d'intérêts, ainsi que par des vérifications périodiques de tous les secteurs d'activité de la société qu'effectue une équipe de vérificateurs internes.

Le conseil d'administration voit à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière d'information financière par l'entremise du comité de vérification, qui est composé uniquement d'administrateurs indépendants. Ce comité examine les états financiers consolidés de la société et en recommande l'approbation au conseil.

Les vérificateurs indépendants, PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., qui sont nommés par les actionnaires de la société sur recommandation du comité de vérification, ont effectué une vérification indépendante des états financiers consolidés de la société et ont soumis leur rapport qui est présenté ci-après. Les vérificateurs, qui agissent au nom des actionnaires, ont libre accès au comité de vérification pour discuter avec lui de leur mandat de vérification et pour lui faire part de leurs observations.



**Blake C. Goldring, CFA**  
*Président du conseil et chef de la direction*



**Gregory J. Henderson, CA**  
*Vice-président principal et chef des finances*

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Le 30 janvier 2008

Aux actionnaires de La Société de Gestion AGF Limitée,

Nous avons vérifié les bilans consolidés de **La Société de Gestion AGF Limitée** aux 30 novembre 2007 et 2006 et les états consolidés des résultats, des capitaux propres, du résultat étendu et des flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2007. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés en nous fondant sur nos vérifications.

Nos vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société aux 30 novembre 2007 et 2006 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour chacun des exercices compris dans la période de deux ans terminée le 30 novembre 2007 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**  
**Comptables agréés, experts-comptables autorisés**  
**Toronto, Canada**

30 novembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
		(note 3)
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	827 874 \$	404 115 \$
Placements à court terme destinés à la vente	26 149	10 723
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	93 141	96 031
Partie à court terme des droits conservés dans des titrisations (note 2)	7 501	3 767
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an [note 7 a)]	492 756	309 329
Actif lié aux activités abandonnées (note 3)	–	4 527
	<b>1 447 421</b>	828 492
Droits conservés dans des titrisations (note 2)	43 424	23 893
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement [note 7 a)]	3 187 605	1 997 294
Participation dans une société associée	102 600	107 735
Contrats de gestion (note 4)	504 269	478 259
Contrats avec des clients, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 4)	65 805	59 583
Écart d'acquisition (notes 4 et 5)	180 058	126 399
Marques de commerce (note 4)	1 935	–
Commissions de vente reportées, déduction faite de l'amortissement cumulé	315 275	268 243
Immobilisations corporelles et logiciels, déduction faite de l'amortissement cumulé (note 8)	20 812	19 965
Autres actifs	7 608	6 307
Actif lié aux activités abandonnées (note 3)	–	3 598
Actif total	<b>5 876 812 \$</b>	3 919 768 \$


30 novembre

(en milliers de dollars)

	2007	2006
		(note 3)
<b>Passif et capitaux propres</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	261 115 \$	160 259 \$
Impôts sur les bénéfices futurs (note 12)	48 304	45 396
Partie de la dette à long terme échéant dans moins de un an (note 9)	25 611	–
Dépôts échéant dans moins de un an [note 7 b)]	1 847 494	1 022 774
Passif lié aux activités abandonnées (note 3)	–	4 286
	<b>2 182 524</b>	1 232 715
Dépôts [note 7 b)]	<b>2 235 848</b>	1 465 490
Dette à long terme (note 9)	<b>184 486</b>	56 000
Impôts sur les bénéfices futurs (note 12)	<b>202 923</b>	184 909
Autres passifs à long terme	<b>1 638</b>	127
Passif lié aux activités abandonnées (note 3)	–	756
Passif total	<b>4 807 419</b>	2 939 997
Part des actionnaires sans contrôle (note 4)	<b>391</b>	–
Capitaux propres		
Capital-actions (note 13)	<b>421 923</b>	403 566
Surplus d'apport	<b>14 948</b>	10 470
Bénéfices non répartis	<b>635 369</b>	565 576
Cumul des autres éléments du résultat étendu [note 1 a)]	<b>(3 238)</b>	159
Capitaux propres totaux	<b>1 069 002</b>	979 771
Passif et capitaux propres totaux	<b>5 876 812 \$</b>	3 919 768 \$
Engagements (note 21)		
Garanties (note 22)		
Passifs éventuels (note 23)		

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Approuvé par le conseil d'administration,



**Blake C. Goldring, CFA**  
Administrateur



**Douglas L. Derry, FCA**  
Administrateur

Exercices terminés les 30 novembre  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
		(note 3)
<b>Produits</b>		
Frais de gestion et de conseils	646 462 \$	507 531 \$
Frais de vente reportés	20 381	25 474
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produits connexes, déduction faite de la dépréciation	10 769	12 583
Revenus de placement et autres	24 485	14 263
	702 097	559 851
Intérêts créditeurs de la société de fiducie [notes 1 b) et 19]	236 685	131 355
Intérêts débiteurs de la société de fiducie [notes 1 b) et 19]	(158 462)	(84 004)
Intérêts créditeurs de la société de fiducie, montant net	78 223	47 351
<b>Total des produits</b>	<b>780 320</b>	<b>607 202</b>
<b>Charges</b>		
Frais de vente, frais généraux et frais d'administration	226 730	197 219
Commissions de suivi	169 587	125 331
Frais de conseils en placement	15 850	27 647
Amortissement des commissions de vente reportées	107 960	108 169
Amortissement des contrats avec des clients	7 837	14 863
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles et logiciels	8 030	8 409
Intérêts débiteurs	9 895	3 346
Dotations à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	10 995	8 501
	556 884	493 485
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies avant impôts sur les bénéfices et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>223 436</b>	<b>113 717</b>
<b>Charge d'impôts sur les bénéfices (économie)</b>		
Exigibles	36 436	31 492
Futurs (note 12)	10 253	(19 841)
	46 689	11 651
Part des actionnaires sans contrôle (note 4)	881	-
<b>Bénéfice net tiré des activités poursuivies de l'exercice</b>	<b>175 866</b>	<b>102 066</b>
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts [note 9 b)]	-	13 309
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 6)	(2 128)	-
Gain (perte) à la vente d'activités abandonnées, déduction faite des impôts (note 3)	4 702	(2 887)
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts [note 3 a)]	247	169
<b>Bénéfice net de l'exercice</b>	<b>178 687 \$</b>	<b>112 657 \$</b>
<b>Résultat par action</b> (note 15)		
De base tiré des activités poursuivies	1,96 \$	1,15 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	1,93 \$	1,14 \$
De base	1,99 \$	1,26 \$
Dilué	1,96 \$	1,25 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Exercices terminés les 30 novembre  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
		(note 1)
<b>Actions ordinaires</b>		
Solde au début de l'exercice	403 566 \$	394,154 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	3 614	1 985
Options sur actions exercées	14 688	7 935
Émises à l'acquisition de Highstreet Partners Limited (note 4)	5 672	–
Émises pour la contrepartie conditionnelle de Cypress (note 5)	1 200	2 600
Rachetées à des fins d'annulation	(6 817)	(3 108)
Solde à la fin de l'exercice	421 923	403 566
<b>Surplus d'apport</b>		
Solde au début de l'exercice	10 470	5 900
Options sur actions	4 478	4 570
Solde à la fin de l'exercice	14 948	10 470
<b>Bénéfices non répartis</b>		
Solde au début de l'exercice	565 576	527 197
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables [note 1 a)]	(25)	–
Solde au début de l'exercice, retraité	565 551	527 197
Bénéfice net	178 687	112 657
Dividendes sur les actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote AGF et sur les actions de catégorie B sans droit de vote AGF	(70 151)	(61 521)
Excédent payé sur la valeur comptable des actions de catégorie B sans droit de vote AGF rachetées à des fins d'annulation (note 13)	(38 718)	(12 757)
Solde à la fin de l'exercice	635 369	565 576
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>		
Solde au début de l'exercice [note 1 a)]	159	(8 925)
Ajustement transitoire découlant de l'adoption de nouvelles conventions comptables [note 1 a)]	3 633	–
Autres éléments du résultat étendu	(7 030)	9 084
Solde à la fin de l'exercice	(3 238)	159
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 069 002 \$</b>	<b>979 771 \$</b>

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Exercices terminés les 30 novembre  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
<b>Bénéfice net</b>	<b>178 687 \$</b>	(note 1) 112 657 \$
<b>Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts</b>		
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes <sup>1</sup>	(9 157)	9 084
Variation nette des gains non matérialisés (pertes) sur les titres destinés à la vente <sup>2</sup>	2 421	–
Reclassement de la perte matérialisée ou de la dépréciation durable du bénéfice afférent aux placements destinés à la vente	(12)	–
Variation nette des gains non matérialisés (pertes) sur les couvertures de flux de trésorerie <sup>3</sup>	(282)	–
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(7 030)	9 084
<b>Résultat étendu</b>	<b>171 657 \$</b>	121 741 \$

1 Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007; déduction faite des charges d'impôts de 1,8 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2006.

2 Déduction faite des impôts sur les bénéfices de 0,6 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

3 Déduction faite d'une réduction des impôts sur les bénéfices de 0,1 M\$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007.

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

Exercices terminés les 30 novembre  
(en milliers de dollars)

	2007	2006
		(note 3)
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net	178 687 \$	112 657 \$
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts	–	(13 309)
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts	2 128	–
(Gain) perte à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	(4 702)	2 887
Bénéfice tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	(247)	(169)
Bénéfice net tiré des activités poursuivies	175 866	102 066
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	123 827	131 441
Impôts sur les bénéfices futurs	10 253	(19 841)
Gain à la vente de prêts-RER titrisés et produits connexes, déduction faite de la dépréciation	(10 769)	(12 583)
Dotations à la provision pour pertes sur prêts de la société de fiducie	10 995	8 501
Rémunération à base d'actions (note 14)	6 737	4 808
Autres	(3 474)	(152)
	313 435	214 240
Augmentation nette des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	86 676	8 629
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation poursuivies, montant net	400 111	222 869
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation abandonnées, montant net	(1 271)	(659)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, montant net	398 840	222 210
<b>Activités de financement</b>		
Rachat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF à des fins d'annulation	(45 532)	(15 865)
Émission d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF	18 302	9 920
Dividendes	(70 151)	(61 521)
Remboursement de la dette	–	(3 360)
Augmentation des emprunts bancaires	104 000	56 000
Diminution d'autres éléments de la dette à long terme	–	(1 324)
Augmentation nette des dépôts de la société de fiducie	1 598 363	1 080 512
Flux de trésorerie liés aux activités de financement poursuivies, montant net	1 604 982	1 064 362
<b>Activités d'investissement</b>		
Versement de commissions de vente reportées	(154 254)	(101 397)
Produit de la titrisation de prêts-RER	252 878	206 274
Acquisitions de filiales	(27 673)	(3 198)
Produit de la vente des activités abandonnées, montant net	2 747	(7 767)
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	(8 328)	(14 042)
Autres activités d'investissement	(3 222)	15 966
Augmentation nette des prêts hypothécaires et des prêts personnels de la société de fiducie	(1 644 003)	(1 136 475)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement poursuivies, montant net	(1 581 855)	(1 040 639)
<b>Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie durant l'exercice</b>	421 967	245 933
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	405 907	159 974
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	827 874 \$	405 907 \$
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie liés aux :</b>		
Activités poursuivies	827 874 \$	404 115 \$
Activités abandonnées	–	1 792
	827 874 \$	405 907 \$
<b>Composition :</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	36 601 \$	17 159 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie de la société de fiducie	791 273	388 748
	827 874 \$	405 907 \$

(Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.)

## Description de l'entreprise

La Société de Gestion AGF Limitée (la « société ») est constituée en société aux termes de la *Loi sur les sociétés par actions* (Ontario). Elle est une société de gestion du patrimoine intégrée d'envergure mondiale dont les principales filiales offrent des services de gestion de placements pour des fonds communs de placement, des institutions et des sociétés, ainsi que des particuliers bien nantis; et des produits et services de fiducie (y compris des prêts immobiliers garantis, des prêts investissement et des certificats de placement garanti (les « CPG »). La société gère et distribue des fonds communs de placement au Canada sous les noms de marques AGF, Éléments et Harmony (collectivement les « fonds AGF »). La société offre des services de fiducie sous le nom Fiducie AGF (la « société de fiducie »).

## Note 1 : Sommaire des conventions comptables cruciales

### Mode de présentation et de consolidation

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent les comptes de la société et ceux de ses filiales qu'elle détient directement ou indirectement. Les opérations et les soldes réciproques sont éliminés au moment de la consolidation. Pour les filiales où la société ne possède pas toutes les participations, la participation de l'actionnaire minoritaire est présentée dans les bilans consolidés au poste « Part des actionnaires sans contrôle », et le bénéfice connexe est présenté dans un poste distinct des états consolidés des résultats. Les participations où la société exerce une influence notable sont comptabilisées à la valeur de consolidation. Certains chiffres correspondants des présents états financiers ont été retraités en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Les principales filiales d'AGF sont les suivantes :

- Les Fonds AGF Inc.
- Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée
- AGF International Advisors Company Limited
- AGF Asset Management Asia Limited
- Gestion des investissements Magna Vista
- Doherty & Associates Limited
- Cypress Capital Management Limited
- Highstreet Asset Management Inc.
- Compagnie de Fiducie AGF
- AGF Securities (Canada) Limited
- Société financière 20/20

En outre, la société détient une participation de 30,9 % dans Smith & Williamson Holdings Limited (« S&WHL »), groupe indépendant établi au Royaume-Uni qui offre des services de gestion privée des investissements, de consultation financière, de fiscalité et de comptabilité aux particuliers. Cette participation est comptabilisée à la valeur de consolidation.

## Modifications des conventions comptables cruciales

- a) Instruments financiers, couvertures et résultat étendu
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a adopté les chapitres ci-après du *Manuel de l'ICCA* : « Résultat étendu » (chapitre 1530), « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation » (chapitre 3855), « Instruments financiers – informations à fournir et présentation » (chapitre 3861) et « Couvertures » (chapitre 3865). L'adoption de ces nouvelles normes sur les instruments financiers a entraîné des modifications dans la comptabilisation des instruments financiers et des couvertures de même que dans la comptabilisation de certains ajustements transitoires qui ont été constatés dans le solde d'ouverture des bénéfices non répartis conservés ou dans le solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu (« CAERE »), tel qu'il est décrit ci-dessous. Les chiffres correspondants des exercices antérieurs n'ont pas été retraités.

### Résultat étendu

Le chapitre 1530 a introduit le Résultat étendu, qui comprend le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu (« AERE ») de la société. Les AERE incluent les gains et pertes non matérialisés sur les actifs financiers destinés à la vente, l'écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans des établissements étrangers autonomes et les variations des justes valeurs marchandes des instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, déduction faite des impôts sur les bénéfices. Le CAERE est une nouvelle composante des capitaux propres. Les états consolidés de l'évolution des capitaux propres ont remplacé les états consolidés des bénéfices non répartis dans les états financiers de la société. Les états consolidés du résultat étendu ont également été ajoutés aux états financiers de la société.

### Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Conformément au chapitre 3855, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur la première fois. Les comptabilisations suivantes dépendront du classement de chaque instrument financier. Les normes exigent que tous les actifs financiers soient classés : destinés à la vente, détenus à des fins de transaction, détenus jusqu'à leur échéance ou prêts et créances. Les passifs financiers sont classés : détenus à des fins de transaction ou autre.

Les actifs et passifs financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur, dont les variations sont portées au bénéfice. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances ainsi que les passifs financiers autres que ceux qui sont détenus à des fins de transaction sont évalués au coût après amortissement selon la méthode de l'intérêt effectif. Les actifs financiers destinés à la vente sont évalués à leur juste valeur, avec les gains et pertes non matérialisés, y compris les taux de change, dont les variations sont portées aux AERE jusqu'à ce que les actifs financiers soient sortis ou subissent une baisse de valeur.

Les instruments dérivés sont comptabilisés dans le bilan à leur juste valeur. Les variations des justes valeurs des instruments dérivés sont portées aux résultats, sauf pour les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie, dont les variations des justes valeurs sont portées aux AERE.

Catégories des actifs et passifs financiers de la société et ajustements transitoires connexes :

Actifs destinés à la vente :

- i) Les placements à court terme incluent, entre autres, les placements dans les fonds communs de placement AGF et les valeurs mobilières qui seront la base de produits commerciaux. Au moment de la transition, des placements totalisant 10,7 M\$ ont été classés comme actifs destinés à la vente le 1<sup>er</sup> décembre 2006, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 3,2 M\$ (2,7 M\$ déduction faite des impôts).
- ii) Les droits conservés dans des titrisations ont été réévalués pour correspondre à leur juste valeur. Au moment de la transition, des droits conservés de 27,7 M\$ ont été classés comme actifs destinés à la vente le 1<sup>er</sup> décembre 2006, ce qui a donné lieu à un ajustement du CAERE de 1,4 M\$ (1,0 M\$ déduction faite des impôts).

Prêts et créances ainsi que passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction :

- i) Les actifs financiers de la société sont les comptes débiteurs et les prêts immobiliers garantis et prêts investissement, et ses passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction sont les dépôts. L'adoption du chapitre 3855 le 1<sup>er</sup> décembre 2006 a occasionné le reclassement de 15,9 M\$ de coûts de transaction liés aux comptes débiteurs et de 1,9 M\$ de frais liés aux comptes créditeurs et charges à payer dans les prêts immobiliers garantis et prêts investissement et les dépôts.

Actifs détenus à des fins de transaction :

Certains instruments dérivés qui sont détenus à des fins de couverture économique, mais qui ne répondent pas aux exigences du chapitre 3865, sont également classés comme dérivés détenus à des fins autres que de transaction, mais les variations des valeurs justes de ces dérivés sont constatées dans les autres revenus. Tous les dérivés détenus à des fins autres que de transaction sont comptabilisés dans les bilans consolidés aux postes « Autres actifs » ou « Autres passifs ».

### **Couvertures**

Le chapitre 3865 précise les critères auxquels répondre afin d'appliquer la comptabilité de couverture et la méthode comptable à appliquer à chacune des stratégies de couverture permises. Les instruments dérivés permettent à la société de gérer les risques liés aux taux d'intérêt et les hausses des charges de rémunération liées à certaines rémunérations à base d'actions. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation. Lorsque les instruments dérivés sont utilisés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Si la comptabilité de couverture peut être appliquée, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée des relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit être inscrite dans l'état consolidé des résultats. Par conséquent, le solde d'ouverture des bénéfices non répartis a été ajusté de 0,025 M\$. Se reporter à la section Dérivés de la note 1 pour les conventions comptables sur la comptabilité de couverture de la société.

**Incidence de l'adoption des chapitres 3855, 3865 et 1530**

Le sommaire des ajustements transitoires constatés au 1<sup>er</sup> décembre 2006 se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	30 novembre 2006	Ajustement en raison de l'adoption du chapitre 3855	1 <sup>er</sup> décembre 2006
<b>Actif</b>			
Placements à court terme	10 723 \$	3 271 \$	13 994 \$
Droits conservés dans des titrisations (court et long termes)	27 660	1 352	29 012
Comptes débiteurs	96 031	(15 928)	80 103
Prêts immobiliers garantis et prêts investissement (court et long termes)	2 306 623	3 183	2 309 806
<b>Incidence sur l'actif total</b>		<b>(8 122)\$</b>	
<b>Passif et capitaux propres</b>			
Dépôts	2 488 264	(7 074)	2 481 190
Instruments dérivés à la valeur de marché	–	(3 754)	(3 754)
Impôts sur les bénéfices futurs	230 305	998	231 303
Comptes créditeurs et charges à payer	160 259	(1 900)	158 359
<b>Incidence sur le passif total</b>		<b>(11 730)\$</b>	
<b>Capitaux propres</b>			
Écart de conversion des devises	159	(159)	–
Bénéfices non répartis	565 576	(25)	565 551
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>			
Écart de conversion des devises lié aux investissements nets dans les établissements autonomes	–	159	159
Gain non matérialisé sur les actifs destinés à la vente	–	3 633	3 633
<b>Cumul des autres éléments du résultat étendu</b>	<b>–</b>	<b>3 792</b>	<b>3 792</b>
<b>Incidence sur les capitaux propres</b>		<b>3 608</b>	
<b>Incidence sur le passif et les capitaux propres</b>		<b>(8 122)\$</b>	

- b)** Montant net des intérêts créditeurs des activités de société de fiducie
- À partir du 1<sup>er</sup> décembre 2006, la présentation du bénéfice du secteur des activités de société de fiducie a été modifiée pour rendre compte du montant net des intérêts débiteurs sur les dépôts et des autres intérêts débiteurs au poste « Intérêts créditeurs, montant net » (note 19). Les périodes correspondantes présentées ont été retraitées. Les intérêts créditeurs et les revenus de placement ont été reclassés en étant virés du poste « Frais d'administration, intérêts créditeurs et autres produits », alors que les autres intérêts débiteurs ont été reclassés en étant virés du poste « Intérêts débiteurs sur les dépôts de la société de fiducie » et du poste « Frais de vente, frais généraux et frais d'administration ».
- c)** Ventilation du prix d'achat et amortissement des immobilisations incorporelles
- Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »). La ventilation du prix d'achat relatif à cette opération comportait un degré considérable de jugement en vue de déterminer les justes valeurs attribuées aux immobilisations incorporelles à l'acquisition. La détermination de ces justes valeurs comportait l'utilisation d'analyses des flux de trésorerie actualisés, de

marges futures estimatives, de l'actif géré prévu et de la croissance prévue du marché.

La détermination de la durée de vie utile estimative des immobilisations incorporelles, soit les contrats avec des clients, comprend les taux de rachat historiques de l'actif géré et les jugements afférents à l'applicabilité de ces taux dans l'avenir. Selon ces facteurs, la durée de vie utile estimative des contrats avec des clients acquis est de sept ans; par conséquent, les contrats avec des clients seront amortis selon la méthode linéaire sur sept ans. Les contrats de gestion, les marques de commerce et l'écart d'acquisition ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. Se reporter à la note 4 pour une ventilation détaillée de la juste valeur de l'actif net acquis.

- d)** Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction
- Le 1<sup>er</sup> juin 2007, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») de l'ICCA a publié le CPN-166, « Choix de méthode comptable pour les coûts de transaction ». Cet abrégé vise à clarifier l'application des directives comptables liées aux coûts de transaction suivant l'acquisition d'actifs et passifs financiers non classés comme étant détenus à des fins de transaction. Notamment, il exige l'application d'une même convention

comptable à tous les instruments financiers semblables non classés comme étant détenus à des fins de transaction, mais permet l'utilisation d'une méthode différente aux instruments financiers qui ne sont pas semblables. Le CPN-166 entre en vigueur pour la société le 30 novembre 2007 et doit être appliqué rétroactivement aux coûts de transaction comptabilisés conformément au chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation ». Notre pratique comptable actuelle à l'égard des coûts de transaction est conforme à cette norme.

Les coûts de transaction liés aux titres détenus à des fins de transaction sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés. Les coûts de transaction liés aux actifs destinés à la vente sont capitalisés. Les coûts de transaction liés aux actifs détenus jusqu'à leur échéance, aux prêts et créances et aux dépôts sont en règle générale capitalisés et ensuite amortis selon la méthode de l'intérêt effectif.

### Constatation des produits

Les frais de gestion et de conseils sont fondés sur la valeur liquidative des fonds gérés et ils sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ces frais sont inscrits déduction faite des remises sur les frais de gestion et des frais de distribution à payer à des entités indépendantes de financement des commissions de vente.

Les produits tirés des frais de vente reportés (« FR ») sont payés par les épargnants lors du rachat des titres de fonds communs de placement assujettis à des FR. Les produits tirés des FR sont constatés à la date de rachat des titres de fonds communs de placement concernés.

Le montant net des intérêts créditeurs sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement, les dividendes et les autres revenus de placement sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour l'exercice durant lequel ils ont été gagnés.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'entendent de l'encaisse et de placements très liquides échéant à court terme.

### Impôts sur les bénéfices

La société utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs tiennent compte des incidences fiscales futures prévues des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur fiscale, et sont calculés en utilisant les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer aux exercices au cours desquels il est prévu que les actifs et les passifs d'impôt futurs seront réalisés ou acquittés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et passifs d'impôts futurs est imputée aux résultats de la période durant laquelle le changement est pratiquement mis en vigueur. Les actifs d'impôts futurs sont constatés dans la mesure où l'on estime que leur réalisation est plus probable qu'improbable.

### Conversion des devises

Les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan et les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen en vigueur pendant l'exercice. La conversion des gains et pertes non matérialisés et des gains et pertes matérialisés est constatée dans les charges hors exploitation, sauf pour les actifs destinés à la vente, car la conversion des gains et pertes non matérialisés est comptabilisée dans l'AERE jusqu'à ce que les actifs soient vendus ou abandonnés.

Les états financiers des filiales étrangères intégrées sont convertis selon la méthode temporelle. En vertu de cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les éléments non monétaires d'actif sont convertis aux taux de change historiques. Les produits et les charges sont convertis au taux de change moyen de l'exercice, sauf l'amortissement, qui est converti au même taux de change que les éléments d'actif connexes. Les gains et pertes de change sont portés au bénéfice net.

Les participations dans des sociétés associées étrangères sont converties en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains et pertes de change non matérialisés sont présentés dans l'AERE.

### Commissions de vente reportées

Les commissions payées à l'égard des ventes de titres de fonds communs de placement comportant des FR sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période correspondant au barème des FR (soit entre trois et sept ans). La fraction non amortie des commissions de vente reportées est réduite d'un montant égal à l'excédent de la valeur comptable sur les produits futurs prévus non actualisés.

### Immobilisations corporelles et logicielles

Les immobilisations corporelles et logicielles, qui comprennent le mobilier et le matériel, le matériel informatique, les logiciels, les améliorations locatives et le matériel assujetti à un contrat de location-acquisition, sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes sur la durée de vie utile estimative des actifs suivants :

Mobilier et matériel	20 %, amortissement dégressif
Matériel informatique	30 %, amortissement dégressif
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Logiciels	amortissement linéaire sur trois ans

### **Immobilisations incorporelles à durée de vie limitée**

Les immobilisations incorporelles à durée de vie limitée, qui comprennent les contrats avec des clients et les relations clients, sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé selon la méthode linéaire sur 7 à 15 ans sur la durée de vie utile estimative de ces actifs.

### **Dépréciation d'actifs à long terme**

La dépréciation d'actifs à long terme est constatée lorsque, en raison d'un événement ou d'un changement de circonstances, la valeur comptable de l'actif excède le montant total des flux de trésorerie non actualisés prévus découlant de leur utilisation et de leur cession. La dépréciation est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'actif ou du groupe d'actifs sur leur juste valeur.

### **Écart d'acquisition, contrats de gestion et marques de commerce**

Le coût des acquisitions comptabilisées selon la méthode de l'acquisition et le coût des prises de participation comptabilisées à la valeur de consolidation sont répartis d'après la juste valeur des éléments d'actif net identifiables acquis, notamment les contrats de gestion et autres immobilisations incorporelles sectorielles. L'excédent du coût d'acquisition sur la valeur de ces actifs est inscrit à titre d'écart d'acquisition. Il a été établi que les contrats de gestion et les marques de commerce ont une durée de vie indéfinie.

L'écart d'acquisition, les contrats de gestion et les marques de commerce ne sont pas amortis, mais doivent faire l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois l'an. L'écart d'acquisition est affecté à l'unité d'exploitation concernée. L'existence d'une dépréciation est repérée en comparant la valeur comptable de l'unité d'exploitation à sa juste valeur. Lorsque l'existence d'une dépréciation est repérée, cette dernière est égale à l'excédent de la valeur comptable de l'écart d'acquisition sur sa juste valeur établie selon la juste valeur des éléments d'actif et de passif de l'unité d'exploitation. Aux 30 novembre 2007 et 2006, la société avait effectué son test annuel de dépréciation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition, des contrats de gestion et des marques de commerce. Aucune dépréciation n'a dû être comptabilisée par suite de ce test.

### **Prêts immobiliers garantis et prêts investissement**

Les prêts immobiliers garantis et prêts investissement sont classés comme des prêts et créances et sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode de l'intérêt effectif, déduction faite des provisions pour pertes sur prêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts courus, mais non perçus, sur les prêts immobiliers garantis et prêts investissement non assurés font l'objet d'une contre-passation lorsque le prêt est classé comme douteux. Les paiements du capital des prêts immobiliers garantis et prêts investissement dus à la société dans les douze mois suivant la date du bilan sont classés dans l'actif à court terme.

Les frais liés au montage des prêts sont considérés comme des rajustements du rendement du prêt et sont reportés et amortis dans les intérêts créditeurs sur la durée prévue des prêts.

### **Provision pour pertes sur prêts**

La provision pour pertes sur prêts est constituée de provisions spécifiques liées aux prêts douteux, et de provisions générales. Les provisions générales reposent sur l'évaluation, par la direction, des pertes inhérentes non identifiées du portefeuille qui ne sont pas comprises dans la détermination des provisions spécifiques. L'évaluation tient compte des facteurs de crédit particuliers au portefeuille, des facteurs économiques d'ordre général et de la présence géographique. Les provisions spécifiques comprennent les provisions pour pertes ayant trait à des actifs identifiables dont la valeur comptable est supérieure à la valeur de réalisation estimative.

### **Prêts douteux**

Les prêts sont classés comme prêts douteux lorsque, de l'avis de la direction, il y a un doute raisonnable quant à la possibilité de recouvrement d'une partie ou de la totalité des intérêts ou du capital, ou lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 90 jours, sauf lorsque le prêt est bien garanti et en cours de recouvrement. Un prêt assuré par le gouvernement fédéral, un de ses organismes ou tout autre tiers est classé dans les prêts douteux lorsque le capital ou les intérêts sont en souffrance depuis 365 jours, ou dans le cas des autres prêts, lorsqu'ils sont arriérés de 180 jours.

Lorsqu'un prêt est classé comme prêt douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative. Au cours des périodes subséquentes, le recouvrement de montants auparavant radiés et toute augmentation de la valeur comptable du prêt sont portés au crédit de la dotation à la provision pour pertes sur prêts dans les états des résultats consolidés. Lorsqu'une partie du prêt est radiée et que le solde est restructuré, le nouveau prêt est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsqu'il ne subsiste plus de doute raisonnable relativement à la possibilité de recouvrement du capital ou des intérêts. Les intérêts créditeurs sur les prêts douteux sont constatés seulement à leur encaissement après que la provision spécifique pour pertes eut été entièrement reprise et à condition qu'il ne subsiste plus de doute sur la recouvrabilité du capital.

### **Dépôts**

Les dépôts comprennent surtout des CPG sur lesquels la société doit payer des intérêts à taux fixe jusqu'à l'échéance des certificats. Les dépôts sont classés à titre de passif à court terme et autres éléments de passif, selon la date d'échéance, et sont amortis au coût selon la méthode de l'intérêt effectif.

Les CPG qui expirent dans les douze mois suivant la date du bilan sont postés au passif à court terme.

## Rémunération et autres paiements à base d'actions

La société offre des régimes de rémunération à base d'actions, qui sont décrits à la note 14. La société utilise la méthode de la juste valeur pour comptabiliser la rémunération à base d'actions. La juste valeur de la rémunération à base d'actions, qui est déterminée selon un modèle d'évaluation des options, est imputée sur la période d'acquisition de droits au bénéfice net avec un crédit correspondant au surplus d'apport.

En outre, la société offre un régime d'achat d'actions en vertu duquel les employés peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel à l'achat d'actions de catégorie B sans droit de vote AGF (les « actions de catégorie B ») par retenues sur salaire. La société verse des cotisations égales à un pourcentage de ces montants. Les cotisations de la société sont acquises immédiatement et imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle la cotisation est versée.

La société offre un régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UAPR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

La société offre un régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») pour les membres de la haute direction, en vertu duquel certains membres se sont vu attribuer des UALR composées d'actions de catégorie B. Les charges de rémunération et les passifs connexes sont répartis de façon égale sur la période d'acquisition compte tenu de la probabilité de satisfaire le critère de rendement, de la fluctuation du cours des actions de catégorie B, des dividendes versés et des confiscations.

Au cours de l'exercice, la société a instauré un régime d'unités d'actions différées (« UAD ») pour les administrateurs externes, en vertu duquel ces derniers peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. Ces unités sont acquises immédiatement et les charges de rémunération et les passifs connexes sont imputés au bénéfice net de la période au cours de laquelle les unités sont attribuées.

En 2007, la société a instauré un programme de couverture afin de fixer les charges de rémunération liées aux UAPR et aux UALR. Se reporter à la note 14 c) pour plus de détails.

## Actif géré

La société gère des fonds communs de placement et offre des services de conseils en placement relativement à ceux-ci et à d'autres placements détenus par des clients et par des tiers, placements qui ne sont pas inscrits dans le bilan consolidé.

## Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé à partir du bénéfice net applicable aux actions ordinaires divisé par le nombre moyen pondéré quotidien d'actions en circulation. Le résultat dilué par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré quotidien

d'actions qui auraient été en circulation au cours de l'exercice si toutes les actions ordinaires potentielles avaient été émises au début de l'exercice, ou à la date d'attribution ou d'émission d'autres instruments potentiellement dilutifs, si elle est postérieure.

La méthode du rachat d'actions est employée pour déterminer le nombre supplémentaire d'actions qui auraient été en circulation si la société avait utilisé le produit de l'exercice des options pour acquérir des actions.

## Utilisation d'estimations

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés des actifs et des passifs et sur les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, de même que sur les produits et les charges pour l'exercice. Les montants réels peuvent différer de ces estimations.

Des secteurs clés d'estimations pour lesquels la direction est tenue d'exercer des jugements difficiles, complexes ou subjectifs, souvent sur des questions qui sont, de par leur nature, incertaines, sont la durée de vie utile des actifs amortissables, les engagements et éventualités, les provisions pour pertes sur prêts, les provisions pour impôts sur les bénéfices, les évaluations des droits conservés des prêts titrisés, la rémunération à base d'actions, les charges liées au régime UALR et la recouvrabilité des immobilisations corporelles, de l'écart d'acquisition et des immobilisations incorporelles au moyen d'estimations des flux de trésorerie futurs. De plus, la société détient des participations dans des sociétés ou des entreprises dont certaines ont enregistré des pertes d'exploitation. Des changements importants apportés aux hypothèses, notamment à l'égard des plans d'affaires et des flux de trésorerie futurs, pourraient modifier sensiblement les montants comptabilisés. En outre, des pertes d'exploitation additionnelles de certaines entités émettrices pourraient compromettre la valeur de ces participations.

## Sortie d'actifs à long terme et activités abandonnées

Un actif à long terme destiné à la vente est évalué à sa valeur comptable ou à sa juste valeur diminuée des frais de vente, selon la moins élevée des deux, et n'est pas amorti tant qu'il est classé comme destiné à la vente.

En 2007, la société a mené à bien la vente de sa filiale à part entière Investmaster Holdings Limited (« Investmaster »). Les éléments d'actif et de passif d'Investmaster ont été reclassés à titre d'activités abandonnées et ses activités pour l'exercice 2006 ont été présentées à titre d'activités abandonnées (note 3).

## Comptabilisation des titrisations

La société a titrisé des prêts de régimes d'épargne-retraite (« RER ») en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Pour qu'une titrisation soit traitée comme une vente, la société doit abandonner le contrôle sur les créances titrisées. Le contrôle est abandonné si les actifs titrisés sont isolés par rapport à la société et à ses créanciers, même en cas de faillite ou de mise sous séquestre, et si la société touche une contrepartie autre que le droit de bénéficiaire sur les actifs cédés.

Pour déterminer le gain ou la perte à la vente, la direction estime les flux de trésorerie futurs en se fondant sur les estimations du montant d'intérêt qui sera perçu sur les actifs titrisés, le rendement versé aux épargnants, la partie des actifs titrisés qui sera payée d'avance avant l'échéance prévue, les pertes de crédit prévues, les frais de gestion des actifs et le taux d'actualisation à appliquer à ces flux de trésorerie futurs prévus. Les flux de trésorerie réels peuvent différer sensiblement de ceux estimés par la direction. Si les flux de trésorerie réels sont différents de l'estimation faite par la direction des flux de trésorerie futurs, les gains ou les pertes à la titrisation constatés dans les résultats seront ajustés. La note 2 des états financiers présente d'autres informations relatives aux titrisations et leur incidence sur le bilan et l'état des résultats.

### Éléments AGF

En novembre 2005, la société a lancé Éléments AGF, qui consiste en cinq portefeuilles diversifiés de fonds de fonds. Si un portefeuille Éléments AGF n'arrive pas à égaler ou à dépasser son indice repère personnalisé sur une période de trois ans, chaque épargnant recevra jusqu'à 90 points de base sous forme de parts supplémentaires, selon la valeur du placement à la fin de la période de trois ans.

La société inclut dans les autres passifs jusqu'à concurrence de 30 points de base par année de l'actif géré de chaque épargnant, compte tenu des rachats, jusqu'à la fin de la période de mesure de trois ans de chaque placement fait par cet épargnant. À ce moment-là, si les rendements touchés par un épargnant donné atteignent ou dépassent ceux de l'indice repère personnalisé, la société constatera la totalité du montant à titre de produits tirés des frais de gestion. Si les rendements réels touchés par un épargnant donné n'atteignent pas ceux de l'indice repère personnalisé, un montant correspondant sera remis à l'épargnant sous forme de parts supplémentaires. Au 30 novembre 2007, la société a comptabilisé des passifs de 6,1 M\$ (1,6 M\$ en 2006).

### Consolidation des entités à détenteurs de droits variables

L'ICCA a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables » (« EDDV »), qui comporte des directives relatives à l'application des principes de consolidation à certaines entités sur lesquelles le contrôle s'exerce autrement que par la détention de droits de vote.

Une entité est une EDDV lorsque les conditions énoncées ci-après, soit en i), soit en ii), sont remplies : i) le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par quelque partie que ce soit ; ii) collectivement, les détenteurs des investissements en instruments de capitaux propres à risque ne réunissent pas toutes les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle.

Après avoir évalué ses relations, la société a déterminé que les résultats financiers de ses entités n'avaient pas à être compris ni présentés dans les résultats consolidés des exercices terminés les 30 novembre 2007 et 2006.

### Dérivés

La société a recours à des instruments dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les hausses des charges de rémunération liées à certaines rémunérations à base d'actions. La société ne conclut pas d'instruments financiers dérivés à des fins de négociation ou de spéculation. Lorsqu'elle a recours à des instruments dérivés, la société détermine si la comptabilité de couverture est applicable. Le cas échéant, une relation de couverture est désignée comme couverture de juste valeur ou couverture de flux de trésorerie. La couverture est documentée, au moment de sa création, de manière à présenter le détail de l'objectif particulier de gestion des risques et de la stratégie qui sous-tend la conclusion de l'opération de couverture. La documentation présente l'actif ou le passif couvert, le risque couvert, le genre d'instrument dérivé utilisé et la mesure de son efficacité. Les instruments dérivés doivent être très efficaces pour contrebalancer les variations, attribuables au risque couvert, des justes valeurs ou des flux de trésorerie prévus dès la mise en place de la relation de couverture et sur la durée de la couverture.

### Couvertures de juste valeur

Les couvertures de juste valeur consistent essentiellement en des swaps de taux d'intérêt utilisés pour couvrir les variations des justes valeurs d'un actif, d'un passif ou d'un engagement ferme. Les instruments financiers dérivés, détenus pour couvrir les justes valeurs, sont comptabilisés à leur juste valeur et leurs variations sont constatées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement et autres ». Les variations des justes valeurs des éléments couverts attribuables aux risques couverts sont également comptabilisées dans l'état consolidé des résultats au poste « Revenus de placement et autres » avec un ajustement correspondant de la valeur comptable des éléments couverts dans le bilan consolidé. Lorsqu'un instrument dérivé ne répond plus aux critères de couverture efficace ou que l'instrument couvert est vendu ou prend fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée prospectivement. L'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts liés à une relation de couverture qui cesse d'être efficace est comptabilisé au poste « Revenus de placements et autres » sur la période restante avant l'échéance selon le rendement réel. En outre, si les éléments couverts sont vendus ou prennent fin avant l'échéance, la comptabilité de couverture cesse d'être appliquée, et l'ajustement cumulatif de la valeur comptable des éléments couverts est immédiatement constaté au poste « Revenus de placement et autres ». Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couverture constatée dans l'état consolidé des résultats s'est chiffrée à un gain inférieur à 0,1 M\$, car elle se rapporte aux relations de couvertures de juste valeur.

## Couvertures de flux de trésorerie

Les couvertures de flux de trésorerie couvrent les variations des justes valeurs de certaines charges de rémunération (note 14). La partie efficace des variations des justes valeurs des instruments dérivés, déduction faite des impôts, est constatée dans les AERE, alors que la partie inefficace est inscrite dans le bénéfice net.

Conformément au chapitre 3865, la partie inefficace cumulée des relations de couverture doit être évaluée, et la partie inefficace des variations des justes valeurs doit être inscrite dans l'état consolidé des résultats. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, la partie inefficace des variations cumulées des justes valeurs dans les relations de couvertures constatée dans l'état consolidé des résultats s'est chiffrée à un gain inférieur à 0,1 M\$, car elle se rapporte aux relations de couvertures de flux de trésorerie.

## Nouvelles normes comptables à venir

### Capital et instruments financiers – informations à fournir et présentation

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, l'ICCA a ajouté trois nouveaux chapitres au *Manuel de l'ICCA* : « Informations à fournir concernant le capital » (chapitre 1535), « Instruments financiers – informations à fournir » (chapitre 3862) et « Instruments financiers – présentation » (chapitre 3863). Ces nouvelles normes sont entrées en vigueur pour la société le 1<sup>er</sup> décembre 2007.

Le chapitre 1535 exige que la société fournisse des informations sur ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, de même que des données quantitatives sur son capital. La société doit indiquer si elle est conforme aux exigences afférentes au capital et, dans la négative, l'incidence de cette inapplication.

Les chapitres 3862 et 3863 remplacent le chapitre 3861, « Instruments financiers – informations à fournir et présentation », révisant et améliorant les obligations d'information, et reprenant telles quelles les règles de présentation inchangées. Ces nouveaux chapitres accordent une importance accrue à la communication de l'information sur la nature et la portée des risques découlant des instruments financiers et sur la façon dont la société gère ces risques.

## Note 2 : Titrisation des prêts de Fiducie AGF

Le 30 mars 2007, la société, par l'intermédiaire de sa filiale en propriété exclusive Compagnie de Fiducie AGF (« société de fiducie »), a titrisé 263,6 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Des flux de trésorerie de 252,9 M\$ ont été reçus à la titrisation et un gain de 8,0 M\$, déduction faite des frais d'opération et des charges, a été enregistré. Le 28 février 2006, la société a titrisé 218,4 M\$ de prêts-RER en vendant ces prêts à une fiducie de titrisation. Des flux de trésorerie de 206,3 M\$ ont été reçus à la titrisation et un gain de 9,9 M\$, déduction faite des frais d'opération et des charges, a été enregistré. Au 30 novembre 2007, l'encours de ces deux prêts titrisés correspondait à 291,1 M\$ (161,3 M\$ en 2006).

Lorsque des prêts-RER sont titrisés en étant vendus à une fiducie de titrisation selon des modalités qui en cèdent le contrôle à un tiers, l'opération est comptabilisée comme une vente et les actifs en prêt connexes sont sortis du bilan consolidé. Dans le cadre de la titrisation, certains actifs financiers sont conservés. Les droits conservés, comptabilisés à la juste valeur, sont déterminés en fonction de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Les gains ou les pertes à la vente de prêts sont portés immédiatement aux résultats. Le montant du gain ou de la perte est déterminé en évaluant la juste valeur des flux de trésorerie futurs prévus selon les meilleures estimations de la direction quant aux principales hypothèses – écart excédentaire, taux d'actualisation des coupons d'intérêt, pertes sur prêts prévues, taux de remboursement anticipé et durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER – qui sont proportionnelles aux risques courus. La juste valeur actuelle des droits conservés est déterminée à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus, comme il a été mentionné plus haut. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2007, par suite de la perturbation prolongée du marché à l'égard des papiers commerciaux adossés à des créances (« PCAC ») émis par des fiducies de titrisation, la société de fiducie a révisé ses hypothèses relatives à l'écart excédentaire qu'elle touchera sur ses droits conservés de prêts titrisés. La société de fiducie est exposée à la hausse des coûts des PCAC, car les intérêts débiteurs encourus par la fiducie de titrisation sur les papiers commerciaux émis pour financer l'achat d'actifs influent directement sur le montant des intérêts résiduels tirés des droits conservés. Suivant la diminution de l'écart futur prévu par la société de fiducie entre les taux des PCAC et les taux liés aux prêts-RER connexes, et en raison des taux effectifs plus élevés payés aux titulaires de PCAC pendant l'exercice, la société de fiducie a radié la valeur des droits conservés des coupons d'intérêt d'environ 1,9 M\$ à titre de dépréciation durable.

La société a inscrit des droits conservés de 50,9 M\$ (27,7 M\$ en 2006) constitués des éléments suivants : i) les droits sur les intérêts excédentaires futurs sur ces prêts-RER une fois que les épargnants ayant investi dans la fiducie de titrisation auront touché le rendement auquel ils ont droit par contrat, lesquels droits sont évalués à 20,4 M\$ (13,7 M\$ en 2006), ii) un nantissement en espèces de 11,3 M\$ (5,7 M\$ en 2006) et iii) un nantissement excédentaire de 19,2 M\$ (8,3 M\$ en 2006).

Au 30 novembre 2007, les prêts douteux inclus dans le solde des prêts titrisés correspondaient à 0,7 M\$ (0,3 M\$ en 2006). Au cours des douze mois terminés le 30 novembre 2007, des prêts-RER titrisés de 2,1 M\$ (0,8 M\$ en 2006) ont été radiés.

Les droits conservés par la société sont subordonnés aux droits des épargnants. Le droit de recours des épargnants et des fiducies de titrisation se limite aux droits conservés. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, des flux de trésorerie de 18,0 M\$ (9,9 M\$ en 2006) ont été touchés relativement à ces prêts titrisés, desquels 6,7 M\$ (4,1 M\$ en 2006) étaient liés à un nantissement excédentaire et 11,3 M\$ (5,8 M\$ en 2006), aux coupons d'intérêt. Le total des autres produits constatés au titre de la titrisation pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007 correspond à 4,6 M\$ (2,2 M\$ en 2006).

Les principales hypothèses utilisées pour évaluer les droits vendus et les droits conservés à la date de titrisation des prêts titrisés au cours de l'exercice et à la clôture de l'exercice sont les suivantes :

Écart excédentaire <sup>1</sup>	2,7 % à 3,8 %
Taux d'actualisation des coupons d'intérêt	7,5 %
Pertes sur prêts prévues	0,8 %
Taux de remboursement anticipé	16,3 %
Durée de vie moyenne pondérée prévue des prêts-RER	23 à 27 mois

<sup>1</sup> L'écart excédentaire à la clôture de l'exercice devrait évoluer dans cette fourchette sur la durée de vie des droits conservés.

La société a conservé des responsabilités liées à la gestion des prêts titrisés. Un passif lié à la gestion de 1,8 M\$ était inscrit au 30 novembre 2007 (1,1 M\$ en 2006). Ce montant représente les frais futurs estimatifs liés à la gestion des prêts titrisés et a été porté en diminution du gain à la vente des prêts-RER. Pour les douze mois terminés le 30 novembre 2007, le montant amorti relatif au passif lié à la gestion s'est établi à 0,9 M\$ (0,5 M\$ en 2006).

Le tableau qui suit présente les principales hypothèses économiques retenues ainsi que la sensibilité de la juste valeur actuelle des droits conservés à deux variations défavorables de chacune des principales hypothèses au 30 novembre 2007. Comme cette sensibilité est hypothétique, il ne faut pas s'y fier outre mesure. L'incidence de ces variations de la juste valeur des droits conservés a été calculée au moyen d'une analyse des flux de trésorerie actualisés.

(en milliers de dollars)

Taux d'actualisation	
+10 %	(225) \$
+20 %	(448)
Taux de remboursement anticipé	
+10 %	(365) \$
+20 %	(737)
Pertes sur prêts prévues	
+10 %	(423) \$
+20 %	(846)
Écart excédentaire	
-10 %	(1 681) \$
-20 %	(3 354)

### Note 3 : Activités abandonnées et actifs destinés à la vente

a) Le 30 avril 2007, la société a vendu la totalité d'Investmaster pour 6,8 M\$ et une contrepartie conditionnelle supplémentaire. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie de 5,0 M\$ et deux billets à recevoir de l'acheteur totalisant 1,8 M\$ exigibles les 30 avril 2009 et 2010 respectivement. La contrepartie conditionnelle est payable à la société en 2009 et 2010 si le fonds de roulement et les produits d'Investmaster atteignent certains niveaux.

Par conséquent, les activités d'Investmaster pour 2007 et 2006 ont été comptabilisées à titre d'activités abandonnées, et les états financiers présentés antérieurement ont été reclassés afin de rendre compte de ce qui suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Produits	4 342 \$	14 457 \$
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts	247 \$	169 \$
Résultat net par action – de base	– \$	– \$
Résultat net par action – dilué	– \$	– \$

Les valeurs comptables des actifs et passifs liés aux activités abandonnées se résument comme suit :

	30 novembre 2006
(en milliers de dollars)	
<b>Actif à court terme lié aux activités abandonnées</b>	
Trésorerie et dépôts à terme	1 792 \$
Comptes débiteurs et charges payées d'avance	2 735
	4 527 \$
<b>Actif à long terme lié aux activités abandonnées</b>	
Immobilisations corporelles et autres actifs, montant net	3 598 \$
	3 598 \$
<b>Passif à court terme lié aux activités abandonnées</b>	
Comptes créditeurs et charges à payer	4 286 \$
	4 286 \$
<b>Passif à long terme lié aux activités abandonnées</b>	
Impôts sur les bénéfices futurs	756 \$
	756 \$

Le gain à la vente d'Investmaster se résume comme suit :

	30 novembre 2007
(en milliers de dollars)	
Produit de la vente	6 821 \$
Frais liés à l'opération	(2 303)
Coût du portage du placement	(3 916)
Gain à la vente avant impôts sur les bénéfices	602
Réduction des impôts sur les bénéfices	4 100
Gain à la vente des activités abandonnées	4 702 \$

- b) Pendant l'exercice terminé le 30 novembre 2006, la société a constaté une perte à la vente des activités abandonnées de 2,9 M\$, déduction faite des impôts de 0,6 M\$, relative à certaines révisions du prix d'acquisition et à une obligation fiscale possible à la vente d'Unisen Holdings Inc. Il ne reste aucun paiement conditionnel lié à cette opération.

#### Note 4 : Acquisition de Highstreet Partners Limited

Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet Partners Limited (« Highstreet »), propriétaire exclusif de Highstreet Asset Management Inc., firme-conseil en valeurs située à London, en Ontario. La contrepartie afférente à l'acquisition comprend un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, la société avait versé un montant en trésorerie de 20,2 M\$ et avait émis 225 116 actions de catégorie B d'une valeur de 5,7 M\$, ce qui représente environ 33,3 % du coût d'acquisition. Des paiements supplémentaires totalisant 51,8 M\$ (principal et intérêts théoriques) sont exigibles les 28 février 2008 et 2009 pour une contrepartie totale minimale, y compris le coût d'acquisition, de 74,4 M\$. En outre, une

contrepartie conditionnelle sera versée en 2010 si la rentabilité de Highstreet atteint certains niveaux. Pour l'heure, ce montant ne peut être déterminé. Les 21,1 % détenus par les anciens directeurs de Highstreet, qui sont actuellement des employés de Highstreet, sont compris dans le poste « Part des actionnaires sans contrôle ».

La juste valeur de l'actif net acquis et la contrepartie versée se résument comme suit :

	(en milliers de dollars)
<b>Actif net acquis</b>	
Trésorerie	354 \$
Autres actifs	3 011
Contrats de gestion	26 010
Contrats avec des clients	14 160
Écart d'acquisition	45 895
Marques de commerce	1 935
Passif à court terme	(2 955)
Impôts sur les bénéfices futurs	(14 014)
	74 396 \$
<b>Contrepartie versée (y compris le coût d'acquisition)</b>	
Trésorerie	20 228 \$
Émission d'actions de catégorie B (note 13)	5 672
Versements ultérieurs à la date d'acquisition [note 9 c)]	47 896
Coût d'acquisition	600
	74 396 \$

#### Note 5 : Acquisition de Cypress Capital Management Limited

Le 30 juin 2004, la société a acquis toutes les actions de Cypress Capital Management Limited (« Cypress »). Au moment de l'achat, une contrepartie conditionnelle jusqu'à concurrence de 9,0 M\$ était due aux vendeurs si les produits de Cypress atteignaient certains niveaux sur la période de trois ans terminée le 30 juin 2007. La société a déterminé que ces niveaux de produits avaient été dépassés et, par conséquent, a versé la contrepartie de 9,0 M\$ pendant l'exercice. Le versement a été comptabilisé à titre d'écart d'acquisition. Cette contrepartie comprend un versement en trésorerie de 7,8 M\$ et l'émission de 33 367 actions de catégorie B d'une valeur de 1,2 M\$ (note 13).

**Note 6 : Dissolution de sociétés en commandite**

Le 28 février 2007, les porteurs de parts et les conseils d'administration respectifs des sociétés en commandite (les « SC ») suivantes, soit AGF Limited Partnership 1990, AGF Limited Partnership 1991, 20/20 Group 1990 Private Limited Partnership, Société en commandite 1990 du Groupe 20/20 et Société en commandite 1992 du Groupe 20/20, ont approuvé la dissolution de leur SC respective. Le 1<sup>er</sup> mars 2007, dans le cadre de la dissolution de ces SC, la société a racheté le solde des frais de placement futurs payables par la société à ces SC ou a racheté les parts en circulation

pour une contrepartie en espèces globale de 3,2 M\$ (2,1 M\$ déduction faite des impôts). Pour l'exercice 2006, les distributions versées à ces SC se sont élevées à environ 1,0 M\$. Par suite de la dissolution, aucune distribution ne sera versée à ces SC.

**Note 7 : Société de fiducie**

Comme principales activités, la société de fiducie octroie des prêts immobiliers garantis et des prêts investissement et accepte des dépôts. Les détails afférents à ces activités sont résumés ci-après.

(en milliers de dollars)	Délai de modification contractuelle des taux			30 novembre	
	Taux variable	1 an ou moins	1 à 5 ans	2007	2006
Prêts hypothécaires	1 653 \$	549 855 \$	774 819 \$	<b>1 326 327 \$</b>	941 962 \$
Marges de crédit sur valeur immobilière (MCVI)	449 151	–	–	<b>449 151</b>	116 194
Total des prêts immobiliers garantis	450 804	549 855	774 819	<b>1 775 478</b>	1 058 156
Prêts investissement	1 898 987	5 463	10 236	<b>1 914 686</b>	1 261 166
	2 349 791 \$	555 318 \$	785 055 \$	<b>3 690 164</b>	2 319 322
Moins la provision pour pertes sur prêts				<b>(17 137)</b>	(12 699)
Plus les commissions de vente reportées et commissions d'engagement, montant net				<b>7 334</b>	–
				<b>3 680 361</b>	2 306 623
Moins la partie échéant dans moins de un an				<b>(492 756)</b>	(309 329)
				<b>3 187 605 \$</b>	1 997 294 \$
Prêts douteux inclus ci-dessus				<b>25 821 \$</b>	16 368 \$
Moins la provision spécifique pour pertes sur prêts				<b>(1 860)</b>	(2 448)
				<b>23 961 \$</b>	13 920 \$
					Exercices terminés les 30 novembre
(en milliers de dollars)				<b>2007</b>	2006
Variation de la provision pour pertes sur prêts :					
Solde au début de l'exercice				<b>12 699 \$</b>	8 200 \$
Montants radiés				<b>(5 899)</b>	(2 697)
Recouvrements				<b>1 110</b>	465
Réduction par suite de la titrisation de prêts-RER				<b>(1 486)</b>	(1 770)
Provision pour pertes sur prêts				<b>10 713</b>	8 501
Solde à la fin de l'exercice				<b>17 137 \$</b>	12 699 \$

- a) Prêts immobiliers garantis et prêts investissement  
Le tableau présente le délai de modification contractuelle des taux d'intérêt sur l'encours. Au 30 novembre 2007, les remboursements du capital des prêts immobiliers garantis et prêts investissement échéant dans moins de un an s'établissaient à 492,8 M\$ (309,3 M\$ en 2006).

Au 30 novembre 2007, le portefeuille de prêts hypothécaires de la société se composait d'une combinaison de prêts hypothécaires résidentiels à taux fixe et à taux variable, desquels 563,5 M\$ (403,4 M\$ en 2006) sont assurés. Le portefeuille a

une durée moyenne pondérée de 2,0 ans (1,8 an en 2006) et un rendement moyen pondéré de 7,20 % (6,81 % en 2006). Les taux d'intérêt des prêts investissement sont liés au taux préférentiel. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, le taux d'intérêt moyen des MCVI correspondait à 6,30 % (6,08 % en 2006), et celui des prêts investissement, à 7,60 % (7,39 % en 2006). Les prêts hypothécaires et les MCVI sont garantis surtout par des biens immobiliers d'habitation. Les prêts investissement sont garantis par le produit du placement au moment du montage du prêt.

- b) Dépôts de la société de fiducie

(en milliers de dollars)	Échéance			2007	2006
	À vue	1 an ou moins	1 à 5 ans		
Dépôts	7 813 \$	1 839 680 \$	2 252 170 \$	4 099 663 \$	2 488 264 \$
Moins les commissions de vente reportées				(16 321)	–
Moins la partie échéant dans moins de un an				(1 847 494)	(1 022 774)
Dépôts à long terme				2 235 848 \$	1 465 490 \$

Au 30 novembre 2007, les dépôts se composaient principalement de CPG avec une durée moyenne pondérée de 1,8 an (1,9 an en 2006) et un taux d'intérêt moyen pondéré de 4,38 % (4,05 % en 2006).

- c) Swaps de taux d'intérêt

Afin de protéger sa position contre les fluctuations des taux d'intérêt, la société de fiducie a conclu des swaps de taux d'intérêt avec quatre banques à charte canadienne, comme il est indiqué ci-après. Ces swaps, qui expirent entre décembre 2007 et juillet 2012, prévoient l'échange du taux moyen des acceptations bancaires à un mois ou à trois mois contre un taux d'intérêt fixe. Les swaps désignés comme instruments de couverture à la juste valeur sont utilisés aux fins de dépôts par la société de fiducie aux fins de rapprochement dans le bilan et pour limiter la volatilité du montant net des intérêts créditeurs. Au 30 novembre 2007, le montant nominal global des swaps s'élevait à 2,8 G\$ (1,7 G\$ en 2006). La juste valeur globale des swaps, soit le montant qu'aurait reçu la société de fiducie si les swaps avaient été liquidés au 30 novembre 2007, s'élevait à 6,7 M\$ (3,8 M\$ en 2006).

(en milliers de dollars)	Valeur comptable	Date d'échéance	Taux d'intérêt fixe touché
Montant nominal du swap			
100 000 \$	(60)\$	2007	3,92 % à 4,20 %
1 262 000	417	2008	3,17 % à 4,83 %
567 000	1 927	2009	3,47 % à 4,97 %
495 000	1 670	2010	3,62 % à 5,05 %
340 000	2 551	2011	4,07 % à 5,08 %
70 000	143	2012	4,25 % à 5,01 %

- d) Sensibilité aux taux d'intérêt

Pour la société de fiducie, l'incidence d'une variation de 1 % des taux d'intérêt, que ce soit à la hausse ou à la baisse, représenterait une augmentation ou une diminution d'environ 2,2 M\$ des intérêts créditeurs nets annuels.

**Note 8 : Immobilisations corporelles et logiciels**

(en milliers de dollars)

30 novembre 2007

	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier et matériel	8 306 \$	4 711 \$	3 595 \$
Améliorations locatives	15 592	9 191	6 401
Matériel informatique	8 391	3 408	4 983
Logiciels	15 976	10 143	5 833
	<b>48 265 \$</b>	<b>27 453 \$</b>	<b>20 812 \$</b>

(en milliers de dollars)

30 novembre 2006

	Coût	Amortissement cumulé	Montant net
Mobilier et matériel	19 753 \$	16 532 \$	3 221 \$
Améliorations locatives	20 430	12 792	7 638
Matériel informatique	6 957	2 541	4 416
Logiciels	42 243	37 553	4 690
	<b>89 383 \$</b>	<b>69 418 \$</b>	<b>19 965 \$</b>

**Note 9 : Dette à long terme**

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Facilité de crédit à terme renouvelable	160 000 \$	56 000 \$
Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet (note 4)		
28 février 2008	25 611	–
28 février 2009	24 486	–
	<b>210 097</b>	56 000
Moins la partie inscrite dans le passif à court terme	25 611	–
	<b>184 486 \$</b>	56 000 \$

**a) Crédit renouvelable**

La société a obtenu une facilité de crédit à terme renouvelable d'une durée de six ans, portant intérêt au taux préférentiel, d'un maximum de 300,0 M\$ (200,0 M\$ en 2006), auprès d'une banque à charte canadienne. Aux termes de la convention de crédit, la société peut se prévaloir du crédit renouvelable au moyen d'avances directes ou d'acceptations bancaires. Le crédit renouvelable est disponible en tout temps pour une période de 364 jours de la date de l'emprunt (la « période d'engagement »). La période d'engagement actuelle se termine le 30 juin 2008. Cependant, la société peut demander d'ici le 15 avril 2008, et avant le 15 avril de toute année civile subséquente, la reprise de l'échéance de six ans à compter de la fin de la période d'engagement alors en cours. Aucun remboursement du capital impayé conformément à la convention de crédit renouvelable n'est exigible durant les trois premières années du terme. Par la suite, le solde de l'emprunt doit être remboursé par mensualités minimales correspondant à au moins un trente-sixième du capital impayé.

Au 30 novembre 2007, la société avait prélevé 160,0 M\$ (56,0 M\$ en 2006) sur le montant disponible à un taux d'intérêt réel moyen de 4,48 % par année (4,60 % en 2006).

La sûreté des emprunts bancaires comprend un lien spécifique sur les frais de gestion payables par les fonds communs de placement (sous réserve des liens actuels des sociétés en commandite apparentées) pour lesquels la société agit à titre de gérant et, selon l'encours du prêt, une cession des participations d'AGF dans Société financière 20/20 et AGF International Company Limited.

- b)** Billets à payer exigibles le 30 avril 2013 et titres participatifs  
Pendant les douze mois terminés le 30 novembre 2006, la société a conclu une entente avec Multi-Fund Management Inc., gérant de Multi-Fund Income Trust (la « fiducie »), en vue de mettre fin à ses obligations à l'égard de la fiducie pour une contrepartie en espèces de 3,4 M\$.

Le gain tiré du remboursement de la dette se résume comme suit :

(en milliers de dollars)	
Billets à payer exigibles le 30 avril 2013	17 817 \$
Titres participatifs	6 157
	<b>23 974</b>
Contrepartie en espèces payée le 12 juin 2006	(3 360)
Gain au remboursement anticipé de la dette	20 614
Impôts sur les bénéfices	7 305
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts	13 309 \$

- c) Paiements exigibles liés à l'acquisition de Highstreet  
Le 1<sup>er</sup> décembre 2006, la société a acquis une participation de 79,9 % dans Highstreet (note 4). Des paiements supplémentaires totalisant 25,9 M\$ liés à cette opération, qui comprennent capital et intérêts théoriques à un taux de 4,5 % par année, doivent être versés aux vendeurs les 28 février 2008 et 2009 et comprendront un versement en trésorerie et l'émission d'actions de catégorie B.
- d) Sensibilité aux taux d'intérêt  
Une variation de 1 % des taux d'intérêt entraînera une hausse ou une baisse de 1,6 M\$ (0,2 M\$ en 2006) des intérêts débiteurs nets annuels liés à la dette.

### Note 10 : Instruments financiers

Les instruments financiers de la société incluent la trésorerie et équivalents de trésorerie, les placements à court terme, les comptes débiteurs, les droits conservés dans des titrisations, les prêts immobiliers garantis et prêts investissement, les comptes créditeurs et charges à payer, les dépôts, la dette à long terme, les swaps de taux d'intérêt et les couvertures des charges de rémunération à base d'actions.

La valeur comptable de la trésorerie et équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des comptes créditeurs et charges à payer, et de la dette à long terme est voisine de la juste valeur.

La valeur comptable des placements à court terme et des droits conservés dans des titrisations représente leur juste valeur, car ils sont classés à titre d'actifs destinés à la vente. Les placements à court terme sont évalués selon leur valeur à la cote et comprennent 16,4 M\$ (10,1 M\$ en 2006) investis dans des fonds communs de placement AGF. La date d'échéance de ces placements est de moins de un an. Les prêts immobiliers garantis et les dépôts sont classés à titre de prêts et créances et sont constatés selon la méthode de l'amortissement du coût. Au 30 novembre 2007, la juste valeur des prêts et créances s'établissait à 3,7 G\$ (2,3 G\$ en 2006). Les dépôts sont classés à titre de passifs et sont constatés selon la méthode de l'amortissement du coût. Au 30 novembre 2007, la juste valeur des dépôts s'établissait à 4,1 G\$ (2,5 G\$ en 2006).

Les justes valeurs des instruments financiers dérivés de la société utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt et les hausses des charges de rémunération liées à certaines UAPR et UALR représentent le montant qu'aurait payé la société si l'opération avait été liquidée au 30 novembre 2007.

Afin de stabiliser le taux d'intérêt d'une tranche de son crédit renouvelable, la société a conclu deux swaps de taux d'intérêt (les « swaps ») avec des banques à charte canadienne. Ces swaps expirent en janvier 2008 et leur juste valeur au 30 novembre 2007 était non significative.

Les instruments dérivés de la société se détaillent comme suit :

(en milliers de dollars)	Taux d'intérêt	Couverture selon la date d'échéance maximale	Montant nominal	2007	2006	
				Juste valeur	Montant nominal	Juste valeur
Dérivés utilisés pour gérer les risques de taux d'intérêt	3,17 % à 5,08 %	2007 à 2012	2 834 000 \$	6 700 \$	1 712 700 \$	3 800 \$
Dérivés utilisés pour gérer les variations de la rémunération à base d'actions		2009 à 2010	10 275	(681,8)	–	–

La société n'a pas couvert sa position de change relativement à sa participation dans S&WHL en 2007 et en 2006.

### Note 11 : Financement des sociétés en commandite

Les commissions de vente payées à l'égard de certaines ventes de titres de fonds communs de placement AGF comportant des FR (« titres à FR ») ont été financées par des sociétés en commandite détenues par des tiers. Ces sociétés en commandite ont financé des commissions de vente d'environ 440 M\$ à l'égard de ces titres à FR. La société ne finance plus les commissions de vente au moyen de sociétés en commandite. La société doit payer à la société en commandite concernée des frais annuels allant de 0,47 % à 0,90 %

de la valeur liquidative des titres à FR. Les sociétés en commandite reçoivent également des frais de vente reportés au rachat de ces titres, bien qu'aucun autre montant ne puisse être reçu car les barèmes afférents au rachat de ces titres à FR sont tous terminés. Ces obligations sont en vigueur tant que ces titres à FR demeurent en cours, sauf pour certaines sociétés en commandite pour lesquelles l'obligation prend fin à diverses dates entre le 31 décembre 2007 et le 31 décembre 2020. Pour certaines sociétés en commandite, l'obligation est garantie par les contrats de gestion de fonds communs de placement de la société jusqu'à concurrence d'un montant précis.

La société est responsable de la gestion et de l'administration des sociétés en commandite. Ces services sont offerts dans le cours normal des affaires et ils sont comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les parties. Les frais touchés en 2007 se sont élevés à 0,4 M\$ (0,6 M\$ en 2006). Au 30 novembre 2007, la valeur liquidative des titres à FR financés par les sociétés en commandite s'élevait à 1,2 G\$ (1,6 G\$ en 2006).

## Note 12 : Impôts sur les bénéfices

a) Le taux d'imposition effectif de la société lié aux activités poursuivies se résume comme suit :

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Taux d'imposition des sociétés canadiennes	35,9 %	35,9 %
Modifications futures des taux d'imposition fédéral et provincial	(1,1)	(14,0)
Écart des taux sur les bénéfices des filiales	(10,3)	(10,8)
Acquisition d'avantages fiscaux, montant net	(2,5)	–
Amortissement des contrats avec des clients et des relations clients	0,1	1,1
Revenus de placement exonérés d'impôt	(1,2)	(0,9)
Autres	–	(1,1)
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>20,9 %</b>	<b>10,2 %</b>

b) Les incidences fiscales des écarts temporaires qui ont donné lieu aux passifs et actifs d'impôts futurs se résument comme suit :

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
<b>Passif d'impôts futurs</b>		
Commissions de vente reportées	(105 270)\$	(92 405)\$
Produits comptabilisés d'avance	1 110	518
Fraction non amortie du coût en capital supérieur à la valeur comptable	3 467	2 799
Report de perte en avant	6 603	1 484
Charges déductibles ou gain à constater dans des périodes futures	3 025	542
Provision pour pertes sur prêts	5 154	3 057
Titrisation de prêts-RER	(10 239)	(5 046)
Charges reportées	(9 289)	(4 430)
Écart d'acquisition et contrats de gestion	(145 395)	(136 259)
Participations	(982)	(6)
Autres	589	(559)
	(251 227)	(230 305)
Moins la tranche à court terme	48 304	45 396
<b>Passif d'impôts futurs de la tranche à long terme</b>	<b>(202 923)\$</b>	<b>(184 909)\$</b>

c) Au 30 novembre 2007, certaines filiales de la société avaient cumulé des pertes autres que pertes en capital totales d'environ 8,2 M\$ (4,7 M\$ en 2006) et des pertes en capital de 22,6 M\$ qui peuvent être utilisées pour réduire le bénéfice imposable d'exercices futurs. Ces reports de perte fiscale en avant expirent comme suit :

8,2 M\$ de pertes autres que pertes en capital	de 2014 à 2027
22,6 M\$ de pertes en capital	sans limite de temps

d) Le budget fédéral de 2007, rendu public le 19 mars 2007, a proposé de réduire le taux d'impôt fédéral des sociétés, qui passerait de 19 % à 18,5 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2011. Le 12 juin 2007, cette modification fiscale était considérée comme pratiquement en vigueur. Par conséquent, pour l'exercice, la société a constaté une baisse de 2,4 M\$ du passif d'impôts futurs. Le budget fédéral de 2006, rendu public le 2 mai 2006, a proposé de réduire le taux d'impôt fédéral des sociétés, qui passerait de 21 % à 19 % d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2010, et d'abolir la surtaxe fédérale des sociétés de 1,12 % à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. Le 6 juin 2006, ces modifications fiscales étaient considérées comme pratiquement en vigueur. Par conséquent, pour l'exercice 2006, la société a constaté une baisse de 15,9 M\$ du passif d'impôts futurs.

## Note 13 : Capital-actions

a) Capital-actions autorisé

Le capital-actions autorisé d'AGF se compose d'un nombre illimité d'actions de catégorie B et d'un nombre illimité d'actions ordinaires de catégorie A avec droit de vote (« actions de catégorie A »). Les actions de catégorie B sont inscrites à la Bourse de Toronto.

b) Évolution au cours des exercices

L'évolution du capital-actions se résume comme suit :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action) Exercices terminés les 30 novembre	2007		2006	
	Actions	Valeur comptable	Actions	Valeur comptable
<b>Actions de catégorie A</b>	<b>57 600</b>	<b>– \$</b>	57 600	– \$
<b>Actions de catégorie B</b>				
Solde au début de l'exercice	89 171 997	403 566 \$	89 123 205	394 154 \$
Émises dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes	110 627	3 614	87 891	1 985
Options sur actions exercées	818 850	14 688	531 300	7 935
Émises à l'acquisition d'une filiale (note 4)	225 116	5 672	–	–
Émises pour la contrepartie conditionnelle de Cypress (note 5)	33 367	1 200	129 601	2 600
Rachetées à des fins d'annulation	(1 437 800)	(6 817)	(700 000)	(3 108)
Solde à la fin de l'exercice	<b>88 922 157</b>	<b>421 923 \$</b>	89 171 997	403 566 \$

- c) Rachat à des fins d'annulation d'actions de catégorie B  
AGF a obtenu l'approbation réglementaire relative au rachat à des fins d'annulation, de temps à autre, d'un certain nombre de ses actions de catégorie B par l'entremise de la Bourse de Toronto. L'approbation actuelle visant ces rachats est en vigueur jusqu'au 25 février 2008. Aux termes de cette offre publique de rachat, la société peut racheter jusqu'à concurrence de 10 % des actions en circulation détenues dans le public à la date de réception de l'approbation réglementaire ou jusqu'à concurrence de 7 303 844 actions. Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2007, 1 437 800 actions de catégorie B ont été rachetées au coût de 45,5 M\$ (700 000 actions au coût de 15,9 M\$ en 2006) et l'excédent de 38,7 M\$ (12,8 M\$ en 2006) du coût de rachat sur la valeur comptable des actions annulées a été porté en diminution des bénéfices non répartis.

### Note 14 : Rémunération et autres paiements à base d'actions

- a) Régimes d'options sur actions  
AGF offre des régimes d'options sur actions à l'intention des membres de la haute direction aux termes desquels des options sur actions visant l'achat, au total, d'un maximum de 6 532 335 actions de catégorie B (5 421 773 actions en 2006) auraient pu être attribuées au 30 novembre 2007. Le prix d'exercice des options sur actions attribuées n'est pas moindre que le cours des actions de catégorie B immédiatement avant la date d'attribution. Les options sur actions sont acquises par les membres à raison de 25 % à 33 % de leur attribution par année ou, dans certains cas, elles sont entièrement acquises à l'échéance de l'option.

L'évolution des options sur actions durant les exercices 2007 et 2006 se résume comme suit :

	2007		2006	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
<b>Options sur actions de catégorie B</b>				
Solde au début de l'exercice	4 324 084	19,91 \$	4 781 876	18,72 \$
Options attribuées	781 981	31,96	730 000	25,14
Options annulées	(18 450)	19,93	(656 492)	20,88
Options exercées	(818 850)	17,94	(531 300)	14,98
Solde à la fin de l'exercice	<b>4 268 765</b>	<b>22,50 \$</b>	4 324 084	19,91 \$

Les renseignements afférents aux options sur actions en cours au 30 novembre 2007 se résument comme suit :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre d'options en cours	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
11,27 \$ à 16,87 \$	274 500	2,7 ans	15,35 \$	241 167 \$	15,15 \$
17,06 \$ à 17,36 \$	697 900	4,2	17,14	318 150	17,14
17,87 \$ à 18,94 \$	424 884	5,3	18,85	337 967	18,90
18,95 \$ à 19,38 \$	920 000	4,9	19,38	435 000	19,38
19,39 \$ à 27,73 \$	1 169 500	4,1	24,83	622 000	24,56
30,00 \$ à 35,72 \$	781 981	7,0	31,96	—	—
	4 268 765	4,9	22,50 \$	1 954 284 \$	20,06 \$

Les options sur actions en cours expirent entre juin 2008 et novembre 2014. Les options attribuées avant 2005 ne sont acquises que si la société ou le membre satisfont certains critères de rendement.

En 2007, la société a attribué 781 981 options (730 000 options en 2006) et a inscrit 4,5 M\$ (4,6 M\$ en 2006) à titre de charges de rémunération et de surplus d'apport à l'égard des options attribuées depuis le 31 décembre 2002. La juste valeur des options attribuées durant 2007 se situe entre 6,80 \$ et 8,46 \$ par action (entre 5,63 \$ et 7,16 \$ par action en 2006), selon le modèle d'évaluation du prix des options de Black et Scholes. Les hypothèses suivantes ont permis de déterminer la juste valeur des options à la date d'attribution :

Taux d'intérêt sans risque	3,81 % à 4,04 %
Rendement prévu de l'action	2,24 % à 2,51 %
Volatilité prévue du cours de l'action	24,75 % à 26,58 %
Durée de l'option	4,9 ans

**b) Régime d'achat d'actions**

Dans le cadre du régime d'achat d'actions de la société, les employés admissibles peuvent consacrer une partie de leur salaire annuel, jusqu'à concurrence de 6 %, pour acheter des actions de

catégorie B. La société verse des cotisations pouvant atteindre jusqu'à 60 % des cotisations versées par les employés. Le fiduciaire du régime achète des actions de catégorie B sur le marché libre au moyen des cotisations versées. Les actions achetées par l'entremise des cotisations de la société sont acquises immédiatement. Ces cotisations sont comptabilisées à titre de charges de personnel. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, ces charges se sont établies à 1,1 M\$ (0,7 M\$ en 2006).

- c) Régime d'unités d'actions à participation restreinte (« UAPR ») et régime d'unités d'actions liées au rendement (« UALR ») Aux termes de ces régimes, les UAPR et les UALR sont émises à l'intention de certains membres de la haute direction et elles sont acquises trois ans après la date d'attribution à condition que certains critères de rendement soient atteints. À la date d'acquisition, la société rachètera la totalité des unités d'actions moyennant une somme au comptant égale à la valeur des actions de catégorie B pour un nombre correspondant d'UAPR ou d'UALR, selon le cas.

L'évolution des unités d'actions durant les exercices 2007 et 2006 se résume comme suit :

	2007			2006		
	Nombre d'unités d'actions		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution	Nombre d'unités d'actions		Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
	Non acquises	Acquises		Non acquises	Acquises	
En cours au début de l'exercice						
Non acquises	142 992	—	23,30 \$	—	—	
Acquises	—	—		—	—	
Émises						
Répartition initiale	210 330	—	33,48 \$	143 316	—	23,30 \$
Au lieu de dividendes	4 205	—		917	—	
Acquises	—	—		—	—	
Régérées au comptant	(4 400)	—		—	—	
Frappées d'extinction ou annulées	(7 870)	—		(1 241)	—	
En cours à la fin de l'exercice	345 257	—		142 992	—	

Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, les charges de rémunération liées à ces unités d'actions étaient de 2,2 M\$ (0,2 M\$ en 2006). En 2007, la société a conclu des swaps pour fixer les charges de rémunération de certaines UAPR et UALR. Au 30 novembre 2007, la société a couvert 350 872 unités d'actions à un coût fixe qui se situe entre 31,28 \$ et 35,07 \$.

- d) Régime d'unités d'actions différées (« UAD »)  
En 2007, la société a instauré un régime d'UAD en vertu duquel les administrateurs externes peuvent décider de recevoir leur rémunération par l'intermédiaire des UAD. À la cessation du

mandat d'un administrateur externe, la société rachètera la totalité des UAD moyennant une somme au comptant ou d'actions égale à la valeur des actions de catégorie B à la date d'expiration pour un nombre correspondant d'UAD. Il n'y a pas de rémunération non constatée liée aux UAD des administrateurs externes, car ces UAD sont acquises immédiatement à la date d'attribution. Au 30 novembre 2007, 9 035 UAD étaient dues. Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2007, les charges de rémunération liées à ces UAD étaient de 0,1 M\$.

## Note 15 : Résultat par action

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué ainsi que le calcul du résultat par action de base et dilué tirés des activités poursuivies :

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre

	2007	2006
<b>Numérateur</b>		
Bénéfice net tiré des activités poursuivies pour l'exercice	175 866 \$	102 066 \$
Gain au remboursement anticipé de la dette, déduction faite des impôts	–	13 309
Perte à la dissolution de sociétés en commandite, déduction faite des impôts (note 6)	(2 128)	–
Gain (perte) à la vente des activités abandonnées, déduction faite des impôts	4 702	(2 887)
Bénéfice net tiré des activités abandonnées, déduction faite des impôts [note 3 a)]	247	169
Bénéfice net de l'exercice	178 687 \$	112 657 \$
<b>Dénominateur</b>		
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	89 945 162	89 105 541
Effet dilutif des options sur actions des employés	1 350 249	734 510
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	91 295 411	89 840 051
<b>Résultat par action</b>		
De base tiré des activités poursuivies	1,96 \$	1,15 \$
Dilué tiré des activités poursuivies	1,93 \$	1,14 \$
De base	1,99 \$	1,26 \$
Dilué	1,96 \$	1,25 \$

## Note 16 : Contrats avec les fonds communs de placement

La société agit à titre de gérant des fonds AGF et elle touche des frais de gestion et de conseils des fonds AGF, conformément aux contrats respectifs conclus entre les fonds et la société. En échange, la société assure la gestion des fonds, fournit des conseils en placement et s'acquitte de tous les frais connexes au placement des titres des fonds. La quasi-totalité des frais de gestion et de conseils de la société touchés en 2007 et en 2006 provenait des fonds AGF. Au 30 novembre 2007, la société avait une créance de 49,7 M\$ (35,7 M\$ en 2006) sur les fonds AGF. En outre, la société agit à titre de fiduciaire des fonds AGF qui sont des fiducies de fonds communs de placement.

Jusqu'à ce qu'Unisen soit vendue à CitiFinancière Canada, Inc. (« CitiFinancière ») en 2005, la société fournissait directement ses services aux porteurs de parts et touchait les frais. Ces services étaient fournis dans le cours normal des affaires et ils étaient comptabilisés au montant de la contrepartie convenue entre les

parties. Parallèlement à la vente d'Unisen, la société a conclu une nouvelle entente de services de dix ans avec Citigroup Global Transaction Services. Les coûts globaux des services aux porteurs de parts pris en charge et les frais de gestion et de conseils auxquels elle a renoncé pour l'exercice au nom des fonds ont totalisé environ 14,6 M\$ (15,7 M\$ en 2006).

## Note 17 : Opérations entre apparentés

La société a conclu certaines opérations avec des entités ou des cadres supérieurs qui sont des administrateurs de la société. En 2007, le montant global payé par la société à ces apparentés s'est élevé à 0,1 M\$ (0,1 M\$ en 2006).

### Note 18 : Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

En 2007, les versements d'intérêts se sont élevés à 150,1 M\$ (79,4 M\$ en 2006). En 2007, les versements d'impôts sur les bénéfices se sont élevés à 32,2 M\$ (48,1 M\$ en 2006).

### Note 19 : Montant net des intérêts créditeurs de société de fiducie

La ventilation du montant net des intérêts créditeurs se résume comme suit :

(en milliers de dollars)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006
Intérêts créditeurs de société de fiducie		
Intérêts sur les prêts	213 553 \$	119 254 \$
Intérêts sur les placements	23 132	12 101
	236 685	131 355
Intérêts débiteurs de société de fiducie		
Intérêts sur les dépôts	135 493	74 211
Autres intérêts débiteurs	22 969	9 793
	158 462	84 004
Intérêts créditeurs, montant net de société de fiducie	78 223 \$	47 351 \$

### Note 20 : Informations sectorielles

La société a trois secteurs d'exploitation isolables : activités de gestion de placements, activités de société de fiducie et Autres. Le secteur des activités de gestion de placements fournit des services de gestion de placements et de conseils et effectue la gestion et le placement des produits d'investissement d'AGF. La Compagnie de Fiducie AGF offre une vaste gamme de services de fiducie, y compris les CPG, les dépôts à terme, les prêts immobiliers garantis, les prêts investissement et les MCVI. Les résultats de S&WHL ont été inclus dans le secteur Autres. Les secteurs d'exploitation isolables d'AGF sont des unités fonctionnelles stratégiques qui offrent divers produits et services.

Les résultats des secteurs d'exploitation sont fondés sur le système d'information comptable interne d'AGF. Les conventions comptables qui sous-tendent la préparation des résultats des secteurs d'exploitation isolables sont généralement analogues à celles décrites dans le sommaire des principales conventions comptables dans la note 1.

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 30 novembre 2007

	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Total
Produits	674 647 \$	97 217 \$	8 456 \$	780 320 \$
Frais d'exploitation	375 730	47 432	–	423 162
Amortissement et autres	122 171	1 656	9 895 \$	133 722 \$
Bénéfice sectoriel (perte) tiré des activités poursuivies avant impôts	176 746 \$	48 129 \$	(1 439)\$	223 436
Total de l'actif	1 328 056 \$	4 548 756 \$	– \$	5 876 812 \$

(en milliers de dollars)

Exercice terminé le 30 novembre 2006

	Activités de gestion de placements	Activités de société de fiducie	Autres	Total
Produits	537 007 \$	64 968 \$	5 227	607 202 \$
Frais d'exploitation	326 094	32 604	–	358 698
Amortissement et autres	130 324	1 117	3 346	134 787 \$
Bénéfice sectoriel tiré des activités poursuivies avant impôts	80 589 \$	31 247 \$	1 881 \$	113 717 \$
Total de l'actif	1 159 697 \$	2 760 071 \$	– \$	3 919 768 \$

## Note 21 : Engagements

La société est liée par des contrats de location-exploitation visant des bureaux et du matériel. Ces contrats prévoient les loyers annuels minimaux approximatifs suivants :

(en milliers de dollars)

2008	4 594
2009	4 517
2010	4 309
2011	4 022
2012	3 556
Par la suite	12 634

Fiducie AGF a des engagements hypothécaires en cours aux taux d'intérêt applicables au moment de l'émission des engagements de 180,3 M\$ au 30 novembre 2007 (144,7 M\$ en 2006). Tout engagement sur les taux d'intérêt comporte une durée de moins de 60 jours.

Parallèlement à la vente d'Unisen à CitiFinancière, AGF a plafonné le ratio des frais de gestion de tous les fonds AGF pendant trois ans au niveau le plus bas effectivement inscrit en 2004 et en 2005.

## Note 22 : Garanties

La société, conformément à une entente d'indemnisation conclue avec chacun de ses administrateurs ainsi qu'avec les administrateurs des fonds communs de placement constitués en société, a accepté d'indemniser les administrateurs de tous frais à l'égard de toute action ou de toute poursuite qui leur est intentée dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions. À ce jour, aucune réclamation n'a été faite à l'égard de ces promesses d'indemnisation, et la société ne s'attend pas à en recevoir.

La société s'est engagée, pour une période de dix ans qui se termine le 2 octobre 2015, à rembourser CitiFinancière si les produits annuels de CitiFinancière tirés des services d'administration des fonds AGF s'établissaient en deçà d'un niveau prédéterminé. À ce jour, les produits annuels de CitiFinancière tirés d'AGF s'établissaient bien au delà du niveau prédéterminé. La société ne peut estimer de manière raisonnable ce montant futur, le cas échéant, éventuellement dû à CitiFinancière en vertu des termes de l'entente.

## Note 23 : Passifs éventuels

Certaines réclamations et réclamations éventuelles ont été déposées contre la société. Ces réclamations et ces réclamations éventuelles ne devraient pas avoir un effet défavorable important sur la situation financière consolidée de la société.

(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

Exercices terminés les 30 novembre	2007	2006	2005	2004	2003	2002	2001	2000	1999	1998
<b>Exploitation</b>										
Total des produits										
(activités poursuivies)	<b>780 320 \$</b>	607 202 \$	546 567 \$	545 393 \$	510 571 \$	637 660 \$	630 525 \$	500 377 \$	349 652 \$	282 422 \$
Bénéfice net	<b>178 687</b>	112 657	91 872	77 287	44 016	119 839	163 754	95 931	61 710	48 777
Dividendes	<b>70 151</b>	61 521	50 522	37 474	27 150	22 967	19 577	14 092	11 642	9 970
<b>Situation financière</b>										
Fonds de roulement (déficit)	<b>(735 103)\$</b>	(404 223)\$	(31 958)\$	56 363 \$	62 490 \$	95 287 \$	(9 950)\$	(86 692)\$	55 348 \$	40 186 \$
Dette à long terme	<b>184 486</b>	56 000	17 364	68 292	112 192	225 403	165 481	278 051	72 048	81 422
Capitaux propres	<b>1 069 002</b>	979 771	918 326	914 366	903 360	887 566	764 707	480 091	284 244	233 383
Rendement des capitaux propres	<b>17,4 %</b>	11,9 %	10,0 %	8,5 %	4,9 %	14,5 %	26,3 %	25,1 %	23,8 %	22,9 %
<b>Par action</b>										
Bénéfice net de base	<b>1,99 \$</b>	1,26 \$	1,02 \$	0,85 \$	0,48 \$	1,34 \$	1,84 \$	1,12 \$	0,80 \$	0,64 \$
Dividendes	<b>0,78</b>	0,69	0,56	0,41	0,30	0,26	0,22	0,18	0,15	0,13
Valeur comptable (activités poursuivies)	<b>12,02</b>	10,99	10,30	10,08	9,79	9,74	8,56	5,78	3,64	3,03

**La Société de Gestion AGF Limitée  
et Compagnie de Fiducie AGF**

Douglas L. Derry, FCA<sup>4</sup>  
 W. Robert Farquharson, CFA  
 Blake C. Goldring, CFA<sup>1,2</sup>  
 Judy G. Goldring, LL.B.  
 Walter A. Keyser  
 Donald G. Lang<sup>6,7</sup>  
 William Morneau, MBA<sup>8</sup>  
 John F. Schucht  
 Winthrop H. Smith, Jr., MBA<sup>9</sup>

**Sociétés et fiducies de fonds  
communs de placement**

Philippe Casgrain, c.r., Ad.E.  
 W. Robert Farquharson, CFA  
 David Hale  
 Paul Hogan  
 Martin Hubbes, CFA  
 H. Ian Macdonald  
 Joseph E. Martin  
 Louise Morwick, MBA, FSA, CFA  
 John B. Newman<sup>3,4,5</sup>

**AGF Asset Management  
Asia Limited**

W. Robert Farquharson, CFA<sup>3</sup>  
 Blake C. Goldring, CFA  
 Soo Ann Lee  
 Yong Siang Lee  
 Eng Hock Ong, CFA

**AGF International Advisors  
Company Limited**

John L. Arnold  
 Joseph D. Casey  
 Vicompte Cobham  
 W. Robert Farquharson, CFA<sup>3</sup>  
 Blake C. Goldring, CFA  
 Kenneth John Peare  
 Ian S. Steers

**Blake C. Goldring**, CFA  
 Président du conseil et  
 chef de la direction

**W. Robert Farquharson**, CFA  
 Vice-président du conseil

**Randy G. Ambrosie**  
 Président, Les Fonds AGF Inc.

**Robert Badun**, MBA  
 Président, Groupe de gestion  
 d'actifs AGF Limitée

**Mario Causarano**, CA  
 Président et chef de l'exploitation  
 Compagnie de Fiducie AGF

**Judy G. Goldring**, LL.B.  
 Vice-présidente principale et  
 chef du contentieux

**Greg J. Henderson**, CA  
 Vice-président principal et  
 chef des finances

**Martin Hubbes**, CFA  
 Vice-président exécutif et  
 chef des investissements  
 Les Fonds AGF Inc.

**W. Robert Farquharson**, CFA  
 Vice-président du conseil

**Martin Hubbes**, CFA  
 Vice-président exécutif et  
 chef des investissements

**Jean L. Charbonneau**, MBA  
 Vice-président principal

**Anthony Genua**, CFA  
 Vice-président principal

**M. Christine Hughes**, CFA  
 Vice-présidente principale

**Stephen W. Way**, CFA  
 Vice-président principal

**A. Patricia Perez-Coutts**, CFA  
 Vice-présidente principale

**Tristan M. Sones**, CFA  
 Vice-président

**Caterina Prato**, MBA, CFA  
 Portefeuilleliste

**Coulter Wright**, MBA, CFA  
 Portefeuilleliste

1 Président du conseil de La Société de Gestion AGF Limitée

2 Président du conseil de Compagnie de Fiducie AGF

3 Président du conseil

4 Président du comité de vérification

5 Président du comité consultatif de vérification

6 Président du comité des désignations et de la gouvernance d'entreprise de La Société de Gestion AGF Limitée

7 Président du comité de révision de Compagnie de Fiducie AGF

8 Président du comité de rémunération de La Société de Gestion AGF Limitée

9 Premier administrateur

**La Société de Gestion AGF Limitée**

C.P. 50  
 Centre Toronto-Dominion  
 Toronto (ON) M5K 1E9  
 Site Web : AGF.com  
 Courriel : tigre@AGF.com  
**Tél. : 416-367-1900**

**Bureau de représentation en Chine**

Suite 18-2, CITIC Building  
 19 Jianguomenwai Street  
 Beijing 100004, P.R. China

**Filiale de vente au Japon**

Level 11, Akasaka Tokyu Building  
 2-14-3 Nagata-cho, Chiyoda-ku  
 Tokyo 100-0014 Japan

**Filiales****Les Fonds AGF Inc.**

C.P. 50  
 Centre Toronto-Dominion  
 Toronto (ON) M5K 1E9

**Compagnie de Fiducie AGF**

C.P. 331  
 Centre Toronto-Dominion  
 Toronto (ON) M5K 1E9

**Groupe de gestion d'actifs AGF Limitée**

C.P. 331  
 Centre Toronto-Dominion  
 Toronto (ON) M5K 1E9

**Montréal**

Gestion des investissements Magna Vista  
 1200, avenue McGill College  
 Bureau 1200  
 Montréal (QC) H3B 4G7

**Vancouver**

Cypress Capital Management Limited  
 1700-1055, rue Georgia Ouest  
 C.P. 11136  
 Vancouver (C.-B.) V6E 3P3

**Ottawa**

Doherty & Associates Limited  
 56, rue Sparks  
 Bureau 700  
 Ottawa (ON) K1P 5A9

**London**

Highstreet Asset Management Inc.  
 244, rue Pall Mall  
 Bureau 350  
 London (ON) N6A 5P6

**AGF International Advisors Company Limited**

34 Molesworth Street  
 Dublin, 2, Ireland

**AGF Asset Management Asia Limited**

80 Raffles Place  
 #44-03, UOB Plaza 1  
 Singapore 048624

RENSEIGNEMENTS POUR  
LES ACTIONNAIRES**Vérificateurs**

**PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.**

**Agent des registres et des transferts**

Computershare Trust  
 Company of Canada  
 1-800-564-6253

**Inscription à la cote**

Bourse de Toronto  
 AGF.B

# Soulignons le 50<sup>e</sup> anniversaire d'AGF

...1953...1954...1955...1956...  
1957  
...1958...1959...1960...1961...1962...1963...1964...1965...1966...1967...1968...1969...1970...  
...2004...2005...2006...  
2007

—célébration

L'histoire d'AGF est riche en rebondissements et **SUCCÈS**. AGF a tout d'abord été une idée brillante – l'assurance qu'un fonds d'actions américaines serait rentable. Cinquante ans plus tard, AGF est une société polyvalente internationale de gestion du patrimoine dont l'actif géré global s'élève à plus de 50 milliards de dollars. Au fil des ans, la société a été exposée à toutes les vicissitudes et à tous les triomphes d'une entreprise dépendante des marchés des capitaux et des événements à l'échelle mondiale. Au cours de ce demi-siècle rempli d'événements remarquables, AGF a fait preuve d'esprit moderne et de performance classique. Avant-gardiste, elle a toujours préféré la performance à long terme, et non le gain à court terme.



AGF CÉLÈBRE **50** ANS

ESPRIT MODERNE  
PERFORMANCE CLASSIQUE™

# Un demi-siècle d'innovations

Cette année, la Catégorie Croissance américaine AGF (American Growth Fund) célèbre son 50<sup>e</sup> anniversaire.

↑ célébration

En 1957, C. Warren Goldring et Allan Manford ont eu une idée unique et révolutionnaire – regrouper les liquidités des épargnants canadiens pour leur donner un meilleur accès au marché américain par l'entremise de la Bourse de New York.

En utilisant la première lettre de chaque mot composant le nom du fonds, les cofondateurs ont établi une société novatrice, axée sur le client et la gestion de placements supérieure. Ces caractéristiques continuent d'être la pierre angulaire d'AGF un demi-siècle plus tard.

Aujourd'hui, AGF est une des plus importantes sociétés canadiennes indépendantes de gestion de placements, avec un actif géré global d'environ 54 milliards de dollars. Nous visons à offrir une



1957

lancement du fonds d'actions américaines (maintenant Catégorie Croissance américaine AGF)

1964

AGF lance le Fonds AGF d'actions de croissance canadiennes

1969

lancement du premier fonds d'actions japonaises de l'industrie

1976

AGF lance le Fonds AGF de marché monétaire

1986

AGF lance le premier fonds mondial d'obligations gouvernementales au Canada

innovations

## Voici les cinq principes sur lesquels repose notre approche en matière d'investissement à styles multiples.

### 1. Analyse rigoureuse des données fondamentales

Voici la pierre angulaire de toute décision en matière de placement. Nos recherches reposent sur plusieurs techniques d'évaluation et font appel à notre base de données exclusive.

### 2. Perspective mondiale

En plus de parcourir le globe, nos spécialistes en placements peuvent compter sur un réseau international de contacts et une perspective mondiale de nos bureaux de Toronto, Dublin et Singapour.

### 3. Accent sur les tendances à long terme

Nous investissons dans des sociétés durables, dotées d'un avantage stratégique pour l'avenir et capables d'enregistrer des rendements fiables et de les accroître à long terme.

### 4. Innovation

Selon notre culture d'entreprise, chaque spécialiste en placements est encouragé à briller à sa façon – l'individualité dans un cadre solidaire.

### 5. Gestion du risque

Une équipe indépendante d'analystes de risque surveille le rendement et la conformité aux directives et objectifs de placement.

excellence prévisible en gestion financière, une vaste gamme de produits et un service à la clientèle hors pair.

AGF est fière d'être demeurée une société canadienne indépendante. Cette indépendance a permis à AGF de prospérer au sein d'une industrie où les consolidations sont nombreuses, d'être plus solide, d'établir des partenariats avec des institutions financières de premier plan et de réussir.

Dans le cadre du 50<sup>e</sup> anniversaire d'AGF, le thème, *esprit moderne, performance classique*, illustre la philosophie de la société. Sa pensée novatrice lui a permis de résister à l'épreuve du temps et de mettre le cap sur l'avenir.



1990

AGF lance le Service de répartition de l'actif canadien AGF

1994

AGF lance le premier fonds d'actions chinoises au Canada

1997

AGF lance Harmony, le premier programme de comptes intégrés offert par une société de fonds au Canada

2005

AGF lance Éléments, un produit évolutionnaire de fonds de fonds

2007

AGF célèbre le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Catégorie Croissance américaine AGF

AGF CÉLÈBRE **50** ANS | ESPRIT MODERNE  
PERFORMANCE CLASSIQUE<sup>MC</sup>

**Tournée vers l'avenir...** Aujourd'hui, nous sommes une des plus importantes sociétés indépendantes de services financiers et de gestion de placements au Canada. AGF commence un nouveau chapitre de son histoire remplie d'occasions de croissance formidables. Comme toujours, un engagement à réaliser notre potentiel assurera notre succès qui repose sur l'application de principes d'investissement éprouvés et l'offre d'une gamme grandissante de produits et services, dans un contexte de gestion globale.



#### Que faites-vous après le travail?

Marque de commerce déposée de La Société de Gestion AGF Limitée et utilisée avec autorisation

**La Société de Gestion AGF Limitée**  
C.P. 50  
Centre Toronto-Dominion  
Toronto (ON) M5K 1E9  
Site Web > [www.AGF.com](http://www.AGF.com)  
Courriel > [tigre@AGF.com](mailto:tigre@AGF.com)  
Tél. > 416-367-1900